N° : 22

By Lodj

28 02 26

DÉBATS

LES FAITES EN QUESTION, LES IDÉES EN RÉPONSE !



BILLET

Affaire Epstein : les indices d'un naufrage moral

TERRES SOULALIYATES : 15 MILLIONS D'HECTARES, UN ÉTAT FACE À SES TERRITOIRES..

Melkisation, pouvoir tribal et régions oubliées : la réforme à l'épreuve du réel

CHRONIQUEURS

Sahara : du temps des principes au temps des architectures

EXPERTS

Le monde se referme... et les intelligences se fragmentent : vers une souveraineté cognitive marocaine

ROOM

Encore une opération de désinformation orchestrée par ... l'Algérie ?

VERSION NON -COMMERCIALE

WWW.LODJ.MA

WWW.PRESSPLUS.MA

رمضان كريم

By Lodj



Ramadan

outside of the box

Ce Ramadan, on ne tourne pas en rond

On sort officiellement du carré..

@lodjmaroc

Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.

SOMMAIRE

ÉDITO D'OUVERTURE 04

CHRONIQUEURS INVITÉS 36

EXPERTS INVITÉS 52

QUARTIER LIBRE 64

ROOM 78

BILLET 96

IDÉBATS By Lodj

Imprimerie Arrissala

IDÉBATS 22

FÉV | 2026

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN
ÉQUIPE DE RÉDACTION : BASMA BERRADA - SALMA LABTAR
NISRINE JAOUADI - AICHA BOUSKINE - SOUKAINA BENSAID - MAMOUNE ACHARKI
KARIMA SKOUNTI - MAMADOU BILALY COULIBALY
INSÉRSION ARTICLES & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI & IMAD BENBOURHIM
MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN
ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM
WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE
DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA
Retrouver tous nos anciens numéros sur :
www.pressplus.ma

EDITO

TERRES SOULALIYATES : 15 MILLIONS D'HECTARES, UN ÉTAT FACE À SES TERRITOIRES..

L'adoption par le Conseil de gouvernement de deux nouveaux décrets relatifs aux terres des collectivités soulaliyates marque, sur le papier, une avancée significative dans l'un des dossiers fonciers les plus complexes du Maroc contemporain. Complexe par son histoire, explosif par ses usages, stratégique par son poids territorial : quinze millions d'hectares, soit plus de quarante pour cent du foncier national, concentrés majoritairement dans les zones rurales et périurbaines, là où se joue une grande partie de l'avenir du développement territorial.

Melkisation, pouvoir tribal et régions oubliées : la réforme à l'épreuve du réel

L'intention affichée est claire : accélérer la melkisation, alléger les procédures, sécuriser juridiquement les ayants droit et transformer ce capital foncier longtemps figé en véritable levier économique.

L'exonération des frais de conservation foncière pour les terres bour promises à la melkisation est, à ce titre, une mesure pragmatique. Elle lève un obstacle financier réel pour des populations rurales souvent éloignées de l'administration, du droit et du crédit.

Mais la réforme soulaliyate ne se résume pas à une question de décrets, aussi bien rédigés soient-ils. Elle touche au cœur du pouvoir territorial, là où se croisent droit moderne, tutelle administrative, autorités locales… et règles coutumières profondément enracinées. Car sur le terrain, la loi de 2019 et ses textes d'application se heurtent encore à une réalité têtue : le poids de l'ʿorf, la domination masculine dans la gestion des terres, les résistances tribales, et parfois une administration locale hésitante, prudente, voire paralysée par la crainte du conflit social.

La loi avance, le terrain résiste..

Le cas des femmes soulaliyates illustre cette fracture entre le droit et le réel. Si le principe d'égalité est désormais inscrit dans la loi, son application reste inégale selon les régions, les provinces, voire les douars. Dans certaines zones, les décisions sont exécutées. Dans d'autres, elles s'enlisent dans les lenteurs administratives, les renvois de responsabilité ou l'inaction pure et simple. La réforme avance donc à géométrie variable, révélant des Maroc territoriaux très différents face à un même texte.



Or, la question des terres soulaliyates dépasse largement le seul enjeu de justice foncière. Elle est au cœur de la régionalisation avancée, de la souveraineté alimentaire, de la structuration des filières agricoles, du développement de l'agriculture moderne, de l'implantation des énergies renouvelables et même de l'urbanisation future.

Dans des régions comme Drâa-Tafilalet, Fès-Meknès ou Béni Mellal-Khénifra, ces terres constituent la principale réserve foncière mobilisable pour tout projet structurant.

Les nouveaux décrets renforcent certes le cadre de gouvernance et élargissent la melkisation aux terres bour. Mais une question demeure : qui accompagne réellement les ayants droit après la melkisation ? Sans ingénierie foncière, sans accompagnement agricole, sans accès au financement, sans structuration collective, la transformation du statut juridique risque de déboucher sur une fragmentation improductive… ou, pire, sur une revente rapide des terres à des acteurs plus puissants.

Le défi est donc moins juridique que territorial. Il appelle une approche intégrée : coordination entre ministères, régions, agences foncières, collectivités territoriales et société civile. Il exige surtout un État capable d'assumer son rôle d'arbitre et de garant de l'équité territoriale, face aux résistances locales comme face aux appétits spéculatifs.



La réforme des terres soulaliyates est une promesse. Elle peut être un formidable outil de justice sociale et de développement rural. Mais sans un État territorial fort, présent, cohérent et courageux, elle risque de rester une réforme de textes, loin des champs, loin des femmes concernées, loin des jeunes ruraux à qui l'on promet pourtant l'avenir.

par : **Mohamed Ait Bellahcen**

ÉDITO

LE MONDE DE 2026 N'EST NI PLUS VIOLENT NI PLUS INSTABLE QUE CELUI D'HIER.

IL EST SIMPLEMENT PLUS LISIBLE POUR QUI ACCEPTE DE REGARDER SANS NOSTALGIE.

La promesse d'un monde sans frontières, fluide, pacifié par le commerce et la technologie, n'a pas disparu par accident. Elle a été abandonnée par ceux-là mêmes qui l'avaient formulée. Les puissances ont repris goût au territoire, à la souveraineté, au rapport de force. Les frontières se ferment, les mers se militarisent, les données deviennent des armes, l'espace se privatise, Internet se fragmente.

Dans ce monde qui se referme, le Maroc n'est ni un spectateur innocent ni une grande puissance cachée. Il est un État pivot, à la croisée de plusieurs lignes de tension : Afrique–Europe, Atlantique–Méditerranée, Sud global–Occident, sécurité–développement.

Lire la géopolitique depuis Washington, Pékin ou Moscou est devenu un réflexe paresseux. La lire depuis le Maroc est désormais une nécessité stratégique.

Car ce qui se joue ailleurs finit toujours par se traduire ici : flux migratoires, tensions énergétiques, dépendances numériques, pressions diplomatiques, recomposition des alliances.

Ce numéro d'IDébat ne cherche ni à effrayer ni à rassurer. Il cherche à outiller le discernement. À montrer que le monde n'est pas devenu incompréhensible, mais qu'il exige des grilles de lecture renouvelées. Et que le Maroc, s'il veut rester acteur, devra penser sa souveraineté non comme un slogan, mais comme une architecture : territoriale, maritime, numérique, démographique et culturelle.

Penser le monde tel qu'il est, non tel qu'on l'aurait souhaité : voilà l'ambition de ce dossier.

Ce dossier explore cette mutation. Il la décortique, la compare, l'éclaire.

La Stratégie de sécurité nationale américaine 2025, document cardinal qui inspire l'ensemble des articles qui suivent, agit comme une fenêtre ouverte sur la vision du monde que Washington entend imposer.



رمضان كريم

By Lodj



FINI LE RÉCHAUFFÉ ET LES RIRES FORCÉS

Place à l'émotion vraie et au frisson

@lodjmaroc

Dossier spécial

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LE MONDE SE REFERME : COMPRENDRE POUR NE PAS SUBIR

Il y a des moments où le monde ne change pas brutalement, mais se resserre. Les lignes de fracture deviennent plus visibles, les marges d'erreur se réduisent, les illusions tombent les unes après les autres. Nous vivons l'un de ces moments. En 2026, le désordre international n'est ni un accident ni une parenthèse. Il est le produit d'une recomposition profonde des rapports de force, longtemps masquée par le récit confortable d'une mondialisation heureuse et irréversible.

Ce récit a dominé les esprits pendant près de trois décennies. Il promettait un monde fluide, ouvert, pacifié par le commerce, la technologie et l'interdépendance. Les frontières devaient s'effacer, les souverainetés se dissoudre, les conflits se marginaliser. La réalité a tranché autrement. Les crises successives – financières, sanitaires, géopolitiques, énergétiques, numériques – ont agi comme des révélateurs. Le monde ne s'est pas démondialisé par idéologie. Il s'est repolitisé par nécessité.

Ce dossier d'IDébat part d'un constat simple : le monde se referme, non pas sur lui-même, mais sur ses intérêts, ses territoires, ses lignes rouges. Les États reviennent au centre du jeu. Les puissances réaffirment leurs zones d'influence. Les flux se sécurisent, se sélectionnent, se conditionnent. Les espaces que l'on croyait neutres – mers, espace, cyberespace – deviennent des champs de bataille discrets. Ce mouvement n'est pas uniforme, mais il est global.

Face à cette recomposition, deux attitudes sont possibles. La première consiste à céder au fatalisme ou à la nostalgie : regretter un monde qui n'existe plus, dénoncer un repli généralisé, multiplier les discours alarmistes. La seconde, que ce dossier assume pleinement, consiste à comprendre pour agir, à analyser sans naïveté, à penser sans se raconter d'histoires.

Lire le monde depuis le Maroc

Pourquoi lire le monde depuis le Maroc ? Parce que le Maroc n'est ni un observateur lointain ni un acteur surdimensionné. Il est un État pivot, situé à l'intersection de plusieurs dynamiques majeures : Europe et Afrique, Atlantique et Méditerranée, Nord vieillissant et Sud jeune, mondialisation et souveraineté retrouvée. Ce positionnement expose le Royaume aux chocs, mais lui offre aussi des marges de manœuvre rares.

Lire le monde depuis Rabat, Casablanca, Tanger ou Dakhla, ce n'est pas plaquer un regard national sur des enjeux globaux. C'est reconnaître que toute géopolitique est située, qu'elle prend sens à partir d'un territoire, d'une histoire et d'intérêts concrets. Le Maroc est directement concerné par le retour des frontières, la recomposition des alliances, la militarisation des mers, la fragmentation du cyberespace, les transitions démographiques et la reconfiguration de l'économie mondiale.

Ce dossier n'a pas pour ambition de dire au Maroc ce qu'il doit faire. Il cherche à outiller la réflexion collective, à proposer des grilles de lecture solides, à éclairer les choix sans les simplifier. Il s'adresse à celles et ceux qui refusent de subir le monde tel qu'il se transforme, mais aussi à ceux qui savent que l'action sans compréhension conduit souvent à l'erreur.

Un monde redevenu territorial

Le fil conducteur de ce dossier est clair : le retour du territoire. Non pas le territoire figé des cartes anciennes, mais un territoire élargi, complexe, multidimensionnel. Le territoire aujourd'hui, c'est la terre, mais aussi la mer, l'espace, le cyberespace, les données, les flux. C'est la capacité à contrôler, protéger, connecter et projeter.



Les articles qui suivent montrent comment les frontières, loin de disparaître, se déplacent et se multiplient. Comment la puissance ne se mesure plus seulement à la force militaire, mais à la capacité d'imposer des normes, de sécuriser des chaînes de valeur, de maîtriser des infrastructures critiques. Comment l'hégémonie américaine se transforme sans s'effondrer. Comment la rivalité sino-américaine restructure silencieusement les économies intermédiaires. Comment les puissances dites « secondaires » deviennent des perturbateurs centraux.

Ils explorent aussi des dimensions souvent reléguées au second plan : le renseignement et la guerre invisible, la démographie comme variable stratégique, les diasporas comme puissances silencieuses, les océans et les câbles comme artères vitales, l'espace et le cyberespace comme nouvelles frontières de la souveraineté.

Ni catastrophisme, ni illusion

Ce dossier refuse deux pièges symétriques. Le premier est celui du catastrophisme, qui voit dans chaque crise l'annonce d'un effondrement général. Le second est celui de l'illusion, qui continue de croire que les règles d'hier s'appliqueront demain sans ajustement.

Le monde de 2026 n'est ni meilleur ni pire que celui d'hier. Il est plus exigeant. Il récompense la lucidité, la cohérence et la capacité d'anticipation. Il sanctionne l'improvisation, la dépendance subie et les postures idéologiques.

Pour le Maroc, cette exigence est à la fois un défi et une opportunité. Le Royaume dispose d'atouts réels : stabilité institutionnelle, position géographique stratégique, infrastructures modernes, diplomatie active, ancrage africain assumé. Mais ces atouts ne produiront des effets durables que s'ils s'inscrivent dans une vision claire, articulée et évolutive.

Penser la durée

Enfin, ce dossier invite à renouer avec une pensée du temps long. Les transformations à l'œuvre ne se joueront pas en un sommet, une élection ou une crise médiatique. Elles s'inscrivent dans des cycles profonds, parfois lents, souvent irréversibles. La démographie, la technologie, les infrastructures, les alliances structurent l'avenir bien avant qu'il ne devienne visible.

Comprendre le monde qui se referme, ce n'est pas céder au repli. C'est accepter que l'ouverture sans conditions n'existe plus, et que la souveraineté, loin d'être un slogan, est un travail permanent. Ce dossier d'IDébat propose une chose simple et exigeante : penser le monde tel qu'il est, pour agir tel qu'il devient.

C'est à cette condition que le Maroc pourra continuer à avancer, non pas contre le monde, mais avec lui, sans s'y dissoudre.



LE RETOUR BRUTAL DU TERRITOIRE

POURQUOI LA GÉOGRAPHIE N'A JAMAIS CESSÉ DE FAIRE LA LOI

Alors que la mondialisation promettait l'effacement des frontières, celles-ci reviennent au cœur du jeu international. Terres disputées, mers militarisées, données territorialisées : le monde de 2026 redécouvre que la puissance commence par la maîtrise de l'espace. Pour le Maroc, État géographiquement décisif, cette mutation n'est pas théorique. Elle engage sa souveraineté, sa projection régionale et sa capacité à transformer la géographie en levier stratégique.

Pendant deux décennies, le monde a cru pouvoir s'émanciper du sol. Les frontières semblaient s'effacer sous l'effet conjugué de la mondialisation, d'Internet et des flux financiers. Les cartes paraissaient obsolètes, remplacées par des réseaux, des plateformes et des chaînes de valeur éclatées. Cette vision a dominé les discours politiques, économiques et même académiques. Elle était séduisante. Elle était surtout fausse.

En 2026, le territoire est revenu au centre du jeu international, non pas comme un vestige du passé, mais comme le socle dur de toute puissance réelle. Les guerres actuelles, les tensions maritimes, la course aux ressources, la militarisation des frontières et la bataille pour les données montrent une évidence longtemps niée : il n'y a pas de souveraineté sans maîtrise de l'espace.

La fin de l'illusion post-frontières

La mondialisation n'a pas aboli les frontières. Elle les a rendues momentanément invisibles. Les États ont laissé croire qu'ils pouvaient déléguer leur puissance au marché, leur sécurité aux alliances et leur avenir à la technologie. La succession de crises – financière, sanitaire, énergétique, géopolitique – a brutalement rappelé que l'État demeure l'ultime garant, et que cet État ne peut agir sans territoire.

Les murs reviennent, les contrôles se durcissent, les frontières maritimes se disputent, les zones économiques exclusives deviennent des lignes de front. Même le cyberespace, longtemps présenté comme un espace sans géographie, se territorialise à grande vitesse : localisation des données, souveraineté numérique, infrastructures physiques protégées. Le monde n'est pas devenu plus fermé par idéologie, il l'est devenu par nécessité stratégique.

Terres, mers et données : un territoire élargi

Le territoire du XXIe siècle ne se limite plus à la surface terrestre. Il englobe désormais la mer, le sous-sol, l'espace et les flux invisibles. Les océans sont devenus des zones de confrontation silencieuse, où transitent à la fois marchandises, hydrocarbures et 95 % des communications mondiales via les câbles sous-marins. Les fonds marins, les détroits et les ports sont des actifs géopolitiques majeurs.



À cela s'ajoute un territoire nouveau, moins visible mais tout aussi stratégique : le territoire numérique. Data centers, points d'atterrissement des câbles, satellites, constellations spatiales composent une géographie critique. La puissance n'est plus seulement celle qui contrôle un espace, mais celle qui empêche l'autre d'y accéder.

Le Maroc : un territoire au cœur des lignes de tension

Dans ce retour brutal du territoire, le Maroc occupe une position singulière. Non pas celle d'une grande puissance, mais celle d'un État géographiquement décisif. Carrefour entre l'Europe et l'Afrique, façade atlantique ouverte sur les routes mondiales, contrôle du détroit de Gibraltar par proximité stratégique, profondeur saharienne en recomposition : le territoire marocain n'est pas neutre.

La question du Sahara marocain, souvent réduite à un dossier diplomatique, est en réalité une question géopolitique complète. Elle touche à la continuité territoriale, à l'accès à l'Atlantique, aux zones économiques exclusives, aux ressources, mais aussi à la projection africaine du Royaume. La reconnaissance progressive de la marocanité du Sahara n'est pas un symbole ; elle est un acte de réinscription géographique du Maroc dans le jeu mondial.

À cela s'ajoute la montée en puissance de Tanger Med, qui illustre parfaitement le lien entre territoire et souveraineté. Un port n'est pas qu'une infrastructure économique. C'est un point d'ancrage stratégique, un nœud de flux, un outil de puissance silencieuse. Le Maroc l'a compris plus tôt que beaucoup.

Le territoire comme condition de la souveraineté

Ce que révèle le monde de 2026, c'est que la souveraineté n'est ni un slogan ni une posture. Elle est une architecture territoriale. Elle suppose la maîtrise des frontières, la sécurisation des espaces maritimes, la protection des infrastructures critiques et une lecture lucide des rapports de force.

Pour le Maroc, cela implique une responsabilité particulière : ne pas subir la géographie, mais l'habiter stratégiquement. Investir, sécuriser, connecter, protéger. Penser le territoire non comme un héritage figé, mais comme un levier dynamique.

Une leçon pour la suite

Le retour du territoire n'annonce pas la fin du monde ouvert. Il annonce la fin du monde naïf. La géopolitique ne s'est jamais dissoute ; elle attendait simplement que l'illusion se brise.

Dans un monde qui se referme, ceux qui comprennent leur géographie gagnent du temps. Ceux qui la négligent perdent leur avenir. Le Maroc, par son histoire, sa position et ses choix récents, dispose des cartes. Encore faut-il accepter de les lire telles qu'elles sont, et non telles qu'on aurait aimé qu'elles soient.



Dossier spécial

LA PUISSANCE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT
COMMENT SE REDÉFINIT LA HIÉRARCHIE MONDIALE EN 2026

La puissance ne se mesure plus uniquement aux armées ou aux ressources. Elle se joue désormais dans les normes, les technologies, les chaînes de valeur et l'anticipation stratégique. Dans un monde plus fragmenté, les États intermédiaires doivent redéfinir leurs leviers d'influence. Où se situe réellement la puissance marocaine en 2026 ? Entre atouts réels et vulnérabilités structurelles, l'enjeu n'est plus de dominer, mais de ne pas subir.

Longtemps, la puissance s'est mesurée à l'aune de critères simples : armée, population, ressources, territoire. Cette lecture classique a structuré l'ordre international pendant des siècles. Puis elle a été progressivement remise en cause par la mondialisation, la finance, la technologie et l'interdépendance économique. On a alors cru que la puissance militaire devenait secondaire, que l'économie suffirait, que l'influence remplacerait la force. Là encore, l'illusion n'a pas tenu.

En 2026, la puissance n'a pas disparu. Elle s'est complexifiée. Elle ne s'exerce plus sur un seul registre, mais sur plusieurs scènes simultanées. Elle ne s'impose plus uniquement par la contrainte, mais par la capacité à structurer les règles du jeu. La hiérarchie mondiale n'est donc pas abolie ; elle est devenue plus difficile à lire.

Du hard power au pouvoir composite

Le hard power – la capacité militaire brute – reste central. Les conflits en Ukraine, au Moyen-Orient ou en mer Rouge le rappellent sans ambiguïté. Les États capables de projeter une force crédible continuent d'imposer des lignes rouges. Mais ce hard power, seul, ne suffit plus.

À côté de lui, le soft power – culture, image, valeurs, diplomatie – a longtemps été présenté comme l'arme des puissances modernes. Il demeure un levier essentiel, mais son efficacité est désormais conditionnée par la crédibilité stratégique de celui qui l'exerce. L'influence sans protection devient vulnérable.

Entre les deux s'est imposée une forme intermédiaire : le smart power, qui combine force, économie, normes, technologie et capacité d'anticipation. C'est dans cet espace hybride que se joue aujourd'hui la véritable compétition.

Normes, technologies et dépendances : la nouvelle grammaire

La puissance contemporaine s'exerce de plus en plus par la capacité à imposer des normes. Normes industrielles, normes numériques, normes juridiques, normes environnementales. Celui qui fixe la règle façonne le marché, contraint ses partenaires et protège ses intérêts sans tirer un coup de feu.

La technologie est devenue un multiplicateur de puissance décisif. Maîtrise des semi-conducteurs, des réseaux, des plateformes, de l'intelligence artificielle ou de l'espace : autant de champs où la domination crée des dépendances durables. Les sanctions économiques, les restrictions technologiques et le contrôle des chaînes de valeur sont désormais des instruments de coercition assumés.



La puissance, aujourd'hui, ne consiste plus seulement à faire, mais à empêcher l'autre de faire.

Où se situe réellement le Maroc ?
Dans ce paysage recomposé, le Maroc n'est ni une puissance majeure ni un acteur marginal. Il se situe dans une zone intermédiaire, souvent inconfortable mais potentiellement féconde. Sa puissance ne repose ni sur la force militaire brute ni sur une domination technologique globale, mais sur une capacité de positionnement stratégique.

Le Royaume dispose de leviers réels : stabilité institutionnelle, crédibilité diplomatique, ancrage africain, ouverture économique, infrastructures logistiques performantes. Ces atouts lui confèrent une influence régionale certaine, notamment en Afrique de l'Ouest et au Maghreb élargi. Mais cette influence reste fragile si elle n'est pas consolidée par une vision claire de la puissance.

Le risque pour le Maroc serait de surestimer son soft power ou, à l'inverse, de sous-estimer la brutalité du monde qui se dessine. La puissance ne se décrète pas ; elle se construit par la cohérence entre discours, capacités et choix stratégiques.

Puissance et autonomie stratégique
La notion clé pour les États intermédiaires n'est plus la domination, mais l'autonomie stratégique. Être capable de décider sans subir, d'arbitrer sans s'aligner mécaniquement, de coopérer sans dépendre totalement. Cette autonomie n'est jamais totale, mais elle peut être renforcée.

Pour le Maroc, cela passe par des choix clairs : diversification des partenariats, sécurisation des chaînes critiques, investissement dans le capital humain, protection des infrastructures stratégiques, montée en compétence technologique. La puissance marocaine de demain ne sera ni spectaculaire ni tapageuse. Elle sera discrète, cumulative et pragmatique.

Une puissance à redéfinir, pas à fantasmer
Le monde de 2026 ne récompense plus les puissances qui s'ignorent, ni celles qui se racontent des histoires. Il favorise celles qui acceptent la complexité et construisent leur influence par strates successives.

La puissance n'est plus ce qu'elle était, mais elle reste ce qui décide, au final, de la capacité d'un État à protéger ses intérêts et à peser sur son environnement. Pour le Maroc, l'enjeu n'est pas de rivaliser avec les géants, mais de ne jamais être réduit à un simple terrain de jeu.



Dossier spécial

LE MONDE POST-HÉGÉMONIQUE AMÉRICAIN EXISTE-T-IL VRAIMENT ?

DÉCLIN RELATIF, RETRAIT STRATÉGIQUE OU DOMINATION SILENCIEUSE

Le déclin américain est devenu un lieu commun du débat international. Pourtant, derrière le récit de la multipolarité, l'influence des États-Unis demeure structurante. Militaire, financière, technologique et normative, elle façonne encore l'ordre mondial. Pour le Maroc, comprendre cette hégémonie transformée est essentiel afin d'éviter l'alignement automatique comme la défiance stérile.

Depuis une quinzaine d'années, une idée s'est installée dans le débat international : l'Amérique serait en déclin. Trop endettée, trop polarisée politiquement, contestée militairement, concurrencée économiquement, dépassée technologiquement. À écouter certains discours, l'ère de l'hégémonie américaine serait déjà derrière nous, remplacée par un monde multipolaire plus équilibré. Cette lecture est séduisante. Elle est surtout partielle.

En 2026, les États-Unis ne dominent plus seuls le monde comme dans les années 1990. Mais ils n'ont pas cessé d'en être l'architecte central. Le monde n'est pas post-américain. Il est américano-contesté.

Le mythe d'un effondrement américain

L'idée du déclin américain repose souvent sur des indicateurs visibles : divisions internes, montée des populismes, fatigue stratégique après les guerres du Moyen-Orient, concurrence chinoise. Ces éléments sont réels. Mais ils masquent une autre réalité, plus structurelle.

Les États-Unis restent la première puissance militaire mondiale, avec une capacité de projection inégalée, un réseau de bases sur tous les continents et une supériorité technologique durable. Ils demeurent le cœur du système financier international : le dollar reste la monnaie de référence, les marchés américains un refuge, les sanctions un outil redoutable.

Surtout, l'Amérique continue de dominer là où la puissance se joue désormais : les normes, les technologies, les plateformes et les récits. Internet, l'économie numérique, les standards industriels, les chaînes de valeur stratégiques portent encore largement l'empreinte américaine.

Un retrait apparent, une influence intacte

Ce qui a changé, ce n'est pas tant la puissance américaine que sa manière de s'exercer. L'époque des interventions massives et assumées a laissé place à une stratégie plus indirecte : alliances renforcées, délégation régionale, pression économique, encadrement normatif.



Les États-Unis n'abandonnent pas les théâtres de crise ; ils y interviennent autrement. Ils ne cherchent plus à tout contrôler, mais à structurer les équilibres. Ce retrait apparent est souvent interprété comme une faiblesse. Il est aussi le signe d'une adaptation.

Face à la Chine, à la Russie ou à l'Iran, Washington privilégie désormais l'encerclement stratégique, la compétition technologique et la guerre des dépendances plutôt que l'affrontement frontal. Une domination plus silencieuse, mais toujours efficace.

Le monde multipolaire : une réalité incomplète

Le discours sur la multipolarité est devenu omniprésent. Il traduit une réalité : plusieurs pôles de puissance coexistent et s'affirment. Mais cette multipolarité n'est ni symétrique ni stabilisée. Tous les pôles ne pèsent pas de la même manière, ni dans les mêmes domaines.

La Chine est un rival systémique, mais dépendante de marchés, de routes maritimes et de technologies qu'elle ne contrôle pas entièrement. La Russie est une puissance militaire redoutable, mais économiquement fragile. L'Europe est un géant économique, mais politiquement fragmenté.
Dans ce paysage, les États-Unis restent le point d'équilibre négatif : aucun acteur ne peut structurer l'ordre mondial sans eux, ni totalement contre eux.

Quelle lecture pour le Maroc ?

Pour le Maroc, la question américaine ne se pose pas en termes idéologiques, mais stratégiques. Les États-Unis sont à la fois un partenaire clé, un garant sécuritaire indirect et un acteur influent sur les grandes décisions internationales. La reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara en est une illustration concrète.

Mais cette relation ne peut être pensée comme une dépendance exclusive. Le Maroc évolue dans un monde plus fragmenté, où les marges de manœuvre existent, à condition d'être finement exploitées.

Comprendre que l'Amérique reste centrale sans être omnipotente permet d'éviter deux écueils : l'alignement automatique et la défiance stérile.

La diplomatie marocaine gagne à s'inscrire dans une logique de partenariat lucide : coopérer quand les intérêts convergent, diversifier quand les équilibres l'exigent, préserver son autonomie sans provoquer.

Une hégémonie transformée, pas abolie

Le monde de 2026 n'est pas celui d'un empire américain triomphant, mais ce n'est pas non plus celui de son effacement. L'hégémonie s'est transformée. Elle est moins visible, plus diffuse, parfois contestée, mais toujours structurante.

Parler de monde post-hégémonique est donc prématuré. Ce qui s'ouvre, c'est une phase d'ajustement prolongé, où l'Amérique demeure l'axe autour duquel s'organisent les rivalités, les alliances et les résistances.

Pour les États intermédiaires comme le Maroc, la clé n'est pas de parier sur la chute d'un acteur, mais de comprendre la durée. Dans la géopolitique, ceux qui annoncent trop vite la fin d'un empire se trompent souvent de calendrier.

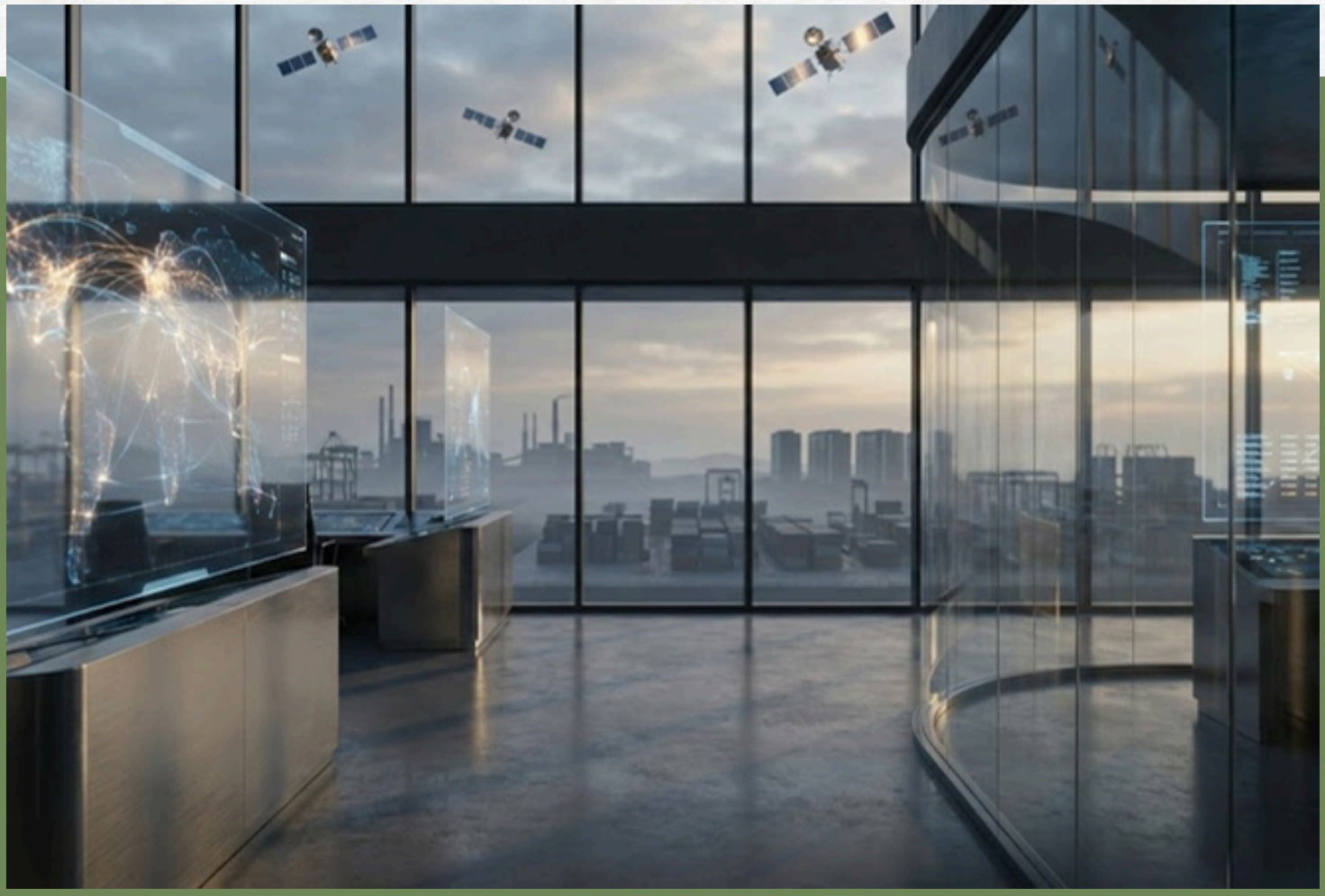

Dossier spécial

CHINE-ÉTATS-UNIS : RIVALITÉ GLOBALE, EFFETS LOCAUX

COMMENT LA GUERRE DES GÉANTS REDESSINE LES ÉCONOMIES INTERMÉDIAIRES

La rivalité sino-américaine ne se limite plus aux droits de douane ou aux discours diplomatiques. Elle redessine en profondeur les chaînes de valeur, les investissements et les choix industriels. Pour les économies intermédiaires, cette confrontation crée autant d'opportunités que de risques. Le Maroc, espace d'arbitrage discret, doit apprendre à naviguer entre les blocs sans perdre sa marge de manœuvre.

La rivalité entre la Chine et les États-Unis est souvent décrite comme un affrontement abstrait entre deux superpuissances. Guerre froide 2.0, choc des modèles, lutte pour la domination mondiale. Ces formules frappent l'imaginaire, mais elles masquent l'essentiel : ce conflit structure déjà, très concrètement, les choix économiques, industriels et diplomatiques des pays intermédiaires.

En 2026, il n'existe plus d'espace économique neutre. La confrontation sino-américaine ne se joue pas seulement à Washington ou à Pékin. Elle se joue dans les ports, les zones industrielles, les infrastructures, les chaînes de valeur et les arbitrages silencieux des États qui, comme le Maroc, ne peuvent ni s'aligner brutalement ni rester passifs.

D'une guerre commerciale à une guerre systémique

La rivalité sino-américaine a longtemps été présentée comme une simple guerre commerciale. Droits de douane, excédents, déficits, accès aux marchés. Cette phase est désormais dépassée. Le conflit est devenu systémique.

Il porte sur la maîtrise des technologies critiques, des semi-conducteurs à l'intelligence artificielle, des réseaux de télécommunications aux batteries électriques. Il s'étend aux normes industrielles, aux routes logistiques, aux investissements stratégiques et même aux récits économiques. Chaque camp cherche moins à gagner qu'à rendre l'autre dépendant ou vulnérable.

Cette logique a un effet direct : les chaînes de valeur mondiales se fragmentent. Les entreprises cherchent à sécuriser leurs approvisionnements, les États à réduire leurs dépendances, les blocs à se protéger.

Les pays intermédiaires au cœur du jeu

Dans ce contexte, les pays intermédiaires deviennent des terrains d'arbitrage stratégique. Ni simples exécutants, ni véritables arbitres, ils sont courtisés, observés, parfois instrumentalisés.

Le Maroc fait partie de ces pays dont la position géographique, la stabilité politique et l'ouverture économique en font un espace attractif. Proximité de l'Europe, accès à l'Afrique, façade atlantique, infrastructures portuaires et industrielles performantes : autant d'atouts dans un monde où la relocalisation partielle et le « friend-shoring » deviennent des priorités.

Mais cette attractivité comporte un risque : celui de devenir un point de friction indirect entre intérêts concurrents.

Le Maroc face aux investissements chinois et occidentaux

La présence chinoise au Maroc, encore mesurée par rapport à d'autres régions, s'inscrit dans une stratégie globale d'ancrage logistique et industriel. Infrastructures, énergie, industrie automobile, zones industrielles : Pékin avance prudemment, sans confrontation frontale.



Les États-Unis et leurs alliés européens, de leur côté, encouragent des stratégies de diversification qui visent à réduire la dépendance à l'Asie. Le Maroc apparaît alors comme une plateforme crédible pour certaines relocalisations industrielles, notamment dans l'automobile, l'aéronautique, les énergies renouvelables ou les composants industriels.

Le défi pour le Royaume n'est pas de choisir un camp, mais de gérer la coexistence de ces intérêts sans se retrouver piégé par des dépendances asymétriques ou des pressions contradictoires.

Arbitrer sans s'exposer

La véritable difficulté réside dans l'arbitrage. Accueillir des investissements chinois tout en restant un partenaire stratégique de l'Occident. Profiter de la recomposition des chaînes de valeur sans devenir un simple atelier délocalisé. Attirer les capitaux sans céder sur les choix souverains.

Cela suppose une capacité rare : penser l'économie comme un prolongement de la géopolitique. Chaque zone industrielle, chaque partenariat technologique, chaque infrastructure critique doit être évalué non seulement en termes de rentabilité, mais aussi d'impact stratégique à long terme.

Le Maroc a jusqu'ici privilégié une approche pragmatique et discrète. Elle lui a permis d'éviter les confrontations ouvertes. Mais à mesure que la rivalité sino-américaine s'intensifie, cette ligne de crête devient plus étroite.

Un monde d'opportunités conditionnelles

La guerre des géants crée des opportunités réelles pour les économies intermédiaires. Mais ces opportunités ne sont ni automatiques ni durables. Elles profitent à ceux qui savent négocier, sélectionner, protéger et anticiper.

Pour le Maroc, l'enjeu est clair : transformer sa position géographique et politique en levier de montée en gamme, et non en simple espace de transit. La rivalité sino-américaine ne doit pas être subie comme une contrainte externe, mais intégrée comme une variable stratégique.

Une rivalité qui s'installe dans la durée

Contrairement à certaines crises conjoncturelles, l'affrontement entre la Chine et les États-Unis s'inscrit dans le temps long. Il ne se résoudra ni par un accord commercial, ni par un changement de leadership politique. Il structure déjà le monde de 2026 et continuera de le façonner.

Pour les pays comme le Maroc, la question n'est donc pas « qui va gagner », mais comment exister durablement dans cet entre-deux. Dans un monde fragmenté, ceux qui savent naviguer entre les blocs, sans illusion ni naïveté, conservent leur liberté de mouvement. Les autres deviennent des variables d'ajustement.



Dossier spécial

PUISSANCES INTERMÉDIAIRES : QUAND LES SECONDS RÔLES COMPTENT

TURQUIE, IRAN, RUSSIE : LES NOUVEAUX PERTURBATEURS DE L'ORDRE MONDIAL

Turquie, Iran, Russie : ces États ne dominent pas l'ordre mondial, mais savent en exploiter les failles. En intervenant dans les zones grises, ils perturbent les équilibres régionaux et influencent les grandes puissances. Pour le Maroc, comprendre ces acteurs, sans les surestimer ni les ignorer, devient indispensable dans un monde où l'instabilité se diffuse par ricochets.

Le monde de 2026 n'est pas seulement structuré par l'affrontement des grandes puissances. Il l'est tout autant par l'action d'États qui ne dominent pas le système, mais qui savent en exploiter les failles. Ces puissances intermédiaires ne disposent ni de l'hégémonie économique des États-Unis ni de la masse critique chinoise. Pourtant, elles influencent profondément les équilibres régionaux et internationaux.

La Turquie, l'Iran et la Russie incarnent cette catégorie d'acteurs capables de peser bien au-delà de leur poids économique réel. Leur stratégie repose sur une lecture opportuniste du monde : intervenir là où les grandes puissances hésitent, combiner diplomatie, force et influence, et transformer les zones grises en leviers.

Une puissance fondée sur la perturbation

Les puissances intermédiaires partagent un trait commun : elles prospèrent dans les interstices du système international. Là où les règles sont floues, les alliances fragiles, les institutions paralysées. Elles n'ont pas besoin d'imposer un ordre global ; il leur suffit de rendre l'ordre existant instable.

La Russie, malgré des fragilités économiques évidentes, continue d'exercer une influence militaire et politique déterminante, notamment par sa capacité à accepter le coût du risque. L'Iran compense ses contraintes par une stratégie indirecte, s'appuyant sur des réseaux régionaux et une projection asymétrique. La Turquie, quant à elle, combine ambition néo-ottomane, pragmatisme économique et usage maîtrisé de la force.

Ces États ne cherchent pas la reconnaissance universelle. Ils recherchent la capacité de nuisance et de négociation.

Le retour des politiques de puissance régionales

Ce qui distingue ces puissances intermédiaires des grandes puissances, c'est leur focalisation régionale. Elles ne cherchent pas à remodeler le monde, mais à sécuriser leur environnement immédiat, quitte à s'affranchir des règles internationales.

La Turquie étend son influence en Méditerranée orientale, en Afrique du Nord et au Sahel. L'Iran structure une profondeur stratégique du Golfe au Levant. La Russie, affaiblie par la guerre en Ukraine, conserve une capacité de déstabilisation notable en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient.

Cette dynamique rend le système international plus imprévisible. Les lignes rouges deviennent floues, les escalades plus difficiles à contrôler.



Des effets indirects sur le Maroc

Le Maroc n'est pas un acteur direct de ces stratégies de perturbation. Mais il en subit les effets indirects. Instabilité au Sahel, recomposition des alliances en Méditerranée, instrumentalisation des flux migratoires, pressions énergétiques : autant de conséquences qui atteignent le Royaume sans confrontation directe.

La présence turque en Afrique, par exemple, redessine certains équilibres économiques et politiques. L'influence iranienne dans certaines régions alimente des tensions sécuritaires plus larges. La projection russe en Afrique modifie les rapports de force dans des espaces où le Maroc développe sa diplomatie économique et religieuse.

Face à ces acteurs, la prudence est une stratégie, mais elle ne suffit pas.

Neutralité active et vigilance stratégique

Pour un État comme le Maroc, la montée en puissance de ces acteurs impose une posture de neutralité active. Il ne s'agit ni de s'aligner ni de s'opposer frontalement, mais de comprendre les logiques à l'œuvre, d'anticiper leurs mouvements et de protéger ses propres espaces d'influence.

Cela suppose une diplomatie agile, capable de dialoguer sans se compromettre, et une politique de sécurité attentive aux signaux faibles. Les puissances intermédiaires testent en permanence les limites. Ceux qui n'observent pas attentivement deviennent des terrains d'expérimentation.

Un monde moins stable, mais plus lisible

Paradoxalement, l'émergence de ces acteurs rend le monde à la fois plus instable et plus lisible. Les ambitions sont affichées, les stratégies assumées, les lignes de fracture visibles. La confusion ne vient pas de l'opacité, mais de la multiplicité des jeux en cours.

Pour le Maroc, comprendre ces puissances intermédiaires, c'est accepter que le monde ne se résume plus à un face-à-face entre grands blocs. C'est aussi reconnaître que la stabilité ne se décrète plus par l'équilibre des puissances, mais par la capacité à naviguer dans l'incertitude.



Dossier spécial

RENSEIGNEMENT ET GUERRE INVISIBLE
QUAND L'INFORMATION DEVIENT L'ARME CENTRALE DES ÉTATS



La guerre contemporaine ne se déclare plus, elle s'infiltre. Cyberattaques, espionnage économique, manipulation de l'information : l'affrontement se joue désormais dans l'ombre. Pour un pays ouvert et stable comme le Maroc, la vigilance stratégique devient une condition de souveraineté. L'information est devenue une arme, et la maîtrise du renseignement, un impératif silencieux.

Les conflits contemporains ne commencent plus par des déclarations de guerre. Ils s'installent lentement, discrètement, souvent sans bruit. En 2026, la plupart des affrontements décisifs ne se jouent ni sur des lignes de front clairement identifiées ni dans des batailles spectaculaires, mais dans l'ombre : renseignement, cyberattaques, manipulation de l'information, pression normative, espionnage économique.

La guerre invisible n'est pas une nouveauté. Ce qui change, c'est son ampleur, sa banalisation et son intégration complète aux stratégies étatiques. Le renseignement n'est plus un outil auxiliaire de la guerre ; il en est devenu le cœur.

Du renseignement classique à l'hyper-renseignement

Pendant longtemps, le renseignement reposait sur des méthodes humaines : agents, informateurs, interceptions ciblées. Aujourd'hui, ces pratiques existent toujours, mais elles sont démultipliées par la technologie. Données massives, intelligence artificielle, surveillance algorithmique, cyber-infiltrations : l'information circule plus vite que les décisions politiques censées l'encadrer.

Les États les plus efficaces ne sont plus ceux qui collectent le plus d'informations, mais ceux qui savent les traiter, les hiérarchiser et les exploiter avant les autres. L'avance stratégique se joue désormais en millisecondes.

Cette transformation a un effet majeur : la frontière entre sécurité intérieure et sécurité extérieure s'efface. La guerre invisible traverse les sociétés, touche les infrastructures civiles, les entreprises, les médias, parfois même les citoyens ordinaires.

La donnée comme champ de bataille

En 2026, la donnée est devenue un actif stratégique comparable au pétrole du XXe siècle. Qui contrôle les flux de données contrôle une partie du réel. Les cyberattaques ne visent plus seulement à perturber, mais à anticiper, influencer et contraindre.

Sabotage de systèmes énergétiques, espionnage industriel, vol de secrets commerciaux, manipulation de l'opinion via les réseaux sociaux : autant de pratiques désormais intégrées aux arsenaux étatiques. La guerre invisible est permanente, diffuse, souvent indétectable.

Dans ce contexte, les grandes plateformes technologiques deviennent des acteurs géopolitiques à part entière. Elles concentrent des volumes d'informations que certains États ne maîtrisent plus totalement. La souveraineté ne se joue donc plus seulement entre États, mais aussi entre États et acteurs privés.

Un Maroc concerné, même sans être ciblé

Le Maroc n'est pas un acteur offensif majeur de cette guerre invisible. Mais il en est un espace exposé. Économie ouverte, infrastructures stratégiques, rôle régional croissant : autant de facteurs qui attirent l'attention.

La cybersécurité, longtemps perçue comme un enjeu technique, devient une question de sécurité nationale. Ports, réseaux électriques, télécommunications, systèmes financiers, bases de données publiques : ces infrastructures sont autant de cibles potentielles, non pas pour être détruites, mais pour être observées, testées, contournées.

La stabilité marocaine, souvent citée comme un atout, est aussi une vulnérabilité : elle suppose une vigilance constante dans un environnement où l'attaque ne se manifeste pas toujours par le chaos, mais par l'érosion progressive de la confiance.

Influence, information et perception

La guerre invisible ne se limite pas aux systèmes. Elle vise aussi les esprits. Campagnes de désinformation, récits concurrents, instrumentalisation des tensions identitaires ou sociales font désormais partie des stratégies d'influence.

Pour un pays comme le Maroc, qui projette une image de stabilité et de médiation, la bataille de la perception est essentielle. Elle ne se gagne pas par la censure ou la réaction tardive, mais par la cohérence du récit national, la crédibilité des institutions et la transparence maîtrisée.

L'information n'est plus seulement ce qui est vrai ou faux, mais ce qui est cru, partagé, amplifié. Ignorer cette réalité, c'est laisser d'autres écrire le récit à sa place.

Sécurité sans paranoïa

Reconnaître l'existence de la guerre invisible ne signifie pas sombrer dans la paranoïa sécuritaire. Le défi est précisément là : se protéger sans se refermer, anticiper sans sur-réagir, surveiller sans étouffer.

Pour le Maroc, cela suppose un investissement soutenu dans les compétences, la formation, la coopération internationale et la culture stratégique. Le renseignement moderne n'est pas seulement une affaire de moyens, mais de gouvernance.

Une guerre sans fin déclarée

La guerre invisible n'a ni début clair ni fin identifiable. Elle s'inscrit dans la durée, accompagne toutes les autres formes de conflit et s'adapte en permanence. Elle est devenue l'arrière-plan permanent des relations internationales.

Dans un monde où la force brute reste présente mais insuffisante, l'information décide souvent avant l'action. Ceux qui la maîtrisent gagnent du temps, de l'influence et de la marge de manœuvre. Ceux qui la négligent découvrent trop tard que la bataille était déjà engagée.



Dossier spécial

LA DÉMOGRAPHIE COMME DESTIN GÉOPOLITIQUE

QUAND LA POPULATION DÉCIDE AVANT LA POLITIQUE

Vieillissement au Nord, jeunesse au Sud, transitions accélérées : la démographie redessine le monde plus sûrement que bien des sommets internationaux. Pour le Maroc, situé à un moment charnière de sa transition démographique, les choix faits aujourd'hui pèseront sur la stabilité, l'emploi et la projection régionale de demain. Une variable lente, mais décisive.

Les guerres font la une, les crises économiques affolent les marchés, les technologies captent l'attention. Mais en arrière-plan, une force plus silencieuse agit avec une constance implacable : la démographie. Elle ne produit ni images spectaculaires ni déclarations martiales. Pourtant, elle façonne durablement la puissance, la stabilité et les trajectoires des États.

En 2026, le monde est entré dans une phase de désynchronisation démographique profonde. Certains pays vieillissent rapidement, d'autres demeurent jeunes et en forte croissance, tandis que quelques-uns traversent une transition accélérée qui bouleverse leurs équilibres sociaux. Cette fracture démographique redessine les rapports de force bien plus sûrement que bien des sommets diplomatiques.

Vieillir ou croître : deux vulnérabilités différentes

Les pays occidentaux, mais aussi le Japon, la Corée du Sud ou certaines économies asiatiques, font face à un vieillissement rapide de leur population. Moins d'actifs, plus de retraités, des systèmes sociaux sous tension, une pénurie de main-d'œuvre : le défi est autant économique que politique. La capacité de projection de puissance s'en trouve affectée, non par manque de technologie, mais par épuisement démographique.

À l'inverse, de nombreux pays du Sud, notamment en Afrique, connaissent une croissance démographique soutenue. Cette jeunesse massive est souvent présentée comme un atout. Elle peut l'être. Mais sans emploi, sans formation et sans perspectives, elle devient une source d'instabilité, de migrations forcées et de tensions internes.

La démographie n'est donc ni une bénédiction automatique ni une fatalité. Elle est une pression structurelle.

Le Maroc à l'heure de la transition

Le Maroc occupe une position intermédiaire singulière. Il n'est plus un pays à très forte croissance démographique, mais il n'est pas encore confronté au vieillissement brutal des sociétés européennes. Il se situe dans une zone de transition, où les choix faits aujourd'hui détermineront l'équilibre des décennies à venir.

La baisse de la fécondité, l'urbanisation accélérée, l'allongement de l'espérance de vie et l'évolution des structures familiales transforment silencieusement la société marocaine. Ces mutations ont des conséquences directes sur l'école, l'emploi, la santé, les retraites et, in fine, la stabilité sociale.



Ignorer ces signaux serait une erreur stratégique. La démographie ne se corrige pas par décret.

Jeunesse, emploi et projection régionale

La jeunesse marocaine demeure un atout potentiel majeur. Mais elle est aussi un révélateur impitoyable des limites du modèle économique. L'emploi, la formation et la mobilité sociale deviennent des enjeux géopolitiques internes. Une jeunesse frustrée affaiblit la cohésion nationale ; une jeunesse intégrée renforce la capacité d'influence.

À l'échelle régionale, la démographie conditionne également la projection marocaine en Afrique. Comprendre les dynamiques démographiques africaines permet d'anticiper les flux migratoires, les besoins en infrastructures, les partenariats économiques et les risques sécuritaires. Là encore, la lecture démographique précède l'action diplomatique.

Migration : symptôme plus que cause

Les migrations internationales sont souvent perçues comme un problème en soi. Elles sont en réalité le symptôme de déséquilibres démographiques et économiques profonds. Le Maroc, à la fois pays d'origine, de transit et d'accueil, se trouve au cœur de ces dynamiques.

Gérer les migrations sans comprendre la démographie revient à traiter les conséquences sans s'attaquer aux causes. À l'inverse, intégrer la variable démographique dans la stratégie nationale permet d'aborder ces flux avec plus de lucidité et moins de crispation.

La démographie comme outil de puissance

À long terme, la démographie détermine la taille des marchés, la disponibilité de la main-d'œuvre, la soutenabilité des systèmes sociaux et la capacité d'innovation. Elle conditionne aussi la crédibilité militaire, la profondeur stratégique et l'influence culturelle.

Les États qui anticipent leurs transitions démographiques disposent d'un avantage décisif. Ceux qui les subissent improvisent dans l'urgence.

Une horloge qui ne s'arrête pas

La démographie avance à son propre rythme, indifférente aux cycles politiques. Elle impose une temporalité longue dans un monde obsédé par l'instantané. Pour le Maroc, comme pour beaucoup d'États, la question n'est pas de savoir si ces mutations auront lieu, mais s'il saura les transformer en levier plutôt qu'en contrainte.

Dans le jeu géopolitique, les batailles se gagnent parfois avant même d'être engagées. La démographie fait partie de ces batailles silencieuses. Ceux qui la lisent à temps écrivent l'avenir. Les autres le découvrent trop tard.



Dossier spécial

DIASPORAS : PUISSANCES SILENCIEUSES
QUAND L'INFLUENCE DÉPASSE LES FRONTIÈRES NATIONALES

Les diasporas ne sont plus de simples communautés expatriées. Elles influencent les économies, les récits et parfois les décisions politiques. Forte de millions de Marocains à l'étranger, la diaspora marocaine représente un capital stratégique sous-exploité. Entre soft power, tensions importées et loyautés multiples, elle est devenue un acteur géopolitique à part entière.

Longtemps, les diasporas ont été perçues comme des réalités sociales périphériques : communautés expatriées, flux migratoires, questions d'intégration ou de transferts financiers. Cette lecture est aujourd'hui dépassée. En 2026, les diasporas sont devenues des acteurs géopolitiques discrets mais structurants, capables d'influencer les économies, les opinions publiques et parfois même les décisions politiques des États.

Dans un monde fragmenté, où la souveraineté se redéfinit et où les frontières se durcissent sans jamais être totalement étanches, les diasporas constituent des ponts vivants entre les territoires. Elles échappent aux logiques classiques de puissance, mais en modifient profondément les équilibres.

De la migration à l'influence transnationale

La mondialisation a multiplié les mobilités humaines. Mais ce qui transforme une diaspora en levier géopolitique, ce n'est pas le nombre seul. C'est la capacité d'organisation, de mobilisation et de projection d'influence.

Certaines diasporas jouent un rôle économique décisif par les transferts financiers, l'investissement ou l'entrepreneuriat. D'autres exercent une influence politique dans leurs pays d'accueil, pesant sur les débats publics, les élections ou les orientations diplomatiques. D'autres encore agissent sur le registre culturel et symbolique, façonnant les perceptions et les récits.

La diaspora n'est plus seulement un prolongement du pays d'origine ; elle devient parfois un acteur autonome, avec ses propres intérêts et ses propres contradictions.

Les Marocains du monde : un capital stratégique sous-exploité

La diaspora marocaine illustre pleinement cette mutation. Forte de plusieurs millions de personnes réparties principalement en Europe, en Amérique du Nord et dans le monde arabe, elle représente un capital humain, économique et culturel considérable.

Les transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger constituent depuis des années un pilier de l'économie nationale. Mais réduire la diaspora à cette seule fonction serait une erreur stratégique. Les compétences, les réseaux, l'influence sociale et politique de ces communautés sont des ressources de puissance douce encore insuffisamment structurées.



Le défi n'est pas de contrôler la diaspora, mais de l'associer. De créer des cadres souples de coopération, de reconnaissance et de participation, sans l'enfermer dans une relation instrumentale.

Diasporas et bataille des récits

Dans les conflits contemporains, la bataille ne se joue pas uniquement sur le terrain ou dans les chancelleries. Elle se joue aussi dans l'espace médiatique, académique et culturel des pays d'accueil. Les diasporas y occupent une place centrale.

Elles peuvent défendre les positions de leur pays d'origine, mais aussi les contester. Elles peuvent amplifier une cause ou la fragiliser. Elles sont souvent les premières cibles des campagnes d'influence et de désinformation.

Pour le Maroc, la question du récit est cruciale, notamment sur des dossiers sensibles comme le Sahara. La mobilisation de relais crédibles au sein des diasporas, sans pression ni injonction, devient un enjeu stratégique majeur.

Entre loyautés multiples et tensions importées

Les diasporas vivent souvent dans une pluralité d'appartenances. Elles naviguent entre loyauté au pays d'origine, intégration dans le pays d'accueil et revendications propres. Cette complexité peut être une richesse, mais elle peut aussi devenir une source de tensions.

Certains conflits régionaux se projettent dans les sociétés d'accueil à travers les diasporas, alimentant des polarisations identitaires. Le défi pour les États est alors de reconnaître cette réalité sans la criminaliser, tout en évitant que ces tensions ne soient instrumentalisées.

Le Maroc, par sa tradition de modération religieuse et de pluralisme culturel, dispose d'atouts pour promouvoir une diaspora facteur de stabilité plutôt que de fracture.

Une puissance qui ne se décrète pas

Contrairement aux instruments classiques de puissance, l'influence diasporique ne se décrète pas. Elle se cultive sur le long terme, par la confiance, la reconnaissance et la cohérence. Les États qui cherchent à instrumentaliser leurs diasporas sans leur offrir un espace de dialogue crédible finissent par les perdre.

La puissance silencieuse des diasporas repose sur l'exemplarité du pays d'origine, la qualité de ses institutions et la clarté de son projet national. Là encore, la politique intérieure et la politique extérieure sont indissociables.

Une géopolitique à hauteur d'humain

Dans un monde obsédé par les blocs, les frontières et les rapports de force, les diasporas rappellent une évidence : la géopolitique est aussi une affaire de trajectoires individuelles, de réseaux humains et de récits partagés.

Pour le Maroc, penser les diasporas comme un levier stratégique ne signifie pas les enrôler dans une logique de confrontation, mais les reconnaître comme des acteurs à part entière de son rayonnement. Dans la durée, ce sont souvent ces puissances discrètes qui font la différence, loin des sommets et des discours officiels.



Dossier spécial

MERS, DÉTROITS ET CÂBLES : LE MAROC FACE À L'OCÉAN-MONDE

POURQUOI LA PUISSANCE DU XXIe SIÈCLE PASSE PAR LES ESPACES MARITIMES

La mer n'est plus un espace neutre. Détroits stratégiques, ports géants, câbles sous-marins : les océans sont devenus le cœur battant de la mondialisation sécurisée. Pour le Maroc, puissance maritime souvent sous-estimée, l'Atlantique et le détroit de Gibraltar sont des leviers de souveraineté autant que des vulnérabilités à protéger.

Pendant longtemps, la géopolitique s'est racontée depuis les terres. Frontières, armées, capitales, lignes de front. La mer apparaissait comme un simple espace de circulation, neutre par nature, ouvert à tous. Cette vision appartient au passé. En 2026, les mers et les océans sont redevenus des territoires politiques à part entière, disputés, militarisés et stratégiquement essentiels.

Pour un pays comme le Maroc, cette mutation n'est pas théorique. Elle touche au cœur de sa position géographique, de son modèle économique et de sa projection internationale. Le Royaume n'est pas seulement un État continental tourné vers l'Afrique et l'Europe ; il est aussi un acteur maritime majeur, parfois sans en mesurer pleinement les implications.

La mer, colonne vertébrale de la mondialisation

Près de 90 % du commerce mondial transite par voie maritime. Énergie, matières premières, produits manufacturés, denrées alimentaires : la mer est l'artère principale de l'économie globale. Mais au-delà des marchandises visibles, les océans transportent aussi l'invisible.

Les câbles sous-marins, qui assurent plus de 95 % des communications numériques mondiales, sont devenus des infrastructures critiques. Internet, finance, données, communications diplomatiques et militaires reposent sur ces lignes fragiles, posées au fond des mers. Saboter un câble, c'est perturber un pays sans tirer un seul missile.
La mer n'est donc plus seulement un espace de flux. Elle est un espace de vulnérabilités stratégiques.

Détroits et passages : les nouveaux goulots d'étranglement

Les détroits – Gibraltar, Ormuz, Bab el-Mandeb, Malacca – sont redevenus des points de tension majeurs. Leur contrôle, ou leur simple menace de blocage, suffit à désorganiser des économies entières.

Le Maroc, par sa proximité immédiate avec le détroit de Gibraltar, se situe à l'un des points les plus sensibles du commerce mondial. Ce détroit n'est pas seulement un passage maritime ; c'est un nœud géopolitique, où se croisent intérêts européens, africains, américains et asiatiques.

Cette centralité impose des responsabilités. Sécurité maritime, surveillance, coopération internationale : la stabilité de ces espaces conditionne directement celle du Royaume.

Tanger Med : infrastructure économique, levier stratégique

Le port de Tanger Med est souvent présenté comme une réussite logistique et industrielle. Il l'est. Mais il est surtout un outil de puissance silencieuse. En structurant les flux commerciaux entre l'Europe, l'Afrique et le reste du monde, il inscrit le Maroc dans les grandes routes maritimes globales.



Un port de cette envergure n'est jamais neutre. Il attire les investissements, les intérêts, mais aussi les regards. Il devient un point d'ancrage stratégique, un espace à protéger, à sécuriser, à intégrer dans une vision plus large de souveraineté maritime.

Le Maroc a compris que la mer n'était pas une frontière, mais un prolongement du territoire national.

ZEE, ressources et profondeur stratégique
Au-delà des ports et des détroits, la question des zones économiques exclusives (ZEE) devient centrale. Pêche, ressources énergétiques potentielles, minerais, biodiversité : les espaces maritimes recèlent des richesses encore largement sous-exploitées.

Dans le contexte du Sahara marocain, la dimension maritime est souvent sous-estimée. Pourtant, l'accès à l'Atlantique sud, la continuité des ZEE et la sécurisation des espaces maritimes constituent des enjeux stratégiques de long terme. Là encore, la souveraineté territoriale et la souveraineté maritime sont indissociables.

Câbles, données et souveraineté invisible
Le Maroc est également concerné par la géographie des câbles sous-marins. Points d'atterrissement, hubs de connectivité, routes numériques : ces infrastructures conditionnent l'intégration du pays dans l'économie numérique mondiale.

Protéger ces câbles, diversifier les routes, renforcer la résilience des réseaux devient une question de sécurité nationale. La souveraineté ne se limite plus à ce qui est visible à la surface ; elle se joue aussi au fond de la mer.

Une mer à penser stratégiquement
Le monde de 2026 redécouvre que la puissance maritime ne se résume pas à une flotte de guerre. Elle repose sur la capacité à sécuriser les flux, à protéger les infrastructures, à anticiper les conflits d'usage et à coopérer sans naïveté.

Pour le Maroc, penser la mer comme un espace stratégique implique une vision intégrée : économique, sécuritaire, environnementale et numérique. Cela suppose aussi une culture maritime plus affirmée dans le débat public et stratégique.

L'océan comme horizon, pas comme décor
Dans un monde qui se referme, la mer reste un espace d'ouverture. Mais cette ouverture n'est ni gratuite ni automatique. Elle se mérite, se protège et se gouverne.

Le Maroc, par sa position, dispose d'un atout rare : être à la fois carrefour maritime et point de stabilité. Encore faut-il accepter que l'océan ne soit plus un décor, mais un champ de bataille discret où se joue une partie essentielle de l'avenir.



Dossier spécial

L'ESPACE, NOUVELLE FRONTIÈRE STRATÉGIQUE
QUAND LA SOUVERAINETÉ SE JOUE AU-DESSUS DE NOS TÊTES

Satellites, données géospatiales, constellations privées : l'espace est désormais un champ de bataille discret. Sans accès maîtrisé à ces infrastructures, il n'y a plus de souveraineté pleine. Pour le Maroc, utilisateur intensif mais dépendant, l'enjeu n'est pas la conquête spatiale, mais la sécurisation de son accès à un espace devenu critique.

Pendant longtemps, l'espace a été cantonné à l'imaginaire scientifique, à la rivalité symbolique entre grandes puissances ou à l'exploration pacifique. Il évoquait la Lune, les étoiles, la recherche fondamentale. Cette époque est révolue. En 2026, l'espace est devenu un territoire stratégique à part entière, un prolongement direct des rapports de force terrestres, maritimes et numériques.

Les satellites, les constellations orbitales et les infrastructures spatiales ne relèvent plus du prestige. Ils conditionnent la sécurité, l'économie, les communications et même la stabilité politique des États. Sans accès maîtrisé à l'espace, il n'y a plus de souveraineté pleine.

Des satellites partout, une dépendance totale

Navigation, télécommunications, prévisions météorologiques, gestion des catastrophes, agriculture, finance, défense : une part croissante des activités humaines dépend aujourd'hui des satellites. Leur disparition soudaine paralyserait instantanément des sociétés entières.

Cette dépendance crée une vulnérabilité nouvelle. Les États ne se demandent plus seulement comment utiliser l'espace, mais comment le protéger. La capacité à aveugler un adversaire en perturbant ses systèmes spatiaux devient un levier stratégique majeur, souvent plus efficace qu'une frappe conventionnelle.

Militarisation discrète, mais assumée

Officiellement, l'espace reste un patrimoine commun de l'humanité. Dans les faits, il est déjà militarisé. États-Unis, Chine, Russie, mais aussi Inde ou Iran développent des capacités antisatellites, des systèmes de brouillage, des technologies de surveillance avancées.

La guerre spatiale n'a pas besoin d'explosions spectaculaires pour être efficace. Un satellite déplacé, neutralisé ou aveuglé suffit à désorganiser une chaîne de commandement, un système économique ou une capacité militaire. L'espace devient ainsi un multiplicateur de puissance, mais aussi un facteur de fragilité globale.



Privatisation et confusion des rôles
Une autre rupture majeure tient à l'entrée massive des acteurs privés. Les grandes constellations de satellites commerciaux, à commencer par celles dédiées à Internet et aux télécommunications, brouillent la frontière entre usage civil et usage stratégique.

Ces acteurs privés, souvent américains ou chinois, deviennent des pivots incontournables de la connectivité mondiale. Leur neutralité est théorique. En situation de crise, ils se retrouvent intégrés, volontairement ou non, dans les stratégies étatiques.

La souveraineté ne se joue donc plus seulement entre États, mais aussi dans la relation entre États et entreprises technologiques.

Le Maroc face à l'enjeu spatial
Le Maroc n'est pas une puissance spatiale au sens classique. Mais il est un utilisateur intensif de services spatiaux, et donc un acteur indirect de cette nouvelle géopolitique. Satellites d'observation, télécommunications, données géospatiales : ces outils sont devenus essentiels à la gestion du territoire, de l'agriculture, de l'urbanisation et de la sécurité.

Ne pas disposer de capacités propres ne signifie pas être absent. Cela signifie être dépendant. La question stratégique pour le Maroc n'est donc pas de rivaliser avec les grandes puissances, mais de sécuriser son accès à l'espace, de diversifier ses partenariats et de développer des compétences nationales.

Données, souveraineté et anticipation
L'espace n'est pas seulement un enjeu militaire ou technologique. Il est un enjeu de données. Les informations collectées depuis l'orbite alimentent la prise de décision publique et privée. Qui contrôle ces données contrôle une partie du récit territorial.

Pour un pays comme le Maroc, confronté à des enjeux agricoles, climatiques et sécuritaires spécifiques, la maîtrise des données spatiales est un levier stratégique sous-estimé. Là encore, la question n'est pas de tout posséder, mais de ne pas tout subir.

Une frontière sans doctrine claire
Le droit spatial international est largement en retard sur les usages. Les règles sont floues, les mécanismes de contrôle limités, les responsabilités difficiles à établir. Cette zone grise favorise les comportements opportunistes et accroît le risque d'escalade invisible.

Dans ce contexte, les États qui n'élaborent pas de doctrine spatiale claire se retrouvent relégués au rang de consommateurs passifs d'un espace devenu conflictuel.

L'espace, miroir du monde terrestre
Ce que révèle la nouvelle géopolitique spatiale, c'est une constante : l'espace ne corrige pas les déséquilibres terrestres, il les prolonge. Les rivalités, les dépendances et les asymétries y sont reproduites, parfois amplifiées.

Pour le Maroc, intégrer l'espace dans sa réflexion stratégique n'est plus un luxe. C'est une nécessité. Car dans un monde où la souveraineté se joue désormais à plusieurs niveaux, celui qui ignore le ciel finit par perdre pied sur terre.



Dossier spécial

CYBERESPACE : LA FIN DE L'INTERNET NAÏF
SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE, FRAGMENTATION ET RETOUR DE L'ÉTAT

Internet n'est plus un espace libre et sans frontières. États et grandes plateformes se disputent désormais le contrôle des données, des infrastructures et des récits. La souveraineté numérique s'impose comme un enjeu stratégique central. Pour le Maroc, protéger sans étouffer, réguler sans fermer, devient un exercice d'équilibriste incontournable.

Internet est né avec une promesse : celle d'un espace ouvert, horizontal, affranchi des frontières et des souverainetés classiques. Pendant des années, cette promesse a nourri un imaginaire puissant, porté par l'innovation, la liberté d'expression et la circulation sans entrave de l'information. En 2026, cet imaginaire s'est largement dissipé. L'Internet naïf est mort.

Le cyberespace n'est plus un espace neutre. Il est devenu un champ de bataille stratégique, un territoire disputé, surveillé, fragmenté. Les États y sont revenus en force, non par nostalgie autoritaire, mais par nécessité politique et sécuritaire.

De l'utopie numérique à la géopolitique des réseaux

La montée en puissance des cyberattaques, de l'espionnage numérique, des campagnes de désinformation et des ingérences électorales a profondément modifié la perception d'Internet. Les réseaux ne sont plus seulement des outils de communication ; ils sont des vecteurs de puissance et de vulnérabilité.

Les États ont compris que laisser cet espace aux seuls acteurs privés revenait à abandonner une partie de leur souveraineté. La régulation, la surveillance et le contrôle des infrastructures numériques sont donc devenus des priorités stratégiques.

Ce retour de l'État ne signifie pas nécessairement censure ou fermeture totale. Il traduit une volonté de reterritorialiser le cyberespace.

Fragmentation et souveraineté numérique

Le cyberespace mondial se fragmente progressivement. Certains parlent de « splinternet » : un Internet éclaté en zones d'influence, régi par des normes différentes.

La Chine a construit sa muraille numérique. La Russie a renforcé le contrôle de ses données. L'Europe tente de réguler sans fermer. Les États-Unis conservent un avantage structurel grâce à la domination de leurs plateformes.

Cette fragmentation n'est pas idéologique. Elle est stratégique. Chaque État cherche à protéger ses données, ses infrastructures critiques et ses capacités d'influence. Le cyberespace devient ainsi une extension directe du territoire national.

Données : le nerf de la puissance numérique

La donnée est au cœur de cette transformation. Collectée, analysée, exploitée, elle permet d'anticiper les comportements, d'orienter les décisions et d'exercer une influence diffuse mais durable. Les grandes plateformes technologiques concentrent des volumes de données que peu d'États sont capables d'égaler.



Cette asymétrie pose une question fondamentale : qui gouverne réellement l'espace numérique ? Les États, qui définissent les règles, ou les entreprises, qui détiennent les infrastructures et les données ?

Pour beaucoup de pays, la réponse est encore floue.

Le Maroc face à la souveraineté numérique

Le Maroc est pleinement intégré à l'économie numérique mondiale. Cette ouverture est un atout. Mais elle s'accompagne de vulnérabilités croissantes. Infrastructures critiques, services publics, systèmes financiers, données personnelles : tout transite désormais par des réseaux numériques.

La souveraineté numérique ne signifie pas autarcie technologique. Elle implique la capacité à choisir ses dépendances, à sécuriser ses infrastructures et à protéger ses données sensibles. Elle suppose aussi une montée en compétence locale, en cybersécurité, en gouvernance des données et en régulation.

Le défi marocain est donc moins technique que stratégique : intégrer le numérique dans une vision globale de souveraineté.

Désinformation et bataille des récits

Le cyberespace est aussi le théâtre d'une bataille permanente pour l'attention et la crédibilité. Les campagnes de désinformation exploitent les fractures sociales, identitaires ou politiques. Elles ne visent pas toujours à convaincre, mais à désorienter, à semer le doute, à affaiblir la confiance.

Pour un pays comme le Maroc, qui mise sur la stabilité et la crédibilité internationale, la maîtrise du récit numérique est un enjeu central. Elle ne passe pas par la répression, mais par la cohérence, la transparence et la réactivité.

Réguler sans étouffer

La tentation sécuritaire est réelle. Mais un cyberespace trop contrôlé étouffe l'innovation, la créativité et la confiance. Le défi pour les États est de trouver un équilibre instable entre protection et ouverture.

Les sociétés qui réussiront seront celles capables de sécuriser leurs réseaux sans sacrifier les libertés fondamentales. Celles qui échoueront oscilleront entre chaos numérique et autoritarisme technologique.

La fin d'une innocence

La fin de l'Internet naïf ne signifie pas la fin d'Internet. Elle marque l'entrée dans un âge adulte, conflictuel et stratégique. Le cyberespace est désormais un lieu de pouvoir, comme les autres.

Pour le Maroc, accepter cette réalité est une condition de lucidité. Dans un monde où les frontières se déplacent dans le numérique, ignorer le cyberespace revient à abandonner une partie de sa souveraineté sans combat.



Dossier spécial

DÉGLOBALISATION : MENACE OU OPPORTUNITÉ POUR LE MAROC ?

RELOCALISER SANS S'ISOLER, PROTÉGER SANS SE REFERMER

La mondialisation se transforme sans disparaître. Relocalisations partielles, chaînes de valeur sécurisées, partenariats sélectifs : la déglobalisation redessine les règles du jeu économique. Pour le Maroc, l'enjeu est clair : capter les opportunités sans devenir un simple maillon interchangeable. Une question de stratégie, plus que d'idéologie.

Pendant trois décennies, la mondialisation a été présentée comme un mouvement irréversible. Libre circulation des biens, des capitaux, des technologies et, dans une moindre mesure, des personnes. En 2026, ce récit est profondément ébranlé. Les États ne parlent plus d'ouverture totale, mais de sécurisation, de résilience et de souveraineté économique. La déglobalisation n'est pas un slogan idéologique ; c'est une réaction pragmatique à un monde devenu instable.

La question n'est donc pas de savoir si la mondialisation est finie, mais comment elle se transforme. Et surtout, ce que cette transformation implique pour des économies intermédiaires comme celle du Maroc.

D'une mondialisation fluide à une mondialisation sous conditions

Les chocs successifs – crise financière, pandémie, tensions géopolitiques, guerre en Ukraine, rivalités technologiques – ont mis en lumière la fragilité des chaînes de valeur mondiales. Dépendre d'un seul fournisseur, d'une seule route maritime ou d'un seul marché est devenu un risque stratégique.

Les grandes puissances réagissent en relocalisant partiellement certaines productions, en diversifiant leurs approvisionnements et en privilégiant des partenaires jugés « fiables ». Ce mouvement ne signifie pas la fermeture des économies, mais une sélection accrue des interdépendances.

La mondialisation devient plus politique, plus stratégique, moins automatique.

Une opportunité réelle pour les économies intermédiaires

Dans ce contexte, les économies intermédiaires peuvent tirer leur épingle du jeu. Proximité géographique, stabilité politique, accords commerciaux, coûts compétitifs : autant de facteurs qui attirent les entreprises cherchant à réorganiser leurs chaînes de production.

Le Maroc dispose de plusieurs atouts dans cette nouvelle configuration. Sa position entre l'Europe et l'Afrique, ses infrastructures logistiques, son ouverture commerciale et sa stabilité relative en font un candidat crédible à certaines relocalisations industrielles.



Mais cette opportunité n'est ni garantie ni éternelle.

Le risque de la déglobalisation subie

La déglobalisation peut aussi être synonyme d'exclusion. Les pays qui ne montent pas en gamme, qui ne sécurisent pas leur environnement des affaires ou qui restent cantonnés à des segments à faible valeur ajoutée risquent de devenir des zones tampons, utiles mais remplaçables.

Pour le Maroc, le défi est clair : éviter d'être un simple atelier délocalisé au service de stratégies étrangères. Cela suppose une politique industrielle cohérente, un investissement massif dans le capital humain et une capacité à négocier des partenariats équilibrés.

Industrie, technologie et souveraineté économique

La nouvelle mondialisation valorise la capacité à produire, à transformer et à innover localement. Les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, des énergies renouvelables, de l'agro-industrie ou des composants industriels offrent des opportunités, à condition d'intégrer progressivement plus de valeur locale.

La souveraineté économique ne signifie pas produire tout soi-même. Elle implique la capacité à choisir ce qui doit être maîtrisé, ce qui peut être partagé et ce qui doit être sécurisé. Là encore, la lucidité prime sur l'idéologie.

Afrique, Europe : arbitrer sans s'enfermer

Le Maroc se trouve à l'interface de deux espaces économiques majeurs : l'Europe et l'Afrique. La déglobalisation renforce cette position, mais elle la rend aussi plus exigeante. Il ne s'agit plus seulement d'être un pont, mais un acteur structurant.

La relation avec l'Europe évolue vers plus de conditionnalité. L'ancrage africain, lui, offre des perspectives de croissance, mais exige des stratégies patientes et adaptées aux réalités locales. La diversification des partenariats devient une condition de résilience.

Une déglobalisation à penser, pas à subir

La déglobalisation n'est ni une catastrophe annoncée ni une solution miracle. Elle est un changement de régime. Ceux qui s'y adaptent rapidement renforcent leur autonomie. Ceux qui la subissent voient leurs marges de manœuvre se réduire.

Pour le Maroc, l'enjeu n'est pas de regretter la mondialisation d'hier, mais de construire celle de demain, plus sélective, plus stratégique et plus soutenable.

La cohérence comme boussole

Ce dossier l'a montré : le monde se referme, mais il ne s'arrête pas. Les frontières reviennent, les puissances se recomposent, les flux se redessinent. Dans ce contexte, la réussite ne repose pas sur la taille ou la force brute, mais sur la cohérence stratégique.

Le Maroc dispose d'atouts réels. Mais ces atouts ne produiront des effets durables que s'ils s'inscrivent dans une vision claire, assumée et évolutive. La déglobalisation n'est pas un test de puissance. C'est un test de maturité.



PENSER LA FERMETURE DU MONDE POUR PRÉSERVER L'OUVERTURE STRATÉGIQUE DU MAROC

Le monde ne se referme pas dans le fracas. Il se referme dans les détails, les normes, les infrastructures, les dépendances silencieuses. Il se referme lorsque les États sécurisent leurs chaînes de valeur, lorsqu'ils militarisent des espaces autrefois neutres, lorsqu'ils filtrent les flux plutôt que de les laisser circuler librement. Cette fermeture n'est pas un accident de l'histoire contemporaine. Elle est le produit d'un apprentissage collectif : celui d'un monde devenu trop instable pour fonctionner sans garde-fous.

Ce dossier l'a montré : la mondialisation n'a pas disparu, mais elle a changé de nature. Elle est désormais conditionnelle, sélective, stratifiée. Les frontières ne s'effacent plus, elles se déplacent. La puissance ne s'impose plus frontalement, elle s'insinue. Les conflits ne se déclarent plus toujours, ils se préparent dans l'ombre. Dans cet environnement, la lucidité devient une forme de souveraineté.

Pour le Maroc, cette mutation impose une lecture exigeante du réel. Le Royaume n'a ni la masse critique des grandes puissances ni le luxe de l'isolement. Sa force réside ailleurs : dans sa capacité à transformer sa géographie en levier, sa stabilité en crédibilité, son ouverture en choix stratégique. Mais cette ouverture n'est viable que si elle est pensée, maîtrisée et assumée.

L'enjeu n'est pas de se refermer pour se protéger, ni de s'ouvrir sans conditions par réflexe. Il est de choisir ses ouvertures, de hiérarchiser ses partenariats, de sécuriser ses vulnérabilités sans sacrifier sa dynamique. Dans un monde fragmenté, la cohérence stratégique vaut souvent plus que la puissance brute.

Les articles de ce dossier ont exploré les multiples dimensions de cette recomposition : territoires redevenus centraux, puissances en mutation, rivalités systémiques, guerres invisibles, transitions démographiques, diasporas actives, océans stratégiques, espace disputé, cyberespace fragmenté, économie mondiale reconfigurée. Tous convergent vers une même conclusion : la souveraineté moderne n'est pas un état, c'est un processus permanent.

Préserver l'ouverture stratégique du Maroc suppose donc un effort continu d'anticipation, de coordination et de clarté. Cela implique de penser ensemble la politique étrangère, la politique économique, la sécurité, le numérique, la culture et le capital humain. Cela suppose aussi de dépasser les réflexes idéologiques pour entrer dans une culture de décision fondée sur les faits, les intérêts et la durée.

Dans un monde qui se referme, l'erreur serait de croire que l'ouverture est un droit acquis. Elle est une conquête fragile, qui se défend par l'intelligence, la constance et la capacité à dire non quand il le faut. Le Maroc dispose aujourd'hui d'atouts réels pour continuer à avancer sans se dissoudre. Encore faut-il accepter une vérité simple : l'ouverture n'est pas l'absence de frontières, mais la maîtrise de celles que l'on choisit de franchir.

Penser la fermeture du monde, ce n'est pas céder au pessimisme. C'est refuser l'aveuglement. C'est reconnaître que l'histoire a repris ses droits, et que seuls les États capables de lucidité stratégique pourront préserver leur liberté de mouvement. Pour le Maroc, cette lucidité n'est pas une option. Elle est la condition de son avenir.




رمضان كريم
By Lodj
LÂCHEZ
la télécommande,
connectez-vous au réel
LA VRAIE RÉVOLUTION EST SUR VOTRE ÉCRAN
@lodjmaroc

SAHARA : DU TEMPS DES PRINCIPES AU TEMPS DES ARCHITECTURES



Par **Adnan Debbarh.**

L'évolution récente du traitement du dossier du Sahara traduit un passage progressif d'un débat fondé sur les positions politiques vers une approche centrée sur les mécanismes institutionnels.

Adnan Debbarh mesure, à travers un questionnement lucide ce que l'initiative d'autonomie qui s'impose comme cadre de référence, le déplacement de l'enjeu vers la crédibilité des dispositifs de gouvernance et leur capacité à s'intégrer dans l'architecture globale de l'État.

Depuis quelques semaines, un glissement silencieux s'opère dans le traitement du dossier saharien.

Il n'a pas fait la une des journaux. Il n'a été annoncé par aucune déclaration fracassante.

Pourtant, ceux qui suivent ce dossier de longue date l'observent distinctement : le vocabulaire change.

On parle moins de "principes", de "positions" ou de "revendications". On parle davantage de "structures", de "mécanismes", de "modèles".
Ce déplacement n'est pas anodin. Il marque le passage d'une époque à une autre. Celle où le Maroc plaidait sa cause, laisse la place à celle où le Royaume conçoit une solution.

Le Maroc ne défend plus une thèse. Il dessine un système. Ce changement de posture est, en soi, un acte de puissance tranquille. On ne conçoit pas des architectures complexes lorsqu'on doute de la solidité de ses positions.

Pour mesurer la portée de ce basculement, il faut se souvenir du point de départ.
Avec l'autonomie, on ne négocie plus un mot. On discute désormais d'un système. Et lorsqu'un État accepte d'entrer dans ce niveau de précision, c'est qu'il a définitivement quitté le registre du provisoire pour passer au structuré, ce qui déplace mécaniquement le cœur du débat.
Longtemps, le Royaume a été un acteur contraint de batailler sur un terrain défini par d'autres.

Face à une thèse indépendantiste dépourvue de fondement juridique solide et de viabilité politique solide, il lui fallait sans cesse démontrer la légitimité de sa présence, rappeler les liens séculaires, exhiber les soutiens diplomatiques acquis de haute lutte. Cette époque est en voie d'achèvement.
La résolution 2797 du Conseil de sécurité a consolidé un basculement décisif : l'initiative marocaine d'autonomie s'impose désormais comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible du processus.
Elle n'est plus une option parmi d'autres dans le débat diplomatique : elle en est devenue le centre de gravité.
Ce déplacement emporte une conséquence directe : l'autonomie elle-même change de nature.

L'autonomie version 2007 était une proposition politique. Courageuse, novatrice pour son époque, elle ouvrait une porte là où n'existait qu'un mur. Mais elle restait, par la force des choses, relativement générale.

L'autonomie dont on commence à dessiner les contours aujourd'hui n'a plus rien à voir avec un slogan.
Elle devient un écosystème de gouvernance. Sans entrer dans une technicité excessive, on peut en évoquer les piliers :
Des institutions élues, dotées de prérogatives claires et protégées par la hiérarchie des normes. Des compétences réparties avec précision entre ce qui relève de la région, ce qui relève de l'État et ce qui relève d'une gestion partagée.

Des ressources, car une autonomie sans moyens financiers réels n'est qu'une coquille vide, articulant fiscalité locale, quote-part des richesses naturelles et solidarité nationale.

Une justice de proximité capable de traiter les litiges sans fragiliser l'unité du droit. Une représentation qui donne une voix aux populations concernées. Des garanties enfin, constitutionnelles et internationales, qui rendent le dispositif irréversible.
On le voit : nous sommes à des années-lumière des débats abstraits sur le seul "principe" de l'autodétermination. On ne négocie plus un mot. On discute désormais d'un système.

Et lorsqu'un État accepte d'entrer dans ce niveau de précision, c'est qu'il a définitivement quitté le registre du provisoire pour passer au structuré, ce qui déplace mécaniquement le cœur du débat.
Le changement d'échelle a une conséquence majeure qu'il faut mesurer. La bataille de la reconnaissance diplomatique est, dans ses grandes lignes, gagnée.

Les capitales qui soutenaient hier l'ancien paradigme se rangent, les unes après les autres, à l'évidence du réalisme. Le cadre onusien lui-même a intégré la primauté de l'initiative marocaine.
Dès lors, le terrain de la confrontation se déplace. Il quitte les salons feutrés des chancelleries pour investir le champ plus exigeant de la crédibilité institutionnelle.

Le monde, et singulièrement les partenaires du Maroc, n'attendent plus des professions de foi. Ils attendent des architectures fonctionnelles, des mécanismes rodés, des modèles dont on peut vérifier la viabilité.

Nous sommes sortis de l'ère de la preuve diplomatique.
Nous entrons dans l'ère de la preuve par le fonctionnement, celle où il faudra démontrer que le modèle conçu tient ses promesses.
Mais cette exigence nouvelle ne concerne pas seulement notre image extérieure. Elle interroge, en retour, l'architecture interne de l'État.

Car le déplacement vers la gouvernance n'intéresse pas que le Sahara. C'est ici que l'analyse doit prendre de la hauteur.
Ce qui se construit au Sahara ne restera pas cantonné à cette région. Toute architecture territoriale d'une telle ambition produit une rétroaction sur l'État central.

Les choix qui seront faits en matière de répartition des compétences, de fiscalité locale, de gestion des contentieux ou de représentation des populations ne sont pas neutres pour le reste du pays.
L'autonomie du Sahara marocain n'est pas seulement un statut particulier accordé à une région.

Elle est, qu'on le veuille ou non, un miroir tendu au modèle marocain dans son ensemble. Les solutions imaginées pour garantir l'efficacité, la transparence et la participation dans cette région préfigureront peut-être des évolutions plus larges.

Le Sahara devient ainsi, sans excès de langage, un laboratoire institutionnel pour le Maroc de demain.
Cette dimension est rarement soulignée. Elle est pourtant essentielle. Le Sahara n'est pas seulement un territoire à intégrer pleinement dans la nation.

Il est, par la complexité même des défis qu'il pose, un modèle à assumer, une matrice pour des réformes futures.

C'est précisément à ce niveau que surgit la question la plus délicate.
Toute transformation institutionnelle profonde confronte inévitablement les États à leurs réflexes historiques. Les administrations façonnées par la centralisation et la culture du contrôle peuvent concevoir l'architecture du changement plus vite qu'elles n'en apprivoisent les implications.



Cette ambition, précisément, soulève une interrogation qu'il serait stérile d'occulter.
Une autonomie avancée suppose en effet des prérequis exigeants : participation effective des populations, responsabilisation des élus, acceptation de la différenciation territoriale, confiance institutionnelle partagée entre le centre et les périphéries.
Or ces notions, par leur nature même, interrogent le fonctionnement général de l'État. Peut-on proposer à un territoire, aussi spécifique soit-il, un modèle de gouvernance sans que celui-ci ne finisse, tôt ou tard, par interpeller l'ensemble du modèle national ?
La question mérite d'être posée, non par esprit critique, mais par exigence de cohérence. Car l'autonomie ne sera crédible à l'extérieur que si elle est perçue comme cohérente à l'intérieur.

Le regard des partenaires internationaux, qui se déplace désormais de la diplomatie vers la gouvernance, sera impitoyable sur ce point. Ils ne se contenteront pas de belles architectures sur le papier.

Ils observeront comment le modèle s'articule avec l'ensemble national, comment il s'intègre sans le fragiliser, comment il innove sans le déstabiliser.
Ces interrogations appellent moins des postures que de la lucidité. Or le Maroc a précisément atteint le degré de maturité politique qui lui permet de les aborder sans complexe. Il n'a plus à se justifier sur l'essentiel. Sa souveraineté sur son Sahara n'est plus sérieusement contestable.
Ses efforts pour construire une solution réaliste et durable sont salués par la communauté internationale.
Dès lors, l'enjeu n'est plus la défense de l'unité territoriale – elle est acquise dans les faits comme dans le droit. L'enjeu devient la qualité de l'offre institutionnelle, la maturité des mécanismes proposés, la cohérence d'ensemble du dispositif.
C'est le moment d'un débat adulte. Un débat qui ne porte plus sur des postures mais sur des architectures.

Un débat qui ne s'enferre pas dans des polémiques stériles mais explore des pistes constructives.

Un débat qui, enfin, assume que l'autonomie n'est plus un compromis diplomatique arraché à l'adversité, mais un véritable projet d'État. Et tout projet d'État finit, un jour, par se confronter à l'épreuve du réel.
L'autonomie ne pose pas seulement la question de ce que l'on est prêt à accorder. Elle pose, plus profondément encore, la question de ce que l'on est prêt à transformer.

Le Maroc a franchi un seuil historique.
Il est devenu capable de concevoir des architectures complexes, d'articuler unité et différenciation, de transformer une proposition politique en système de gouvernance.

Reste une étape, peut-être la plus exigeante : celle où il lui faudra habiter pleinement ce qu'il a conçu, assumer toutes les implications de ses choix, et démontrer par les faits la supériorité de son modèle.
Le glissement silencieux que nous observons depuis quelques semaines doit maintenant se muer en mouvement assumé. L'architecte de la solution devra, pour finir, devenir l'architecte de sa propre cohérence.

C'est à cette condition que le Sahara, d'objet de tension et de projection, deviendra pleinement ce qu'il peut être : une vitrine de la modernité marocaine et un laboratoire pour l'avenir.

*Adnan Debbarh enseigne les relations Internationales à l'ISCAE.



رمضان كريم
By Lodj



Paranormal

L'invisible : "Il y a ce que vous voyez...
et ce qui vous regarde depuis l'ombre."

@lodjmaroc

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT "MÉDIAS"



Par **Aziz Boucetta**

Les meilleures choses ont une fin, dit-on, ou devraient en avoir… les moins bonnes aussi. Et la saga législative du Conseil national de la presse (CNP) en fait partie.

Au départ, une volonté de réforme unanimement partagée, menée par le gouvernement et son ministère de la Communication, mais à l'arrivée, un blocage, puis un recours à la Cour constitutionnelle (saisie par l'opposition pour une fois, étonnamment, réunie) qui a retoqué la loi adoptée par le parlement ; le tout était enrobé dans un paquet d'insultes, d'injures, d'accusations et de diffamations. Il est temps que cela cesse.

A son installation, le gouvernement, et plus spécialement Mehdi Bensaïd, a décidé de prendre à bras le corps le secteur des médias, qu'il a trouvé déjà sous perfusion publique, depuis la crise Covid.

L'objectif était de mettre de l'ordre dans la profession et de réglementer la subvention accordée au secteur et aux entreprises de presse.

L'Etat versait les salaires de tous les employés de ces entreprises, journalistes et administratifs, optant par là-même pour une méthode de subvention qui lui était spécifique.

Ici, une pause s'impose… pour clarifier les choses. En deux points.
1/ Depuis l'arrivée, l'irruption et l'intrusion des GAFAM dans le secteur informationnel au sens large, à travers la publicité et la publication d'articles sans autorisation, les médias du monde entier sont dans la peine ; on ne peut concurrencer ces géants !

Le Maroc a tout simplement fait comme la quasi-totalité des autres Etats, en aidant et subventionnant ses médias, la situation de ces derniers étant catastrophique depuis 2020 et la survenue de la pandémie ; il a choisi, parmi d'autres méthodes, de verser les salaires des employés des entreprises de presse.

Quand Mehdi Bensaïd est arrivé à son ministère, il s'est employé à réformer le CNP, à remédier au problème de la publicité et à rationaliser et institutionnaliser les conditions des subventions à accorder.

2/ Au Maroc, bien des secteurs sont subventionnés par les pouvoirs publics, tourisme, activités exportatrices, agriculture, promotion immobilière… Ce sont des secteurs stratégiques ou en difficulté, ou les deux.

Celui de la presse et des médias est stratégique et en difficulté, et on sait – surtout depuis la CAN – l'ampleur de l'importance de ce secteur pour créer et diffuser notre narratif.
Pourquoi donc toutes ces accusations et ces attaques contre ce secteur, qui bénéficie de subventions comme d'autres, parmi tant d'autres ?

Cela étant dit, poursuivons… Au milieu du brouhaha assourdissant et du média bashing ambiant, le gouvernement s'engageait dans la réforme du CNP. Tout le monde en parlait, les sachants et les autres, tout le monde avait son idée sur le sujet, tout le monde jugeait et condamnait, comme dans le foot, comme pour la géologie au lendemain du séisme du Haouz, comme pour l'hydrologie tout récemment…

Mais la majorité des commentateurs se contentaient d'insulter, et s'en prenaient copieusement – et continuent encore – au président de l'une des deux associations professionnelles d'éditeurs, Driss Chahtane, patron de Chouf TV.

Là aussi, une autre pose s'impose.
Si la ligne éditoriale de Chouf TV peut être critiquée, cela ne justifie pas pour autant sa diabolisation, comme si le site ou son directeur étaient responsables de la baisse générale du niveau du lectorat qui, elle, est universelle.

Que faire des millions de personnes qui visitent chaque jour ce site ? Ne sont-ils pas citoyens ? Ne sont-ils pas électeurs ? Faut-il les exclure de la communauté, leur retirer leur droit de vote ? Ce sont eux qui donnent sa force et son audience à Chouf TV.
Et dans ce cas, ne faut-il pas interdire les réseaux sociaux au Maroc, car diffuseurs de fake news, de diffamation et d'ostracisme ? Voilà pour Driss Chahtane, président élu de l'ANME (Association nationale des médias et des éditeurs), élu à l'unanimité et avec la gratitude des membres de l'association.

Que les contempteurs de cette chaîne aillent ailleurs s'ils le souhaitent mais qu'ils respectent les goûts de chacun !
Revenons à la réforme du CNP. Que lui reproche-t-on ? On l'accuse de favoriser les éditeurs au détriment des journalistes ; en effet, dans le futur conseil, neuf éditeurs (sept en fonction et deux sages) et sept journalistes.

Mais les éditeurs ne sont-ils pas tous, ou presque, journalistes ? On l'accable d'avoir mis en place un système de scoring (fondé sur le chiffre d'affaires et l'effectif de journalistes) aux fins de déterminer l'association la plus représentative de la profession.

On peut avoir raison de critiquer cette approche, mais ainsi fonctionne une démocratie : un gouvernement décide de ce qu'il juge le meilleur, au risque de se tromper, ce qui reste à prouver d'ailleurs… car il était de son droit de permettre à une seule association des éditeurs (ANME ou FMEJ, ou Fédération marocaine des éditeurs de journaux) de gérer le secteur, dans l'hypothèse d'une alternance future ou l'autre association appliquerait ses idées ; et cette approche est justifiée par l'intransigeance de certains éditeurs et syndicats, qui empêchent toute discussion.

Toujours est-il que CESE et CNDH ont émis des réserves, ce qui est leur fonction et leur travail, et que le gouvernement et sa majorité parlementaire n'en ont pas vraiment tenu compte, ce qui est de leur plein droit.

Mais quand la Cour constitutionnelle a invalidé les articles litigieux, cela a remis l'affaire à zéro, la renvoyant à son point de départ, en l'occurrence à Mehdi Bensaïd.
Alors 3lach les insultes déplacées, les accusations infondées, les jugements de valeur orientés, la condescendance affichée à l'égard de la presse, des journalistes et de Driss Chahtane ?! Tous les protagonistes (ANME, FMEJ, ministère, CESE, CNDH, opposition, majorité, Cour constitutionnelle) étaient dans leur droit en agissant comme ils l'ont fait, et chacun d'eux a eu raison de faire ce qu'il a fait.
Qu'il existe autant d'acteurs, de pouvoirs et de contre-pouvoirs est rassurant quant à la bonne tenue de notre démocratie !

Et maintenant ?
Et bien maintenant, en fin de mandature, le ministère devra mettre les bouchées doubles pour aller de l'avant et essayer d'inscrire la réforme du CNP à son actif.
Il semblerait que l'avis de la Cour constitutionnelle soit assez clair pour que le projet remanié en tienne compte… et en en tenant compte, l'opposition n'aurait plus aucune raison de s'opposer, sauf à s'exposer à de justes critiques.
Quant aux conflits personnels et au populisme/démagogie déroulés à quelques mois des élections, consistant à s'en prendre à une association déterminée, en l'occurrence l'ANME, en insultant ses membres, ils ne servent pas leurs auteurs. Le secteur a aujourd'hui et plus que jamais besoin de sérénité !

Dans l'attente, l'attente n'a que trop duré car, et la dernière CAN l'a bien montré, le Maroc est fort par bien des aspects, mais sa faiblesse vient entre autres d'un secteur médias peu structuré, de médias audiovisuels peu présents à l'étranger et de communication d'influence en cruelle souffrance. Il faudra y penser, dans le proche avenir…



ONU-SAHARA MAROCAIN: L'ALGÉRIE DOS AU MUR

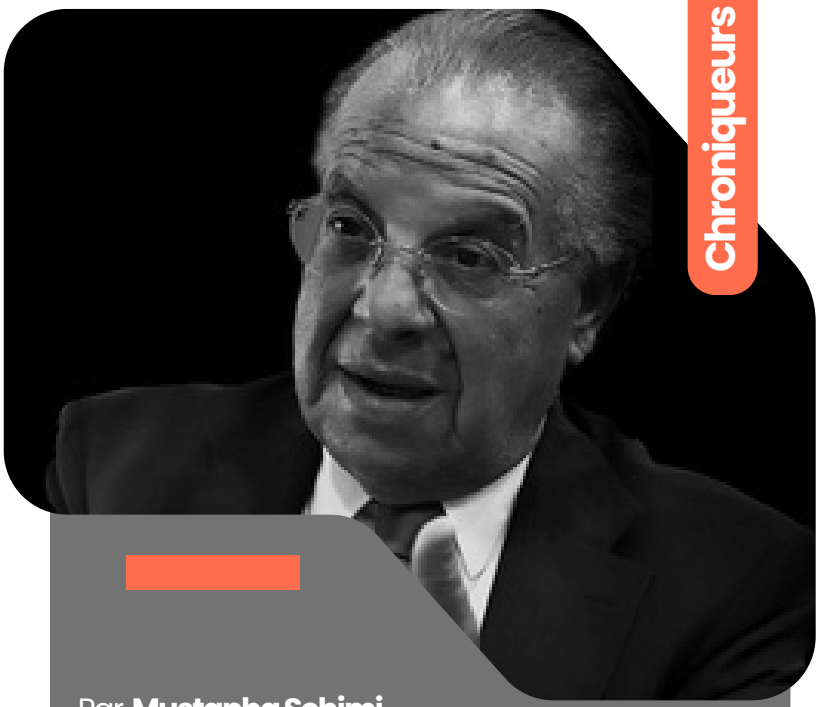

Le processus onusien de recherche d'un plan de règlement du dossier du Sahara marocain est en bonne voie. Un demi-siècle après, il semble bien que la détermination de l'administration Trump finisse par porter ses fruits. Un agenda, un document de travail du Maroc sur la nature et la dimension du projet d'autonomie interne et enfin la participation de... l'Algérie.

C'est à Madrid, le dimanche 8 février courant que s'est tenue une réunion fixée à l'initiative américaine sur la question nationale.
L'administration Trump était représentée par Massad Boulos, conseiller spécial du locataire de la Maison Blanche tandis que le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie l'étaient par leurs ministres des Affaires étrangères- le mouvement séparatiste, lui, avait désigné l'un de ses responsables des relations extérieures.

Cette réactivation des pourparlers nourrit un certain nombre d'observations de principe. La première a trait à ce fait: la formule des tables rondes (décembre 2018 et mars 2019) à Genève rebondit pratiquement sept ans après, n'ayant pas donné des avancées notables, son promoteur Horst Köhler, alors Envoyé personnel, ayant démissionné de surcroît le 22 mai 2019.

Depuis, le processus de règlement était en panne, Staffan de Mistura n'ayant pas réussi à opérer sa relance.

Aujourd'hui, il vaut de noter d'autres paramètres nouveaux liés à ce rendez-vous de Madrid: une rencontre non plus sous l'égide de l'ONU, mais liée à une a initiative de Washington, une médiation politique avec un format exploratoire en lieu et place de la table ronde des quatre parties précitées, une méthode pragmatique et sécuritaire (Sahel et flux migratoires).
Dans un autre registre, comment ne pas relever qu'Alger est partie prenante alors qu'elle avait récusé depuis 2019 ce format en alléguant que les négociations devaient se tenir entre le Royaume et le mouvement séparatiste.

Par **Mustapha Sehimi.**

Plus encore, son refus de participation comme membre non permanent (2024 -2025) au vote des résolutions du Conseil de sécurité sur le dossier national, précisément les 2754 et 2797.

Avec les pourparlers dans la capitale espagnole, le débat sort partiellement du seul cadre onusien.

Se consolide aussi le maintien de la centralité des positions constantes du Maroc sur la prééminence du projet d'autonomie déposé le 11 avril 2007, consacrée par la grande majorité de la communauté internationale et le Conseil de sécurité comme la seule solution pouvant conduire à un règlement négocié crédible, réaliste et pragmatique.

«Le parallèle avec le régime des autonomies régionales d'Espagne ou encore avec les Lander d'Allemagne est sans doute le plus significatif et le plus opératoire»
Cela dit, qu'y a-t-il sur la table aujourd'hui? D'abord un nouveau calendrier, à savoir une réunion des mêmes parties à Washington.

Ce qui atteste, si besoin était, que les États-Unis comptent jouer un rôle plus direct dans la recherche et la finalisation d'un accord. De ce fait, l'Algérie n'a pas d'autre option que de participer à ces pourparlers dont il est déjà prévu qu'ils reprendront le 19 février courant à Washington.

De quoi pouvoir rendre compte au mois d'avril au Conseil de sécurité de l'état d'avancement des discussions.
Ce qu'il y a de nouveau cette fois? Le dépôt par le Maroc à Madrid d'un texte relatif à un plan d'autonomie au Sahara marocain, actualisé et détaillé en 42 points. Il se situe bien entendu dans le droit fil des principes de l'Initiative marocaine d'avril 2007.
Ce texte va plus loin et donne les précisions relatives aux organes prévus, à leurs attributions et à leurs rapports réciproques.
Dans le détail, qu'en est-il au vrai? À priori la définition et la délimitation des «compétences exclusives de l'État» et celles, sectorielles, de la région couvrant les provinces méridionales récupérées.

Le régalien? C'est l'État: les secteurs de souveraineté (défense nationale, sécurité stratégique, politique étrangère, représentation diplomatique, monnaie, politique monétaire, nationalité, symboles de souveraineté et ordre juridictionnel suprêmes.

Quant aux attributions régionales, elles couvrent les domaines suivants: aménagement du territoire, urbanisme, planification économique régionale, développement industriel et touristique, gestion des ressources halieutiques, politiques sociales, santé, éducation, environnement, gestion des infrastructures hydrauliques et énergétiques, promotion culturelle.

Il est, par ailleurs souligné le «principe de loyauté constitutionnelle», de respect de «l'unité de l'État, de la solidarité nationale et de la cohérence des politiques publiques nationales».

À noter encore «une clause de sauvegarde constitutionnelle» en cas d'atteinte grave à l'ordre international, à l'intégrité territoriale ou au fonctionnement régulier des institutions.

Le parallèle avec le régime des autonomies régionales d'Espagne ou encore avec les Lander d'Allemagne est sans doute le plus significatif et le plus opératoire.
Quel sera alors le visage institutionnel nouveau des provinces sahariennes du Royaume? À priori, là encore, un Parlement régional avec des membres élus au suffrage universel direct et proportionnel et d'autres désignés par «les tribus sahraouies reconnues», sans oublier des «quotas explicites de représentation féminine».

Les représentants élus de la Région siègeront également au Parlement national.
L'exécutif, lui, est dirigé par un Chef du gouvernement, investi par le Parlement régional. Quant à l'organisation juridictionnelle, elle s'articule autour de tribunaux de première instance et d'appel et un tribunal régional supérieur statuant en dernier ressort, sous réserve du contrôle constitutionnel national. Sont également définis les périmètres d'autres secteurs financier, fiscal et économique de même que les principes d'une «politique de réconciliation, de retour des populations et les mécanismes transitoires».

En fin de parcours, pourrait-on dire, le statut d'autonomie est soumis à un référendum national de l'ensemble du corps électoral marocain.
L'Algérie et son proxy séparatiste sont désormais confrontés à une situation la majeure, inédite: celle de ne pas avoir d'autre choix que de participer et de s'impliquer dans un processus négociateur engagé à marche forcée par les États-Unis. La politique de la «chaise vide» n'est plus tenable ni acceptable aux yeux de la communauté internationale ni de la majorité des membres du Conseil de sécurité.



EXISTE-T-IL ENCORE UNE MAJORITÉ GOUVERNEMENTALE ?



Par **Aziz Boucetta**

Personne ne sait la vraie raison qui conduit les partis de la majorité à présenter les choses comme si tout allait bien entre eux ! En réalité, rien ne va entre RNI, PAM et Istiqlal depuis ce jour de septembre 2021, quand ils avaient annoncé leur alliance tripartite ou leur Triple Alliance :

Le RNI est sûr de lui et de sa domination, le PAM est convaincu de sa force immanente et imminente et de son avenir prometteur, et l'Istiqlal est confortablement installé sur sa longue légitimité historique qu'il consent, à contrecœur, à partager avec les deux « jeunots ». Et quatre ans et demi sont passés.

Aujourd'hui, l'alliance de la majorité s'effondre, tombe en miettes, achevant un processus qui a commencé le jour même de l'annonce de sa formation ; sauf que là, c'est plus clair.
Un parti comme le PAM n'a que mépris pour le RNI qui lui témoigne en retour le même sentiment, tous deux n'ayant pas d'idéologie propre à défendre autre qu'affronter les autres ; et l'Istiqlal toise ses alliés et essaie depuis 2021 de se distinguer d'eux, de se démarquer de leurs comportements.

A quelques mois de la fin de ce mandat, on peut comprendre l'Istiqlal d'avoir toujours montré, tout au long de ces quatre ans et demi, beaucoup de retenue ; on avait le sentiment que ses ministres venaient le matin à leurs bureaux, faisaient leur travail et repartaient chez eux, avec le détour obligé par le siège du parti.

L'alliance gouvernementale n'en fut pas une, au sens du terme alliance, c'est-à-dire des partis alliés, solidaires, complémentaires, ayant globalement le même passé et disposant généralement de la même perspective.

Chacun d'eux fonctionnait à sa manière propre :
Le RNI en mode clanique, la forte présence d'Akwa group – l'entreprise d'Aziz Akhannouch – au gouvernement en faisant foi, le PAM en mode guerre des chefs, les jeunes voyant se dessiner devant eux un boulevard leur permettant leurs rêves les plus fous, et l'Istiqlal en mode sioux, avançant avec prudence, à pas feutrés, décochant ses flèches avec précision et hardiesse, et parfois même un petit chouiya de sournoiserie.

Et puis, vint le jour où Aziz Akhannouch jeta l'éponge… et Mohamed Chaouki vint, survint, advint !…
Tous les calculs de tous les protagonistes pour tous les scénarios allaient devoir être, tous, corrigés, pour répondre à cette question :

Comment tenir sans soutenir ? Comment arriver à l'élection en s'étant débarrassé de ses Bleus ? Comment ne pas passer sous un Tracteur en folie, tellement bicéphale (parfois même tricéphale) qu'il en devient souvent acéphale ?

Comment faire oublier, une fois face aux électeurs, les turpitudes qui ont rythmé ces quatre ans et demi ?

Et donc, alors que le pays sort d'une période et s'apprête à entrer dans une autre, bien plus emplie de défis et de dangers, bien plus incertaine, et que la classe politique doit se poser les bonnes questions pour espérer y apporter les bonnes réponses, voilà à quoi pensent nos partis de la majorité :
Le RNI ne pense plus, il râle… Le chef est parti, et avec lui sa manne et ses vannes. A sa place, un illustre inconnu qui tient, sans le savoir encore, le rôle de président de transition, très certainement une courte transition.

Sans Ssi Aziz et l'argent de Ssi Aziz, le RNI fera un score moyen et, après une quinquennat de gestion erratique, regagnera ses vestiaires pour une longue période.

Ses autres chefs fourbissent leurs armes, sensibilisent leurs fidèles et s'apprêtent à se jeter dans la bataille de la vraie succession d'Aziz Akhannouch, qui devrait se disputer après les élections, probablement en 2027.

Le Tracteur du PAM accélère et chacun de ses deux conducteurs donne de violents coups de volant pour éjecter l'autre de l'appareil (dans les deux sens du mot).
Et chacun de ces deux chefs a sa manière de procéder : Mehdi Bensaïd prend des risques, s'expose au danger, impose ses idées, ne se repose pas sur ses acquis, mais il prend des coups ; à l'inverse, Fatima Zahra Mansouri est prudente, trop prudente, et ne s'emballe et s'enflamme que devant des micros amis, sur des sujets consensuels et/ou secondaires.

Quant à l'Istiqlal, sa position devient de plus en plus intenable, et le rose de la Balance ne s'accommode plus de la zone grise où le parti se trouve.

A force d'être conciliant, il s'expose à devenir complice, et en n'osant pas partir, il allume un feu de paille qu'il appelle « responsabilité ».

La posture est tellement inconfortable et potentiellement si dangereuse pour le scrutin que l'Istiqlal commence juste à en prendre la mesure ; et c'est Adnane Benchekroun qui est monté au créneau, expliquant cette position acrobatique périlleuse des siens dans une vidéo parfaite sur le plan littéraire et syntaxique, mais poussive dans sa vaine tentative de justifier ce qui ne l'est pas. (Le prix du compromis politique : Coalitions, silences et responsabilité nationale)

Chacun des trois partis a donc sa logique préélectorale et chacun d'eux a plongé dans ses méandres internes.
L'heure n'est plus à une solidarité gouvernementale qui ne s'est d'ailleurs que modérément exprimée ces cinq dernières années.

Et les indélicatesses se multiplient ! Ainsi, Aziz Akhannouch a-t-il publiquement désavoué son ministre de la Justice, le livrant en quelque sorte à la féroce vindicte de ses anciens – et futurs – confrères avocats, et il a lâché son ministre de la Culture et de la Communication dans ses efforts de dernière minute pour sauver une loi extrêmement controversée et très mal engagée sur le Conseil national de la Presse.

Le ministre Bensaïd, qui doit donc naturellement l'avoir mauvaise, a même organisé une conférence de presse post-conseil de gouvernement, à la même heure que la traditionnelle conférence de presse du porte-parole du gouvernement, ce qui ne se fait habituellement pas entre ministres en bonne intelligence…

Et sur le plan des appareils, le nouveau président du RNI, qui vient du PAM, devra composer avec un PAM dont le Conseil national est présidé par une de ses anciennes compétitrices au PAM, et avec dit-on il n'entretient pas les meilleures relations.

Quant à l'Istiqlal, il ne prend parti pour rien, ne défend rien, ne dit rien, et maintenant qu'il y a de l'Eau, Nizar Baraka et ses amis se contentent de cultiver leur jardin et d'œuvrer à l'embellir en prévision de l'affluence électorale estivale.

C'est dans cette ambiance délétère où un vent de changement et de moralisation souffle de plus en plus fort et emporte de plus en plus de gens sur son passage que le gouvernement et sa majorité vont vers les élections législatives.
Combien de temps tiendra encore leur attelage, déjà passablement dépareillé ? En dehors de Nizar Baraka, chef incontesté sur ses terres, au PAM le duo se bat et combat et au RNI, l'ancien chef ne l'est plus et le nouveau ne l'est pas.

Dans le même temps, les relations historiques entre anciens partis se sont singulièrement détériorées :

L'USFP s'est isolée derrière Ssi Driss que plus personne n'écoute, le PPS ne se voit plus comme petit parti et l'Istiqlal craint de le voir ainsi grandir, le MP en veut et son patron met les bouchées doubles, au risque de s'étouffer, et le PJD continue de faire cavalier seul.

Face à tout cela, on ne peut que se féliciter de l'existence de l'administration… l'Administration. Elle nous fera arriver à bon port, au jour d'ouverture de la session parlementaire, là où tout commencera…



UN BÉBÉ MONSTRE DE 3 ANS ! BON ANNIVERSAIRE CHATGPT



Par **Abdallah BENZEKRI.**

Trois années et déjà une avancée considérable! Un pas géant dans le déni de nous même ou dans le désert de nous même, comme dirait Eric SADIN. l'IA version ChatGpt a 3 ans jour pour jour et beaucoup d'incertitudes, de débat, des pour et des contres.

Mais, une chose est certaine, l'IA fait dorénavant partie de nous, de notre univers, au travail, dans l'éducation, dans la culture, la production ! Nous admirons ses exploits, nous tolérons ses erreurs et approximations, parfois payées cher par des cabinets sous la pression, nous l'adoptons comme un adulte vis à vis et parmi nous, avec lequel certains tiennent meme des relations de confiance et de confidence!

Celui à qui on a prédit un avenir radieux et salvateur pour l'humanité nous dit la chose et son contraire, une fois oui, une fois non :
Nous invente des références juridiques inexistantes, puise sans limites dans nos données et dans les données des autres pour s'en sortir (je dirais même se débrouiller !), n'hésite pas à reconnaître ses erreurs, mais pour en commettre de nouvelles, avec notre indulgence bienveillante! mais le plus flagrant est qu'on pourrait être tenté de le prendre pour un compagnon sympathique, alors qu'il est d'un cynisme légendaire !

Cynisme de toute machine qui se respecte! Les fuites des données, des enfants égarés et ne pouvant goûter les délices de l'apprentissage car ChatGpt fait leurs devoirs rapidement et brillamment, des métiers en voie de disparition, des cabinets d'avocats et de conseil internationaux se séparant de leurs cadres débutants pour recruter des machines, et même des ingénieurs, des médecins généralistes, des traducteurs...à qui les gourous de l'IA a tout va prédisent un smic universel, dans quelques années, disent-ils, mais les années IA se comptent en fait par des mois, sans illusion aucune!

Devant cette déferlante, s'agit-il encore de choisir?
Comme ça avance à une vitesse vertigineuse, l'humanité n'aura dorénavant à choisir que entre ChatGpt et d'autres IA (générale, générative, peut être même sympathique.., sait-on jamais!...), car le choix entre IA et sans IA est une chance révolue!
Réveillons nous, la technologie, IA et companie...est entrain de faire de nous des serviteurs pour des intérêts difficile à identifier pour le moment! et le terrain de bataille n'est autre chose que notre libre arbitre et les capacités et facultés cognitives de nos générations futures!

Que nous promet l'IA? Une réduction maximum des coûts pour les entreprises et usagers et un gain de temps en productivité sans précédent dans l'histoire de l'humanité, en supprimant tous les corps intermédiaires et en devenant par l'occasion le seul intermédiaire crédible entre la production et la consommation.
Demain l'IA sera votre avocat, votre notaire, votre traducteur, votre professeur, votre médecin, votre confesseur, votre pâtissier...! Elle supplantera même l'entreprise !
Nous avons pourtant accepté ce deal étrange !

À suivre !




رمضان كريم
By Lodj
ZAPPEZ
LA ROUTINE
Scrollez vers l'excellence.
@lodjmaroc

LE MONDE ET LE MAROC : VIEILLE RANCUNE ET NÉOCOLONIALISME MÉDIATIQUE D'UN PROCUREUR PARISIEN...

Un certain Alexandre Aublanc a récemment signé dans Le Monde, journal parisien, un long article au titre évocateur: «Les promesses démocratiques non tenues de Mohammed VI». Rien que cela. Le ton est donné: celui du procureur autoproclamé, distribuant bons et mauvais points à un État souverain, comme si la monarchie marocaine lui avait personnellement prêté serment ou si le vaillant peuple marocain lui avait demandé un audit.

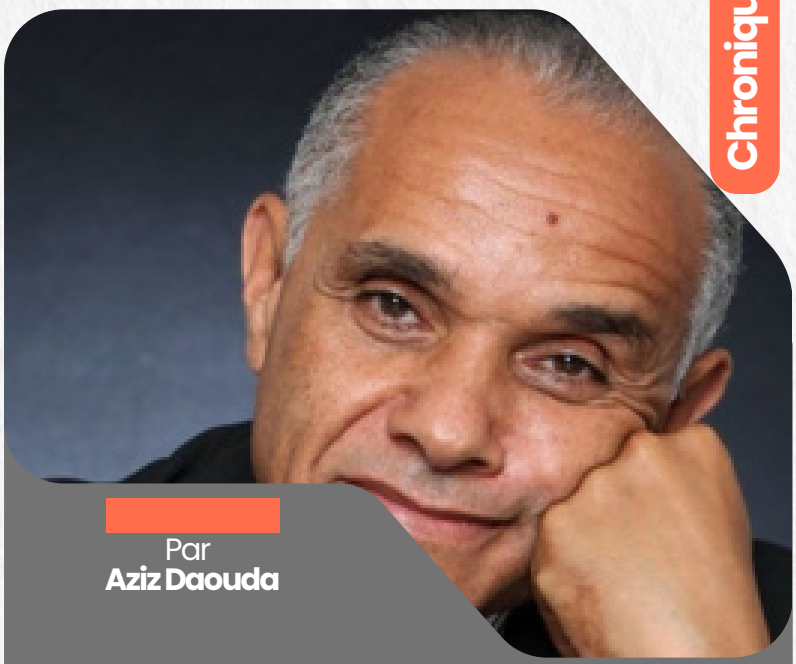

Par
Aziz Daouda

Prétentieux et ridicule.

L'exercice n'est pas nouveau. Depuis des décennies, une partie de la presse française, notamment parisienne et particulièrement celle-là, entretient avec le Royaume une relation ambiguë : fascination, condescendance et ressentiment. L'impression est celle de la perte d'un eldorado où tous auraient aimé vivre, mais sous république, probablement bien à la française. Effectivement, le pays est beau, les gens accueillants, mais ils ne veulent point d'une république ni même de la France. Il fait bon vivre à Marrakech ou se balader dans les rues et belles artères de Rabat, et parfaitement sous une monarchie.

Depuis plus de 360 ans, les Marocains sont attachés à la plus vieille dynastie régnante au monde. Ils aiment leur Roi et la famille régnante, et c'est parfaitement et singulièrement réciproque. C'est un choix assumé et personne de l'étranger n'a le droit de le discuter.

Déjà sous Hassan II, le Royaume était régulièrement présenté comme l'«élève turbulent» de la démocratie occidentale qu'on voulait absolument lui coller. Aujourd'hui, c'est au tour de Mohammed VI d'être sommé de rendre des comptes non pas à son peuple, mais à une certaine intelligentsia parisienne nostalgique.

La posture est ici néocoloniale, à peine voilée. Il faut rappeler une évidence historique: le protectorat français a pris fin en 1956. Le Maroc n'est plus sous tutelle, ni politique ni morale. Les dernières années, avant la visite du président Macron à Rabat, en sont la démonstration parfaite à ceux qui l'auraient oublié. L'idée selon laquelle un éditorialiste français pourrait se poser en garant des «promesses démocratiques» d'un souverain étranger relève d'une posture qui fleure bon une nostalgie d'influence.

Cela s'appelle ingérence, et l'ingérence est inacceptable, comme s'est plu à le rappeler Jean-Noël Barrot aux Américains. Il était dans tous ses états: un proche du président Trump s'étant permis de formuler un avis sur le meurtre de Quentin Deranque par des militants d'extrême gauche. Rassurez-vous, cela ne concerne pas les Marocains. Les affaires françaises sont pour les Français. Emmanuel Macron lui va lancer «Chacun chez soi et les moutons seront bien gardés»; la France venait d'être critiquée par Giorgia Meloni pour la même affaire.

Charles de Gaulle, en fondant la Ve République dans le contexte de la décolonisation, avait acté la fin d'un monde. Pourtant, certains discours médiatiques, notamment ceux du journal Le Monde, semblent ne pas s'être totalement affranchis de cette verticalité morale héritée du passé. C'est bien le Général qui a créé Le Monde aussi, faut-il le rappeler.

Ce n'est pas la critique qui pose problème. Elle est légitime. Ce qui interroge, c'est le prisme: une lecture partielle, décontextualisée, ignorant délibérément les évolutions institutionnelles, sociales et économiques extraordinaires qu'a connues le Maroc depuis 1999. On omet commodément plein de faits et de réalisations simplement extraordinaires dans la région, sous le règne de Mohammed VI:

La réforme constitutionnelle de 2011, adoptée par référendum, renforçant les prérogatives du chef du gouvernement et constitutionnalisant des libertés et droits fondamentaux.
La mise en place d'instances de gouvernance et de régulation: Conseil national des droits de l'Homme, Instance nationale de probité, etc.

Une politique ambitieuse d'infrastructures.
Des indices de développement social uniques dans la région.
Une stratégie africaine structurée, consacrée par le retour du Maroc à l'Union africaine en 2017.

Tout n'est pas parfait, nul ne le prétend. Le Maroc est un pays en transformation, confronté à des défis sociaux, économiques et géopolitiques complexes. Mais réduire 25 années de réformes à une formule expéditive de «promesses non tenues» relève plus du pamphlet que de l'analyse. Osons dire de la bêtise.

Il est toujours délicat de distribuer des certificats de démocratie depuis un pays lui-même traversé par des tensions sociales majeures: crise après crise, défiance record envers les institutions, montée des extrêmes, polémiques sur les violences policières ou la liberté d'expression, impopularité des institutions et des politiques. La démocratie n'est pas un brevet que l'on décerne aux autres. Elle est un processus, imparfait partout, en France certainement aussi.

Mais là, s'agissant de cet article, c'est juste une manifestation, encore une autre, d'une certaine obsession marocaine récurrente.

Le Monde, depuis sa création, a entretenu un rapport particulier avec la monarchie marocaine. Hassan II en fut longtemps une figure centrale, souvent décrite avec un mélange de fascination et de sévérité gratuite. Aujourd'hui, la cible change, la tonalité demeure.

La répétition de ces charges donne parfois l'impression d'une grille de lecture figée: le Maroc serait éternellement sommé de «rattraper» un standard défini ailleurs, à Paris précisément, sans que soit reconnu son propre cheminement historique et institutionnel. L'auteur et ses compères n'ont vraiment pas conscience de leur système décadent, de la dérive de leur «démocratie», et cherchent à l'exporter tout de même.

La marge entre critique légitime et caricature ridicule est bien étroite. Ce qui choque dans l'article en question n'est pas l'existence d'un débat sur la gouvernance marocaine. Il est sain. Ce qui interroge, c'est l'accumulation d'approximations, d'omissions et de raccourcis qui finissent par dessiner une caricature de mauvais goût.

Le Maroc n'est ni une dictature figée ni une démocratie scandinave et ne le sera jamais. Le Maroc a sa personnalité et son peuple ne veut ressembler à personne, même pas à la France et aux Français. Il est un pays en mutation, avec ses traditions, ses contradictions, ses avancées et ses lenteurs. Mais il appartient d'abord aux Marocains d'en débattre, d'en juger et d'en décider.

À force de vouloir parler «au nom» des promesses démocratiques du Royaume, certains éditorialistes donnent surtout l'impression de parler à la place des Marocains. Et cela, en 2026, sonne singulièrement daté.

Les lecteurs marocains francophones, eux, lisent, comparent, analysent et souvent sourient devant ces leçons administrées à distance. Non par aveuglement, mais parce qu'ils savent que la réalité d'un pays ne se résume jamais aux colonnes, fussent-elles prestigieuses, d'un quotidien parisien.

Quant au sieur Aublanc, il va devoir apprendre à balayer devant sa porte avant de regarder ailleurs. La démocratie à la française n'est vraiment pas un idéal de ce côté-ci de la Méditerranée.



LE MONDE ET LE MAROC : CHRONIQUE D'UNE OBSESSION RECYCLÉE

A force d'écrire contre le Maroc, Le Monde finit par produire toujours le même article. Le dernier en date, consacré aux « promesses démocratiques non tenues » de la Constitution de 2011, ne relève ni de l'enquête ni de l'actualité brûlante. Il s'inscrit dans une longue tradition éditoriale où l'analyse cède devant la répétition, et où la complexité marocaine est ramenée à un procès à charge.



Par
Naïm Kamal

Une vieille et lassante musique

Si un jour l'on s'amusait à recenser les journalistes qui se sont succédés à charge sur le Maroc depuis que le général De Gaulle a créé Le Monde comme prolongement médiatique de la France coloniale fragilisée par la deuxième Guerre mondiale, on en formerait une joyeuse cohorte de légionnaires de la plume.

Il faudrait aussi un archiviste patient pour inventorier la succession de papiers hostiles publiés depuis l'indépendance du Royaume.

Une litanie ininterrompue des mêmes griefs qui lui font détenir le record des articles recyclés.

Le dernier en date prétend faire le point de la réforme constitutionnelle de 2011. Quelle actualité l'a justifié ? Aucune si ce n'est la nostalgie d'un moment, en février de la même année, où certains pariaient sur l'effondrement de la monarchie marocaine dans le sillage d'un « printemps » qui n'avait de printemps que le nom.

L'échec de cette prédiction aussi vieille que le journal lui-même semble continuer de hanter certaines plumes.

Alors on recycle. On aligne des interrogations faussement candides.

Et l'on conclut, immanquablement, que les promesses n'ont pas été tenues.

L'éloge contraint...

Le Roi Mohammed VI en compagnie du Prince héritier Moulay El Hassan lance à Salé l'opération nationale "Ramadan 1447" . C'est encore Prince héritier, que le Souverain imposé à l'État, ses élites et plus généralement aux Marocains de regarder la part pauvre de leur pays dans les yeux (Photo Driss Ben Malek)

Pourtant, le journaliste reconnaît lui-même ce que nul ne peut nier : « Le bond en avant du Maroc est spectaculaire dans certains domaines, comme les infrastructures. Les indicateurs liés aux conditions de vie s'améliorent.

Le Royaume est entré en mai 2025 dans la catégorie des pays à développement humain élevé selon les critères des Nations unies. »

Trop beau pour être admis sans réserve. Car aussitôt tombe le couperet : ces données officielles ne reflèteraient pas la précarité réelle de la population.

Ainsi fonctionne le raisonnement. On concède les faits, mais on en récuse la portée. On admet les chiffres, mais on en réduit l'effet. On reconnaît les avancées, mais on les relativise jusqu'à les vider de leur substance.

Le fantasme du « village Potemkine »

Le Monde est libre d'amplifier l'importance de l'éphémère et étrange mouvement Gen Z, écrire ce qu'il entend de l'état des lieux au Maroc, répéter à satiété ce qu'il a, depuis l'indépendance, véhiculé sans répit sur le Royaume :

Des " fissures menaçant les fondations".

Cette liberté est toutefois pervertie par la volonté de réduire ce qui - de son aveu - réussit au Maroc, à la légende du "village de Potemkine " pour prétendre que les succès du Maroc ne servent qu'à dissimuler les marges laissées en rade du développement.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, cette légende veut que lors du voyage en 1787 de la tsarine russe Catherine la Grande en Crimée, le prince Grigori Potemkine aurait fait construire de faux villages le long du parcours impérial :

De simples façades en bois, décorées et peuplées de figurants, destinées à lui donner l'illusion de prospérité dans des régions en réalité pauvres et peu développées.

Un "village Potemkine" désigne depuis une mise en scène destinée à cacher une réalité difficile. Une façade trompeuse.

Ignorance

Mais le Maroc ne cache rien ! Et encore moins derrière des décors de théâtre en papier mâché. Lui appliquer en conséquence cette légende relève soit de l'ignorance soit de la manipulation.
Les indicateurs rouges du Maroc sont accessibles dans les statistiques du Haut-Commissariat au Plan et les rapports de l'Observatoire national du développement humain.

Le pays est ouvert sans restrictions au tourisme, aux investisseurs, aux organismes et observateurs internationaux.

Les inégalités territoriales et sociales sont connues, discutées, documentées. Régulièrement, elles donnent lieu à des manifestations de contestation. Elles font l'objet de politiques publiques, de programmes de rattrapage, d'initiatives royales structurantes.
C'est d'ailleurs Mohammed VI, alors Prince héritier, qui a imposé à l'État, ses élites et plus généralement aux Marocains de regarder la part pauvre de leur pays dans les yeux, en institutionnalisant les campagnes de solidarité avec les démunis.
Et c'est son père, Hassan II, qui rappelait que face à la mauvaise foi, toute discussion est vaine.



LE MONDE SE REFERME... ET LES INTELLIGENCES SE FRAGMENTENT : VERS UNE SOUVERAINETÉ COGNITIVE MAROCAINE



Par **Dr Az-Eddine Bennani**

Le monde semble se refermer. Les frontières se durcissent, les tensions géopolitiques s'intensifient, les alliances se recomposent. Des mers sont militarisées, des routes commerciales sécurisées, des chaînes de valeur redessinées. Cette lecture est désormais largement partagée. Mais elle reste incomplète. Car le basculement le plus profond ne se joue pas uniquement sur les territoires visibles. Il se déploie dans un espace plus discret, mais tout aussi stratégique : celui des données, des algorithmes et des intelligences artificielles.

Ce que nous vivons n'est pas seulement une fragmentation du monde physique. C'est une fragmentation du cyberespace, et plus profondément encore, une fragmentation des intelligences elles-mêmes.

L'idée d'un internet global et ouvert laisse place à une architecture en blocs, structurée par quelques puissances capables de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle. Les États-Unis, la Chine et, dans une moindre mesure, l'Europe, développent leurs propres modèles, leurs infrastructures, leurs normes.

Cette recomposition n'est pas neutre.
Les modèles d'intelligence artificielle ne sont pas de simples outils techniques. Ils organisent l'accès à la connaissance, orientent les décisions, influencent les comportements.

Ils traduisent des visions du monde, des langues dominantes, des biais culturels. Autrement dit, ils produisent de l'intelligence. Et celui qui produit l'intelligence exerce un pouvoir nouveau : un pouvoir cognitif.

Ce basculement est apparu de manière particulièrement visible lors du récent sommet mondial sur l'intelligence artificielle en Inde. Dans cette arène internationale, se sont retrouvés les grands acteurs de la technologie, les puissances économiques et les États en quête de positionnement stratégique.

Mais au-delà des annonces, un constat s'impose : la scène mondiale de l'IA est structurée par quelques acteurs dominants, capables d'imposer leurs modèles, leurs standards et leurs alliances.

Les pays qui n'ont pas encore structuré leur stratégie risquent de devenir de simples marchés d'usage.

Le contraste est saisissant. D'un côté, des puissances qui investissent massivement dans les infrastructures, les modèles et les talents.
De l'autre, des pays qui peinent à exister autrement que comme consommateurs de technologies conçues ailleurs. Dans cet espace, la question n'est plus seulement économique. Elle devient stratégique, culturelle et politique.

Pour les pays du Sud, et notamment pour le Maroc, le risque est celui d'une nouvelle forme de dépendance.
Après la dépendance énergétique, industrielle ou technologique, pourrait s'installer une dépendance cognitive.

Utiliser des intelligences artificielles conçues ailleurs, entraînées sur des données qui ne reflètent pas nos réalités, intégrant des logiques qui ne sont pas les nôtres, revient à déléguer une partie de notre capacité à comprendre le monde et à agir sur lui.

Cette dépendance est d'autant plus insidieuse qu'elle se présente sous les traits de l'innovation et de la performance. Les outils sont puissants, accessibles, souvent séduisants.

Mais derrière cette efficacité se joue un déplacement du centre de gravité de la production de sens. Les réponses, les analyses, les recommandations sont produites ailleurs, selon d'autres référentiels. Le risque n'est pas seulement de dépendre technologiquement. Il est de dépendre intellectuellement.
C'est dans ce contexte que la notion de souveraineté cognitive prend tout son sens. Elle dépasse la question des infrastructures ou de la localisation des données. Elle renvoie à la capacité d'un pays à produire ses propres référentiels d'intelligence, à développer des modèles adaptés à ses langues, à ses cultures, à ses usages.

Elle implique de maîtriser non seulement les technologies, mais aussi les logiques qui les sous-tendent.

Pour le Maroc, cette question est stratégique. Il ne s'agit pas seulement d'adopter l'intelligence artificielle, mais de définir une trajectoire. Être acteur plutôt que simple utilisateur. Produire de l'intelligence plutôt que la consommer.

Contribuer à la définition des règles plutôt que de s'y adapter. Cette ambition suppose une vision, mais aussi une capacité à articuler les enjeux technologiques, économiques, territoriaux et culturels.

C'est ici qu'intervient une autre idée centrale : celle d'une intelligence artificielle frugale. Dans un monde dominé par la course à la puissance de calcul et aux investissements massifs, la frugalité propose une voie alternative.

Il ne s'agit pas de renoncer à l'ambition, mais de l'inscrire dans les réalités locales. Concevoir des systèmes adaptés aux besoins, optimisés pour des usages précis, intégrés dans des territoires.



Une telle approche permet de relier des enjeux souvent dissociés : énergie, numérique, services publics, inclusion sociale.
Elle ouvre la voie à des modèles où l'infrastructure numérique n'est pas isolée, mais connectée à des écosystèmes locaux.

Elle permet de penser des solutions où la donnée devient une ressource territoriale, et où l'intelligence artificielle contribue directement au développement économique et social.
Dans cette perspective, la souveraineté ne se résume pas à la possession de data centers ou à la signature de partenariats. Elle se construit dans la capacité à donner du sens à la technologie, à l'inscrire dans une vision.

Elle suppose de dépasser une approche purement technicienne pour adopter une lecture systémique.
C'est peut-être là que se situe la contribution la plus originale que le Maroc peut apporter. Entre Europe, Afrique et monde arabe, le pays dispose d'une position singulière. Il peut devenir un espace de médiation, d'innovation et d'expérimentation. Mais cela suppose de ne pas reproduire des modèles importés, et de construire une approche qui lui soit propre.

Dans cette réflexion, une figure symbolique peut servir de repère. Celle du Maâlam, maître artisan, qui transmet un savoir-faire ancré dans le geste, l'expérience et le territoire.

Le Maâlam ne copie pas. Il adapte, il transforme, il innove à partir de ce qu'il connaît. À sa manière, il incarne une forme de souveraineté. Une souveraineté du geste, de la connaissance, de la transmission.

À l'ère de l'intelligence artificielle, cette figure n'est pas dépassée. Elle peut au contraire inspirer une autre manière de penser la technologie.

Une intelligence qui ne se contente pas d'accumuler des données, mais qui s'inscrit dans des contextes, des usages, des responsabilités. Une intelligence qui ne remplace pas l'humain, mais qui prolonge ses capacités.

Dans un monde qui se referme, la tentation est grande de s'aligner sur les puissances dominantes ou de se résigner à une position périphérique.
Mais une autre voie est possible. Elle suppose de construire une souveraineté ouverte, capable de dialoguer avec le monde tout en préservant ses propres référentiels.

La fragmentation du monde n'est pas seulement une contrainte. Elle crée aussi des espaces d'autonomie pour ceux qui sauront les saisir.

Dans cette recomposition, les pays qui réussiront ne seront pas nécessairement les plus puissants, mais ceux qui auront su définir leur propre trajectoire.

Dans un monde qui se referme, la véritable ouverture pourrait bien résider dans la capacité à produire ses propres intelligences.

C'est à cette condition que le Maroc pourra éviter d'être un simple terrain d'application de technologies conçues ailleurs, et devenir un acteur à part entière de la géopolitique des intelligences.

Et comme le dirait, avec lucidité et exigence, Wald Maâlam : une intelligence qui ne se fabrique pas chez soi finit toujours par nous échapper.



رمضان كريم

By Lodj



Traumas & Tabous

Parler vrai pour guérir mieux.

Ici, on ouvre les dossiers que les autres ferment

@lodjmaroc

LOI DE FINANCES 2026 : RETENUE À LA SOURCE, TRANSPARENCE IMMOBILIÈRE ET NOUVEAU PACTE FISCAL



Par
Abdelghani El Arrasse.

La Loi de Finances 2026 marque une étape importante dans la transformation du système fiscal marocain. La rencontre organisée récemment avec les opérateurs économiques a mis en lumière l'un des axes centraux de cette réforme : la généralisation progressive de la retenue à la source, désormais appelée à devenir un instrument structurant de la collecte.

Depuis l'adoption de la loi-cadre relative à la réforme fiscale, le Maroc s'est engagé dans un chantier profond visant à élargir l'assiette, renforcer l'équité et moderniser l'administration. Les chiffres communiqués par la Direction Générale des Impôts, dirigée par Younes Idrissi Kaitouni, témoignent d'une dynamique significative : les recettes fiscales ont fortement progressé entre 2021 et 2025, dépassant 290 milliards de dirhams, tandis que leur poids dans le PIB s'est accru.

Cette performance s'explique en partie par l'amélioration de la conformité et la digitalisation des procédures. La retenue à la source s'inscrit précisément dans cette logique : elle vise à sécuriser l'assiette et à prévenir la fraude en automatisant le prélèvement.

Un outil de prévention, mais un équilibre à préserver

Il convient de rappeler que la retenue à la source n'est pas un nouvel impôt. Elle constitue un mode de collecte. Toutefois, son élargissement progressif — notamment aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires important — suscite des interrogations légitimes du côté du secteur privé.

Le principal enjeu n'est pas fiscal mais financier : éviter que ce mécanisme ne génère des excédents immobilisés ou des tensions de trésorerie pour les entreprises formelles.
La neutralité économique du dispositif doit être garantie. Une retenue à la source efficace est celle qui lutte contre la non-conformité sans pénaliser les acteurs qui respectent leurs obligations. Les remboursements et restitutions ont effectivement connu une hausse notable ces dernières années.

Mais la crédibilité du système dépendra désormais de la rapidité, de l'automaticité et de la prévisibilité des procédures de restitution.

Dans un contexte international marqué par une forte concurrence pour l'investissement, la stabilité fiscale et la visibilité des flux financiers constituent des facteurs déterminants de compétitivité.

Transparence immobilière : vers une objectivation des prix
Autre innovation notable introduite dans cette séquence : le partenariat conclu avec la start-up marocaine Yakeey pour produire des comparables de prix immobiliers destinés à encadrer l'appréciation de l'administration en matière de taxation des profits fonciers. Les premiers pilotes seront lancés à Rabat et Casablanca.

L'objectif affiché est de s'appuyer sur des données indépendantes et des outils technologiques afin de réduire l'incertitude fiscale et d'éviter les divergences d'interprétation.

Cette approche constitue une évolution positive vers davantage de transparence et d'équilibre.

En objectivant les bases de discussion, l'administration et les contribuables pourront débattre sur des références partagées plutôt que sur des appréciations unilatérales.

Vers un pacte de confiance fiscale

La modernisation fiscale engagée par le Maroc produit des résultats mesurables. Toutefois, la réforme ne saurait se limiter à l'augmentation des recettes. Elle doit également consolider la confiance entre l'État et l'entreprise.

Trois conditions apparaissent essentielles :

1-Garantir la neutralité financière des mécanismes de retenue.
2-Accélérer et automatiser les remboursements.
3-Renforcer la concertation avec les opérateurs économiques.

La fiscalité est un levier stratégique de souveraineté économique. Elle finance l'investissement public, les politiques sociales et les infrastructures. Mais elle doit, simultanément, préserver la compétitivité et soutenir la croissance.

La Loi de Finances 2026 ouvre ainsi une nouvelle phase : celle d'un système fiscal plus digitalisé, plus préventif et potentiellement plus transparent.

La réussite de cette transformation dépendra désormais de son exécution opérationnelle et de la qualité du dialogue avec le secteur productif. C'est dans cet équilibre entre performance budgétaire et dynamisme économique que se jouera la crédibilité durable de la réforme



DE L'ATTRACTIVITÉ À LA SOUVERAINETÉ: CE QUE CFC A RÉUSSI... ET CE QU'IL LUI RESTE À CONQUÉRIR.

1ère partie.

***Le Cercle des Experts :**

Par Adnan DEBBARH / Edition N°:7203.



Par
Adnan DEBBARH

Adnan Debbarh est le fondateur d'Ascend Intelligence, plateforme dédiée à la stratégie et à la souveraineté intellectuelle. Enseignant en géopolitique et stratégie mondiale à l'ISCAE, il analyse les recompositions du système international et leurs effets sur les nations moyennes. Ses travaux explorent le rôle du Maroc et de l'Afrique dans le nouvel ordre multipolaire, les ressorts de la diplomatie d'influence et les conditions d'une puissance marocaine fondée sur la convergence et la co-souveraineté productive.

Casablanca Finance City (CFC) est souvent présentée à travers un prisme devenu familier: celui de l'attractivité.
Fiscalité ciblée, liberté de change, simplification administrative, arbitrage international, communauté d'affaires africaine dense.

À ce registre, les bilans sont solides. La place financière marocaine fonctionne, elle attire, elle crédibilise Casablanca comme hub continental. Et cette réussite mérite d'être reconnue sans réserve.

Mais à mesure que CFC gagne en maturité, une question plus exigeante s'impose. Non plus seulement celle de l'attractivité, mais celle de la souveraineté financière. Non pas au sens monétaire – que le Maroc ne revendique pas – mais au sens plus profond et plus discret: où et par qui se conçoit la valeur financière africaine?

Ce glissement de regard n'est pas un procès. Il marque, au contraire, le passage d'une phase à une autre. Celle où une place financière cesse d'être jugée sur sa capacité à accueillir, pour être évaluée sur sa capacité à structurer.

Le faux débat: quand la technique masque la stratégie
La question stratégique n'est donc plus: comment attirer davantage d'acteurs à Casablanca? Elle devient: quelles fonctions financières clés voulons-nous voir s'y exercer et pour quel impact sur la transformation de l'Afrique? (Ph. F. Alnasser)
Le débat public autour de CFC se focalise souvent sur des questions techniques: taux d'imposition, régime de change, TVA sur les frais de gestion, fiscalité du carried interest.

Ces sujets sont légitimes. Ils conditionnent l'installation des acteurs et la fluidité des opérations.
Mais les ériger en débat central, c'est prendre le risque de regarder l'arbre et d'oublier la forêt.

Une place financière peut être fiscalement attractive sans être souveraine. Elle peut héberger des sièges régionaux, capter des talents, gérer des flux importants... tout en restant dépendante d'autres centres pour l'essentiel : la conception des instruments, la définition des normes, l'évaluation du risque, la fixation des références de prix.
Autrement dit, l'attractivité est une condition nécessaire, mais elle n'est pas suffisante.

La souveraineté commence là où l'attractivité s'arrête.
Le socle de crédibilité: ce qui a été gagné
Il faut le dire clairement, Casablanca Finance City a franchi un seuil que peu de places africaines ont atteint.

Elle s'est construite à l'opposé d'un paradis fiscal ou d'un centre offshore: sur la substance, la durée et l'alignement sur les standards internationaux.
CFC a réussi à agréger une communauté économique continentale réelle, composée de banques, d'assurances, de fonds, de cabinets de conseil, de sièges régionaux de multinationales.
Elle a su se doter d'institutions crédibles, comme un centre d'arbitrage reconnu, et s'inscrire dans les réseaux internationaux de la finance durable.
Elle joue désormais un rôle assumé d'outil de diplomatie économique africaine du Maroc.
Ce socle est précieux. Il constitue le capital de crédibilité sans lequel aucune ambition plus élevée n'est possible.
La question n'est donc pas de remettre en cause ce qui existe, mais de se demander: que construit-on sur cette crédibilité?

L'angle mort: la valeur cognitive de la finance

La réponse se situe dans un angle souvent négligé du débat, celui de la valeur cognitive de la finance. La finance moderne ne se résume pas à la circulation de capitaux.
Elle repose sur des opérations moins visibles mais décisives : l'ingénierie des véhicules d'investissement, la structuration juridique, la négociation des clauses stratégiques, la production de données fiables, la définition des normes ESG, l'évaluation des risques projets, la fixation de références de prix.
C'est dans ces espaces que se crée l'essentiel de la valeur financière, et, partant, de la souveraineté.
Prenons un exemple concret. Lorsqu'un fonds souverain du Golfe décide d'investir 500 millions de dollars dans une mine de cobalt en Afrique centrale, la plus-value stratégique pour Casablanca n'est pas la commission liée à la domiciliation du véhicule.
Elle réside dans la capacité à avoir conçu ce véhicule, négocié les clauses de révision stratégique, et hébergé l'équipe qui, demain, contribuera à fixer le prix de référence d'un cobalt transformé en Afrique.
Autrement dit, dans la maîtrise de la chaîne décisionnelle, pas dans la seule gestion administrative.
Cet exemple n'est pas une exception. Il révèle une règle: la valeur financière migre des flux bruts vers l'intelligence qui les structure.

La finance moderne ne se résume pas à la circulation de capitaux.

Elle repose sur des opérations moins visibles mais décisives: l'ingénierie des véhicules d'investissement, la structuration juridique, la négociation des clauses stratégiques, la production de données fiables, la définition des normes ESG, l'évaluation des risques projets, la fixation de références de prix.

De hub de passage à centre de conception: le cap stratégique

C'est ici que le débat change de nature. Il ne s'agit plus de corriger des irritants, mais de franchir un cap stratégique. Une place financière souveraine n'est pas celle qui attire le plus de structures, mais celle qui devient indispensable parce qu'elle conçoit des solutions adaptées à son environnement.

Le problème n'est donc pas que les fonds soient domiciliés ailleurs.

Le problème est l'absence, à ce stade, d'un écosystème complet et liquide permettant à une place africaine de concentrer non seulement les flux, mais aussi l'ingénierie, les normes et les marchés secondaires qui leur donnent sens et profondeur.



Elle ne se contente pas d'appliquer des standards importés; elle en produit, ou à tout le moins, elle les adapte de manière crédible.

Pour Casablanca Finance City, l'enjeu est donc de passer d'un rôle de hub de passage – performant et reconnu-à celui de centre de conception et de structuration des flux africains.

Non dans une logique hégémonique, mais dans une logique d'architecture:
Créer les canaux, les outils et les références qui permettent aux capitaux de circuler de manière plus autonome et plus efficace au service du développement du continent.

Cette ambition n'implique ni rupture spectaculaire ni discours de défi. Elle suppose, au contraire, une montée en puissance progressive, fondée sur la confiance, la compétence et la convergence.

Changer de question pour changer d'échelle
La question stratégique n'est donc plus: comment attirer davantage d'acteurs à Casablanca?
Elle devient: quelles fonctions financières clés voulons-nous voir s'y exercer et pour quel impact sur la transformation de l'Afrique?
Souhaite-t-on que Casablanca soit la meilleure porte d'entrée vers l'Afrique, ou l'atelier où l'Afrique structure sa propre finance?

La réponse n'est pas exclusive.
Mais elle conditionne les choix à venir: en matière de domiciliation, d'innovation financière, de production de données, de formation des talents et de diplomatie financière.
CFC a réussi sa première phase: celle de la crédibilité et de l'attractivité. La seconde phase s'ouvre désormais: celle de la souveraineté fonctionnelle, discrète, mais décisive.
C'est à cette condition que Casablanca Finance City pourra pleinement jouer son rôle dans un monde où la finance n'est plus seulement un flux, mais un lieu de pouvoir.
Cette réflexion appelle désormais une seconde étape: non plus seulement penser la souveraineté, mais en esquisser l'architecture.

Domicilier n'est pas encore décider
Aujourd'hui, CFC capte des sièges, des équipes, des décisions opérationnelles. Mais une partie essentielle de la chaîne de valeur financière continue de se jouer ailleurs: à Londres, New York, Zurich ou Singapour.

C'est là que sont souvent définis les standards, produites les notations, construites les grilles de lecture du risque africain.

Le paradoxe est connu, des projets africains sont conçus en Afrique, pilotés depuis l'Afrique, mais évalués, normés et «pricés» hors du continent. Cette externalisation cognitive n'est pas le fruit d'un complot, mais d'une inertie historique.

Elle n'en constitue pas moins un frein structurel à la souveraineté, qui se paie cash par un surcoût de financement pour les projets et une perte de maîtrise sur les termes de notre propre développement.

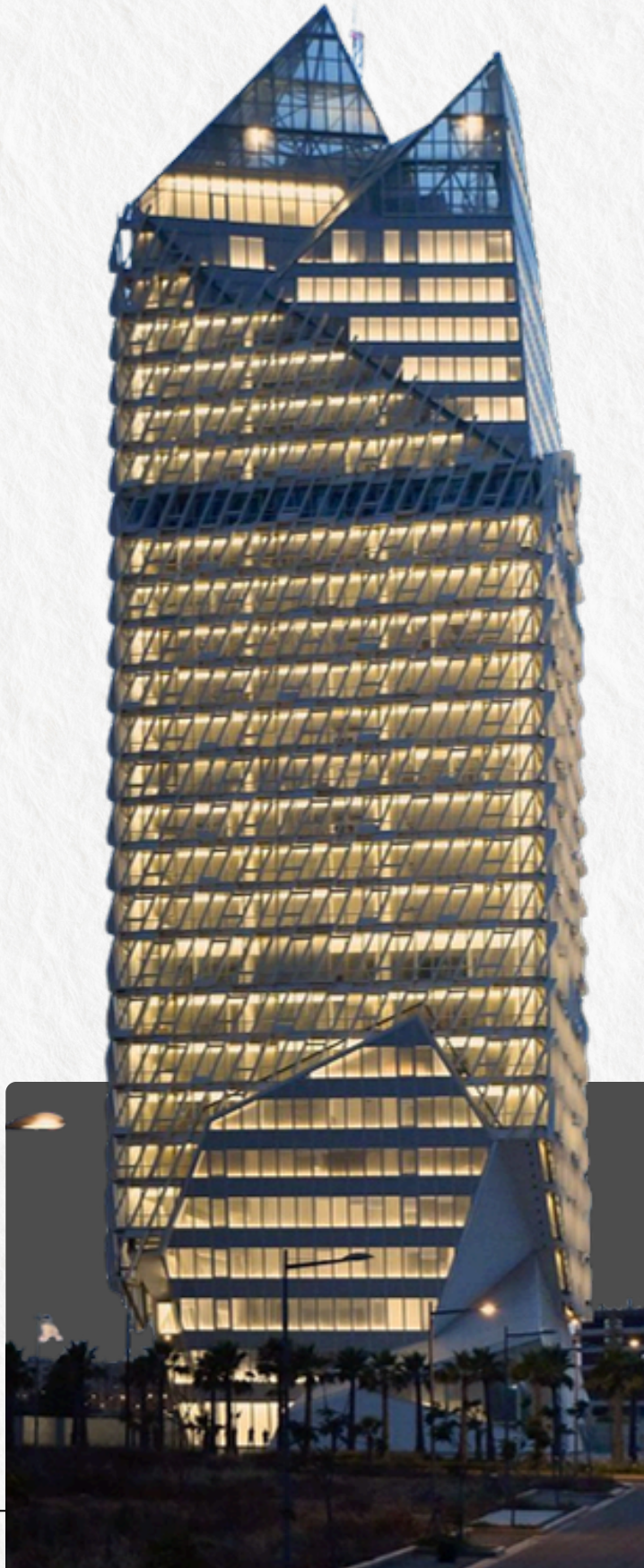


رمضان كريم
By Lodj
LÂCHEZ
la télécommande,
connectez-vous au réel
LA VRAIE RÉVOLUTION EST SUR VOTRE ÉCRAN
@lodjmaroc

PROTÉGER L'ENFANCE À L'ÈRE NUMÉRIQUE : L'EUROPE OUVRE LA VOIE



Par
Said Temsamani

À l'heure où le numérique façonne les comportements, les imaginaires et les relations sociales, le débat lancé en Allemagne sur l'encadrement de l'accès des mineurs aux réseaux sociaux apparaît moins comme une contrainte que comme une avancée sociétale. En proposant d'instaurer des seuils d'âge et des protections renforcées pour les adolescents, le parti Union chrétienne-démocrate, sous l'impulsion de Friedrich Merz, inscrit la protection de la jeunesse au cœur des priorités publiques.

Cette initiative marque un tournant :
Elle reconnaît que les plateformes numériques ne sont plus de simples outils de communication, mais des environnements structurants qui influencent le développement psychologique, l'estime de soi et la construction identitaire des jeunes.
Poser un cadre protecteur revient ainsi à accompagner l'enfance dans un espace devenu essentiel à la socialisation contemporaine.

Loin de restreindre la liberté numérique, cette démarche s'inscrit dans une vision positive : celle d'un espace digital plus sûr, plus responsable et mieux adapté aux étapes de la croissance.

Elle vise à réduire l'exposition précoce aux contenus inappropriés, à limiter les risques de dépendance et à préserver la santé mentale, tout en favorisant un apprentissage progressif et éclairé du monde numérique.

L'initiative allemande reflète également une dynamique européenne plus large.
Après avoir imposé des standards élevés en matière de protection des données et de régulation des plateformes, l'Europe poursuit la construction d'un modèle numérique humaniste, où l'innovation technologique s'accompagne d'une exigence éthique et sociale.
Protéger les mineurs devient ainsi un levier pour renforcer la confiance des citoyens dans l'environnement digital.

Certes, la mise en œuvre soulèvera des défis techniques et juridiques, notamment en matière de vérification d'âge et de coopération avec les géants du numérique.

Mais ces obstacles ne doivent pas occulter l'essentiel : la volonté politique de créer un espace numérique plus sain et plus équilibré.
En plaçant la protection des jeunes au centre du débat, l'Allemagne contribue à dessiner les contours d'un nouveau pacte numérique européen. Un pacte fondé non sur la restriction, mais sur la responsabilité collective, l'éducation digitale et la confiance.

Car au fond, il ne s'agit pas de limiter l'accès des jeunes au monde numérique, mais de leur offrir les conditions pour y grandir en sécurité, avec discernement et sérénité.



MOHAMED BERRADA REND HOMMAGE À LEILA SHAHID, LA VOIX DE LA PAIX ET L'ÂME D'UNE NATION

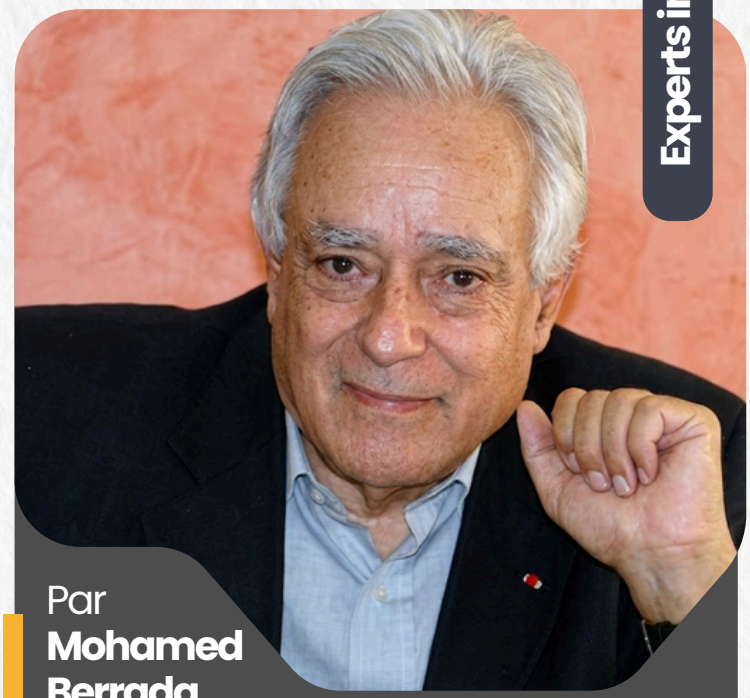

Par **Mohamed Berrada.**

In Memoriam.

Le départ de Leila Shahid laisse un vide immense, non seulement dans le paysage diplomatique international, mais surtout dans le cœur de ceux qui, comme moi, ont eu le privilège de croiser sa route et de partager ses combats. Si les Palestiniens perdent aujourd'hui une icône et une voix d'une éloquence rare, les Marocains perdent une sœur de cœur, une femme qui incarnait à elle seule le pont indestructible entre nos deux peuples.

Notre amitié est née d'un quiproquo qui, avec le recul, témoigne de la proximité quasi fraternelle qu'elle entretenait avec ses dirigeants. Je me souviens, lors de mon arrivée comme Ambassadeur à Paris dans les années 90, Leila était venue me voir avec ce sourire et cette vivacité qui la caractérisaient.

Elle me confia alors : « Yasser Arafat m'a appelée pour m'annoncer que Sa Majesté le Roi Hassan II avait décidé d'envoyer ton mari comme ambassadeur à Paris.

C'est extraordinaire, vous allez enfin pouvoir être réunis dans la même ville ! » « Je dus alors lui préciser, non sans amusement, qu'il ne s'agissait pas de mon époux, malgré l'homonymie parfaite. »

Ce moment de rire partagé fut le ciment d'une amitié profonde et inaltérable. À travers elle, la résidence de l'Ambassade du Maroc est devenue un sanctuaire de dialogue. Je revois encore Yasser Arafat, – qui l'estimait tant- , avec son épouse, venir déjeuner et dîner à notre table lors de ses visites à Paris. C'étaient des moments de famille, où la politique se mêlait à l'intimité, où l'espoir de paix semblait à portée de main.

Leila possédait ce don rare de savoir réunir les contraires.

C'est ainsi que s'est formé un triangle improbable mais sincère avec Yehuda Lancry, alors Ambassadeur d'Israël à Paris. Yehuda, ce fils de Bejaâd qui portait en lui l'amour viscéral de sa terre natale, le Maroc, partageait avec nous ce désir de paix.

Ensemble, nous avons souvent reçu Shimon Peres pour des déjeuners à la résidence. Ces rencontres n'étaient pas de simples exercices mondains ; elles étaient le laboratoire de création d'un climat d'une paix possible.

C'est dans cette dynamique que nous avons pu contribuer au dialogue et organiser à Paris, avec le support des autorités françaises, ce grand forum sous l'égide de la Banque Mondiale pour lever les fonds nécessaires à la reconstruction et au développement de la Palestine.

Une partie de ces visages, ces voix, ces artisans de la réconciliation sont partis. Leila Shahid était bien plus qu'une diplomate ; elle était une icône de la communication, une femme extraordinaire qui défendait son pays avec une noblesse et une intelligence qui forçaient le respect de ses adversaires les plus farouches.

Elle faisait honneur à la Palestine, elle faisait honneur à la femme arabe.

En ces moments de recueillement, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à son mari, Mohamed Berrada, le grand romancier, père du « nouveaux roman » au Maroc, un géant de la pensée et de la création littéraire du monde arabe.

Si Leila était la voix vibrante de la Palestine, Mohamed Berrada était par son écriture et sa réflexion, l'un de ses soutiens les plus profonds et les plus subtils.

Adieu, chère Leila. L'histoire retiendra ton élégance intellectuelle et ton courage.

Quant à moi, je retiendrai ton rire, ta fidélité et cette conviction inébranlable que la paix est un chemin que l'on trace à force de dialogue et d'humanité.

Ton empreinte restera gravée dans nos mémoires, aussi indélébile que l'olivier de ta terre et le cèdre de nos montagnes.

*Professeur à l'université.

CRITIQUES SUR LE SILENCE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL SUITE AUX DÉCISIONS DE LA CAF



Par **LAMRANI ALAOUI EL ARBI.**

Une polémique qui gagne en ampleur au Maroc

La communication de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) suscite de vives critiques, plusieurs semaines après la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2026 et les sanctions imposées par la Confédération Africaine de Football (CAF).
Des médias et observateurs reprochent à l'instance marocaine un manque de réactivité, soulignant que ce silence initial a alimenté les spéculations et la frustration des supporters.

Une finale marquée par des tensions
Organisée le 18 janvier à Rabat, la finale a vu le Maroc s'incliner 0-1 face au Sénégal, dans un contexte d'incidents organisationnels et de troubles en tribunes.

Le retrait temporaire des joueurs sénégalais pendant la rencontre, ainsi que des débordements parmi les supporters, ont influencé l'analyse disciplinaire menée par la CAF.

À l'issue de cette procédure, la CAF a prononcé plusieurs sanctions : trois matchs de suspension pour Ismaël Saibari, deux pour Achraf Hakimi, et une amende financière à l'encontre de la fédération marocaine.
Parallèlement, la demande du Maroc pour une victoire sur tapis vert a été rejetée.

Des réactions perçues comme tardives
Bien que la FRMF ait publié des communiqués et engagé un recours devant la commission d'appel de la CAF début février, certains médias spécialisés critiquent le délai avant toute prise de parole officielle.

Pour plusieurs analystes, l'absence d'une communication immédiate comme une conférence de presse ou des explications détaillées a favorisé les rumeurs et les interprétations variées dans l'espace public.

Dans le sport de haut niveau, où l'information se propage rapidement, la maîtrise du récit médiatique est un enjeu stratégique clé. Ce manque de visibilité institutionnelle dans les jours suivant la décision a, selon eux, affaibli la position du Maroc dans l'opinion publique.

La discrétion de la gouvernance sous les feux des critiques
Cette affaire ravive les questions sur le rôle et l'influence du Maroc au sein des instances africaines du football, alors que le pays vise à consolider son leadership sportif sur le continent.

Un défi d'image pour l'avenir :

Au-delà des aspects sportifs, cet épisode illustre les enjeux de communication des institutions sportives contemporaines.

Pour la FRMF, il s'agit désormais non seulement de contester les sanctions, mais aussi de restaurer la confiance du public et de mieux gérer son image dans un paysage médiatique exigeant.

Plusieurs experts estiment que cette polémique pourrait servir de leçon, incitant la fédération à renforcer sa stratégie de communication en cas de crise.

LA MANSUÉTUDE MAROCAINE, FORCE OU FAIBLESSE ?



Par
Ali Bouallou

La mansuétude marocaine s'inscrit dans une tradition historique et institutionnelle bien ancrée. Elle renvoie à une culture politique et sociale où la clémence, la modération, la tempérance et l'apaisement priment sur la confrontation frontale.

L'intersection de plusieurs héritages : islamique, amazigh, africain, andalou et hébraïque, a façonné un ethos collectif marqué par la coexistence et l'équilibre.

Sur le plan institutionnel, cette mansuétude trouve une expression dans la pratique des grâces royales accordées par SM Mohammed VI, notamment à l'occasion de fêtes religieuses ou nationales. La grâce royale, prévue par la Constitution, constitue un instrument de clémence étatique qui tempère la rigueur de la norme pénale au nom de considérations humanitaires, sociales ou politiques.

Dans le champ diplomatique, la mansuétude marocaine se manifeste par une doctrine de modération et de non-ingérence active. Le Royaume privilégie historiquement la médiation, la coopération Sud-Sud et la recherche de compromis, notamment au sein d'instances multilatérales telles que l'Organisation des Nations unies ou l'Union africaine. Cette posture contribue à forger l'image d'un acteur régional soucieux de stabilité plutôt que d'escalade.

Sur le plan sociétal, la mansuétude marocaine s'observe dans la gestion du pluralisme ethnique, religieux et culturel. La reconnaissance constitutionnelle depuis 2011 des composantes amazigh, hassani et hébraïque de l'identité nationale, ainsi que la protection de leurs patrimoines, illustrent une continuité historique de coexistence fondée sur la modération doctrinale et le refus des radicalismes.

Cette mansuétude marocaine s'est illustrée également durant certaines séquences controversées de la Coupe d'Afrique des nations tenue au Maroc en décembre 2025.

Face aux débordements verbaux ou aux gestes d'énervement observés au plus haut niveau, y compris lors de la finale de la CAN, l'attitude marocaine a souvent été marquée par la retenue institutionnelle et la maîtrise communicationnelle.

Sans nier la charge émotionnelle inhérente à une compétition continentale majeure, le Maroc a privilégié la désescalade, tant dans les déclarations officielles que dans la gestion diplomatique de l'incident sportif.

Cette posture illustre une constante marocaine : faire prévaloir l'image d'un État et d'une nation attachés à la dignité, à la modération et au respect des cadres compétitifs, même lorsque les circonstances pourraient légitimer une réaction plus véhémente.

La mansuétude marocaine ne doit nullement être confondue avec faiblesse ou inertie.

Elle relève d'une stratégie de gestion des tensions par l'absorption, la gradation et la réforme progressive.
Dans un environnement régional marqué par l'instabilité, cette culture de la tempérance constitue un facteur de résilience institutionnelle et de continuité étatique. Elle demeure un élément structurant de la singularité marocaine dans le concert des nations.

À QUAND L'APPLICATION DE LA LA RÉFORME DU CHAMPS INSTITUTIONNEL MRE ?



Par **Abdelkrim Belguendouz**

Le mercredi dernier , 18 février 2026, cela faisait exactement 32 ans que la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie a été signée à Rome (18 février 1994) entre les deux pays.

Cet instrument international est très important pour les travailleurs marocains immigrés en Italie et , par réciprocité, pour les Italiens au Maroc . Il s'agit de la protection sociale de ces migrants et des membres de leur famille notamment pour les aspects suivants :

1 - assurer la portabilité des droits sociaux des travailleurs et des membres de leur famille, avec le transfert des prestations non seulement vers le pays d'origine mais même dans un état tiers ;
2 - permettre la totalisation des cotisations et des périodes d'assurance pour avoir notamment le droit à une pension complète.

Les prestations sociales concernées essentielles qui accompagnent la vie active sont diverses , en particulier les pensions de retraite , invalidité et survivants , les soins médicaux pour les travailleurs (de retour momentané ou définitif) et leur famille restées au pays , les allocations familiales etc...

S'agit-il d'un simple retard ou d'un vrai renoncement ?
Pour que la convention de sécurité sociale entre en application , sa signature par les deux gouvernements (qui a été faite), n'est nullement suffisante. Une autre condition est indispensable, à savoir la ratification de l'accord par les deux pays .
Or si le parlement marocain a procédé le 29 avril 1998 à cette démarche nécessaire (lettre de ratification n°4.95.38), par contre jusqu'a présent , soit plus de trois décades après la signature de la convention , celle-ci n'est toujours pas ratifiée par le parlement italien .
Ceci prive de manière injuste , voire scandaleuse , la communauté marocaine immigrée en Italie et la communauté italienne établie au Maroc du bénéfice de tous leurs droits sociaux.

C'est une anomalie et une injustice incontestables, une atteinte aux droits de l'Homme, une discrimination flagrante dans la mesure où les immigrés cotisent de la même manière que les travailleurs autochtones, mais ils ne bénéficient pas de tous leurs droits sociaux.

Or ces derniers ne sont pas une concession, un luxe, un cadeau ou une faveur. On ne peut continuer à invoquer comme le fait Rome « le coût financier » de l'exécution de cette convention, alors qu'un accord similaire avec la Tunisie est opérationnel et que depuis cette date, de nouvelles conventions de sécurité sociale fonctionnent avec d'autres pays tels l'Australie (entrée en vigueur le 1-10 2000), le Venezuela (1991), le Canada (1997), le Québec (1997).

Si le problème subsiste en 2026 , entre l'Italie et le Maroc, c'est en raison , nous semble t-il ,des responsabilités politiques à la fois de Rome et de Rabat.

Dés lors, qu'attend le parlement italien pour procéder à cette ratification qui concerne les droits sociaux non seulement des Italiens au Maroc, mais également ceux des Marocains en Italie qui constituent une composante structurelle de son économie dans plusieurs secteurs (agriculture, bâtiment, industrie...) ? Qu'attend le gouvernement italien pour pousser sa majorité parlementaire dans ce sens?

Bien que le parlement marocain ait déjà ratifié la convention depuis 28 ans , qu'attend aussi le gouvernement marocain et plus spécifiquement le ministère des Affaires étrangères ,

qui a également dans ses attributions le secteur «MRE » , pour soulever cette question dans le cadre du dialogue migratoire et plus largement politique avec les autorités italiennes (et celui avec les instances européennes), au lieu de se limiter à l'agenda sécuritaire des migrations imposé par les européens ?
Faut-il attendre plus longtemps également pour qu'une action résolue de lobbying soit menée par les deux chambres du parlement marocain (en particulier du groupe parlementaire d'amitié Maroc-Italie) auprès de leurs homologues italiens, du parlement européen , de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ?
Que fait enfin l'Ambassade du Maroc à Rome pour assurer le suivi au niveau des autorités italiennes et exercer un lobbying auprès de toutes les bonnes volontés de ce pays (syndicats, partis politiques, presse, société civile, chercheurs) sans oublier bien entendu de s'ouvrir réellement sur la «société civile MRE » en Italie !?

A ce stade , que de messages négatifs sont à relever !
En effet, certes , certains secteurs italiens manifestent une solidarité agissante pour assurer l'effectivité des droits sociaux pour les Marocains en Italie et les Italiens au Maroc.
Il en est ainsi de l'action du premier syndicat italien (CGIL) en coordination avec les syndicats marocains UMT , CDT , UGTM qui s'est manifestée notamment par la tenue tout dernièrement à Rabat (la précédente rencontre ayant eu lieu au siège de l'UMT à Casablanca en 2017) d'une journée d'etudes pour la nécessaire entrée en application urgente de la convention de sécurité sociale entre le Maroc et l'Italie.

Mais à ce stade, on relèvera amèrement et on regrettera vivement qu'à l'occasion de cette toute dernière rencontre à laquelle ont participé également deux députées italiennes, les instances marocaines concernées ont fait défaut .

Il s'agit de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), du ministère de l'Economie et des finances qui en assure la tutelle.

Plus que cela, le ministre de l'inclusion économique, de la petite entreprise , de l'emploi et des compétences ainsi que les présidentes des deux commissions parlementaires des Affaires étrangères (...et des MRE) dans les deux chambres ont brillé par leur absence, alors qu'ils figuraient au programme officiel !
Dés lors , avec ce qui s'apparente à un « abandon de terrain » et une fuite des responsabilités, quel signal a t-on, de fait, adressé au gouvernement et au parlement italiens ?
N'est-ce pas celui de l'absence de volonté politique du côté de Rabat ?

Quel message a t-on transmis également à la communauté marocaine établie en Italie, privée depuis longtemps du bénéfice des prestations qui lui reviennent !?
N'est-ce pas le pur désintérêt politique pour la protection des droits sociaux des citoyens MRE , contrairement à l'énoncé de l'article 16 de la Constitution et des multiples discours royaux, notamment ceux du 20 août 2022 et du 6 novembre 2024, qui attendent encore concrétisation par le gouvernement et le parlement du Maroc s'agissant du dossier stratégique MRE dans son ensemble ?

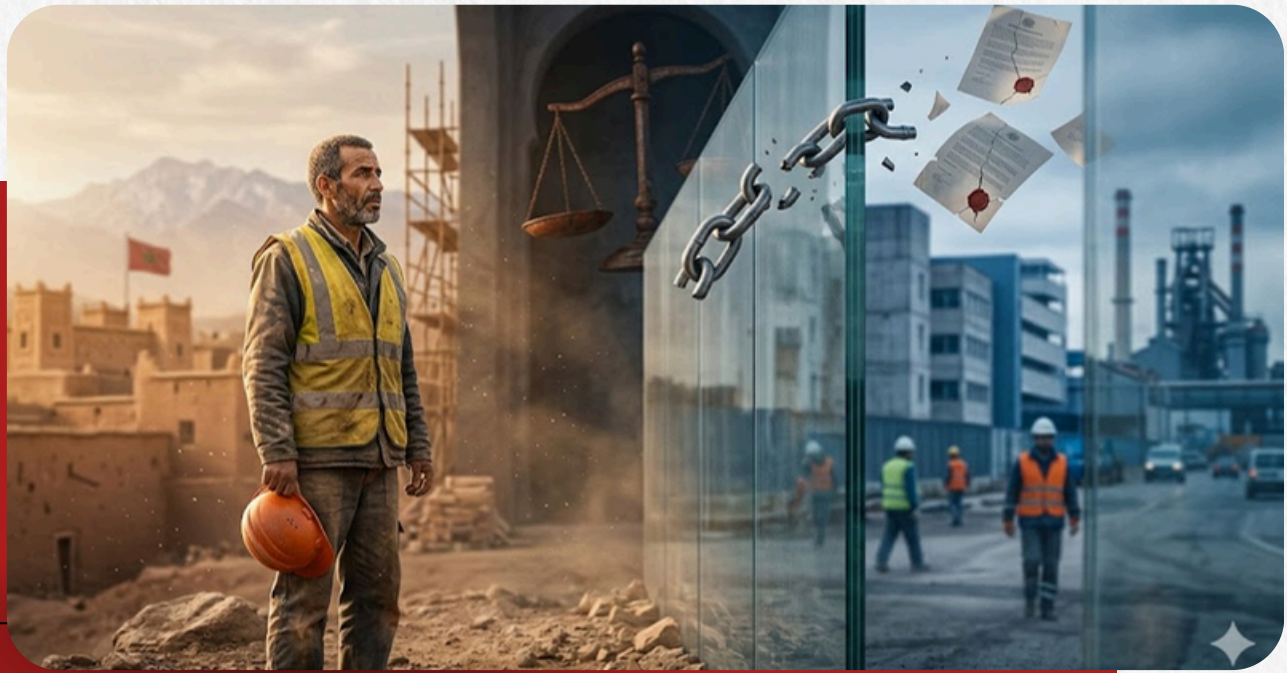

Toujours est-il que le blocage persiste et on ne peut nullement affirmer , comme l'a avancé un communiqué en arabe d'une institution proche du Syndicat italien CGIL «se réjouir » de la grande avancée de la situation.

En guise de conclusion et pour mettre la question étudiée dans le présent article dans une perspective plus large , on dira ceci .

Au total, la question de la non application de la convention de sécurité sociale italo-marocaine n'est ni marginale ou technique, mais relève du dossier politique et stratégique MRE qui comprend plusieurs aspects aussi importants les uns que les autres.

Parmi les décisions urgentes à prendre que nécessite ce dossier au niveau global, on relèvera ce qui suit.

Il s'agit en premier lieu , de l'élaboration et adoption de la législation concernant le nouveau CCME ou Conseil de la communauté marocaine à l'étranger pour qu'il assume toutes ses responsabilités, à l'inverse du CCME existant depuis 2007, mais qui n'a nullement assuré son cahier de charges.
En effet, durant ces 19 années , ce Conseil consultatif n'a émis aucun avis consultatif dans aucun domaine relatif aux MRE , ni aucun rapport stratégique tous les deux ans, alors que ces obligations sont bien stipulées dans l'article 2 du dahir portant création sous le numéro 107-208 en date du 21 décembre 2007.

Contrairement à ce qu'a déclaré le secrétaire général du CCME , Abdellah Boussouf , dans un entretien au journal «Le Matin » du 19 février 2026, on ne peut nullement attribuer ces dysfonctionnements et manque total d'accomplissement des missions au fait que le CCME actuel serait dans «une première édition transitoire, dans l'attente d'une version définitive sur de nouvelles bases ».

Car selon l'article 179 de la Constitution , jusqu'à opérationnalisation de l'article 163 de la Constitution , le CCME , y compris depuis sa constitutionnalisation en 2011 , reste régi par le dahir du 21 décembre 2007, y compris dans ses missions et obligations consultatives et prospectives.

Par conséquent , la direction bicéphale du CCME (président et secrétaire général) ne peut nullement se dérober à ses obligations. Elle est entièrement concernée par la reddition publique des comptes.

Il s'agit en second lieu de la législation pour la mise en place de la Fondation Mohammédia des Marocains résidant à l'étranger qui jouera un rôle exécutif en rassemblant les moyens financiers et toute une série d'attributions et de compétences éparpillées entre divers départements , institutions et organismes s'occupant en totalité ou partiellement des MRE.
Sur ce point , on ne peut nullement suivre le secrétaire général du CCME qui estime dans le même entretien qu'en matière de préparation du projet de loi de cette nouvelle fondation par le gouvernement , « il ne s'agit nullement d'un retard, mais d'un processus qui exige des consultations approfondies, des débats et une prise en compte rigoureuse de réalités très diverses » .

Or où est même le début de ces consultations , en particulier avec la société civile directement concernée et les chercheurs en migration d'ici et de là-bas ?

Où en est même l'amorce de débats en la matière et quel est l'apport du CCME en ce sens ? Peut-on suivre le numéro 2 du CCMEqui estime que «nous faisons notre part et nous laissons le processus institutionnel suivre son cours » ?

Or sur tous ces plans , on ne voit rien bouger . Doit-on attendre la prochaine législature après les élections législatives prévues en septembre 2026 pour espérer avoir des bribes de réformes ?

Enfin , partant notamment de l'article 17 de la Constitution et des décisions majeures annoncées dans le discours royal fondateur du 6 novembre 2005, quand les MRE seront-ils considérés réellement par le gouvernement et la grande majorité des partis politiques marocains comme des citoyennes et des citoyens marocains à part entière, avec le droit effectif d'être représentés à la Chambre des Représentants, à travers des circonscriptions électorales législatives de l'étranger !?



رمضان كريم

By Lodj



Traumas & Tabous

Parler vrai pour guérir mieux.

Ici, on ouvre les dossiers que les autres ferment

@lodjmaroc

UNE CAMPAGNE HOSTILE INJUSTIFIÉE DU FOOTBALL MAROCAIN

La campagne de dénigrement du football marocain, entamée il y a quelques semaines par un certain nombre de médias dont la neutralité est pour le moins douteuse, a alimenté une campagne de haine inédite contre le football marocain et ses dirigeants sur les réseaux sociaux. Il est vrai que les comptes les plus actifs, sur X notamment, semblent nourris par des algorithmes pilotés probablement par des hackers et rédigés par l'intelligence artificielle, mais force est de constater qu'ils font de l'effet. Personne ne doute de la renaissance du football marocain et les Marocains savent qu'elle résulte d'un travail de fond entamé en 2008 avec la création de l'Académie Mohammed VI de football et du Complexe Mohammed VI de football.



Par **Bargach Larbi.**

Travailler sur les infrastructures et sur la formation du capital humain --- joueurs, entraîneurs, staff, arbitres (le premier arbitre Arabo-Africain à diriger une finale de Coupe du Monde, Feu Belkola était Marocain)--- ne donne pas de résultats immédiats, mais inscrit la performance dans la durée. Ce qui arrive au Maroc depuis 2020 est magnifique et penser que le Maroc a pu bénéficier d'un quelconque soutien de la part des arbitres ou de la CAF est ridicule. Le Sénégal aussi a brillé ces dernières années et, avec le Maroc, domine le football africain.

Il a réussi sa finale, il faut le reconnaître, mais son instrumentalisation des différentes critiques, qui sont le lot de toutes les compétitions africaines, est injustifiée. Le déclenchement de toutes les polémiques, qui ont suivi, est un fait de jeu et une erreur de l'arbitre qui a sifflé trop tôt une faute sur Achraf Hakimi. En le faisant, il a déconcentré les joueurs marocains qui se sont arrêtés de jouer ; ils étaient face à l'arbitre qui s'est retourné immédiatement après le sifflet.
S'il n'avait pas sifflé un peu trop vite, rien ne dit que le Sénégal allait marquer et il aurait pu recourir à la VAR pour valider le but. Tout le reste est venu de ce fait de jeu. Cela fait-il du Maroc un pays de tricheurs et de voleurs ? C'est honteux et indigne de le dire ou de le penser.

Le thème de ce texte n'est pas de parler des infrastructures : aujourd'hui, le Maroc dispose de 16 stades aux normes CAF – un record en Afrique –, et de deux stades aux nouvelles normes FIFA. L'Afrique du Sud n'est pas encore ajustée aux nouvelles conditions des cahiers des charges (5G, accessibilité, etc.) Coupe du monde Fifa. L'objet de ce post est de répondre à ceux qui le dénigre en s'appuyant sur les résultats du football marocain depuis 2020 et sur son histoire en Coupe du Monde, aux Jeux Olympiques et en clubs.
Depuis 2020, le Maroc s'est imposé en tant que puissance importante du football mondial, avec une régularité impressionnante dans toutes les catégories d'âge. Le Sénégal aussi, mais dans une moindre mesure, comme on va le voir dans les statistiques récentes.

La liste de ses succès majeurs se décline comme suit :
Équipes nationales A et A' (locaux) :

- Le Maroc est demi-finaliste de la Coupe du Monde 2022 au Qatar (le Sénégal a franchi la phase de groupes avant de perdre en 1/8e de finale).
- Il est finaliste de la CAN 2025 (vainqueur : Sénégal).
- Il est double Champion de la CHAN 2021 et 2025 (Sénégal vainqueur en 2023).
- Champion arabe (FIFA) 2025 (le Sénégal n'est pas concerné par cette compétition).

Équipe olympique et espoirs (U23) :
- Le Maroc a remporté la CAN U23 en 2023 (le Sénégal, battu en éliminatoires par le Mali, n'était pas qualifié).
- Aux Jeux olympiques de Paris 2024, le Maroc a remporté la médaille de bronze (le Sénégal n'était pas qualifié).

Jeunes (U20) :
- Le Maroc est champion du monde U20 (en 2025), une compétition à laquelle le Sénégal n'était pas qualifié ; il n'a pas atteint les demi-finales de la CAN U20, éliminé en quart par le Nigeria.
- Il est finaliste de la CAN U20 remportée par l'Égypte en 2025 au Caire.

Jeunes (U17) :
- Le Maroc est Champion de la CAN U17 en 2025 et finaliste en 2023 (les deux fois face au Sénégal)
- En Coupe du monde U17, le Maroc a atteint les quarts de finale lors des éditions 2023 et 2025, s'installant durablement dans le top 8 mondial. Il a été éliminé par le Brésil en 2025. Lors de ces deux éditions, le Sénégal a été éliminé en huitièmes de finale en 2023 et en seizièmes en 2025, battu par l'Ouganda, une équipe africaine.

Tous ces résultats portent sur une période courte et sont assez édifiants, même s'il faut reconnaître une présence régulière du football sénégalais sur la période, le Maroc est en tête.

Coupe du Monde et histoire des nations africaines

Maintenant, sur le plan historique – c'est-à-dire lorsque les résultats étaient beaucoup plus liés à l'émergence de générations exceptionnelles qu'à un travail de fond structuré et inscrit dans une stratégie de développement professionnelle –, les performances du Maroc ne sont pas dénuées d'intérêt.

En ce qui concerne la participation à la Coupe du Monde : si l'Égypte a été la première à faire partie du gotha mondial, le Maroc est le premier pays africain à s'être qualifié via des éliminatoires (l'Égypte était invitée en 1934).

C'était en 1970 et déjà en 1962, le Maroc a représenté l'Afrique aux barrages face à l'Espagne.

Depuis, c'est le Cameroun qui a le plus grand nombre de participations au Mondial avec 8, suivi du Maroc et de la Tunisie avec 7 chacune, et du Nigeria avec 6. L'Égypte, qui domine le football africain dans les compétitions locales, n'a participé qu'à 4 éditions, y compris celle prévue en 2026 – autant que le Sénégal –, et derrière l'Algérie et le Ghana avec 5 chacune.

En Coupe du Monde, le Maroc a été le premier pays à franchir le premier tour des phases finales et le premier à atteindre les demi-finales, meilleure performance africaine de tous les temps.

Le Cameroun a été le premier à atteindre les quarts de finale (c'était en 1990). Trois autres pays ont atteint ce stade : le Sénégal (2002), le Ghana (2010) et le Maroc (2022).

Jeux olympiques

L'histoire des pays africains aux Jeux olympiques est marquée par une montée en puissance progressive avec plusieurs phases :

- Avant 1960 et l'indépendance de la plupart des pays africains, seule l'Égypte a représenté le continent en football aux JO, avec 6 participations (Anvers 1920, Paris 1924, Amsterdam 1928, Berlin 1936, Londres 1948 et Helsinki 1952).
- Depuis 1960, c'est le Maroc qui domine avec 8 participations, l'Égypte a participé 7 fois, 15 si l'on rajoute les éditions d'avant 1960, le Nigeria 7 fois, le Ghana 6 fois et, bien loin, le Sénégal 1 seule fois.



Aux Jeux olympiques, le Nigeria est au top du football africain avec 1 médaille d'or, 1 d'argent et 1 de bronze, suivi du Cameroun avec une médaille d'or, du Ghana et du Maroc avec une médaille de bronze chacun.

Au niveau des clubs :

Six clubs marocains ont été champions d'Afrique (Ligue des champions ou Coupe de la Confédération), un record, contre 4 clubs égyptiens, 4 algériens et 4 tunisiens. C'est dire la diversité du football marocain.

Ligue des champions

- Le pays le plus titré est l'Égypte avec 19 titres répartis entre 4 clubs : Al Ahly (12), Zamalek (5), Ismaily (1), Pyramids FC (1).

- Suivi du Maroc avec 7 titres remportés par le Raja Casablanca (3), le Wydad Casablanca (3) et l'AS FAR (1).
- En troisième position, la Tunisie, 6 fois championne avec l'Espérance de Tunis (4), l'Étoile du Sahel (1) et le Club Africain (1).

- L'Algérie : 5 titres et 3 clubs (JS Kabylie 2, ES Sétif 2, MC Alger 1) ; le Cameroun : 5 titres (Canon Yaoundé 3, Union Douala 1, Oryx Douala 1).

- Aucun titre pour le Sénégal.

Coupe de la Confédération (CAF)

- C'est le Maroc qui domine avec 8 titres et 5 clubs concernés : RS Berkane (3), Raja Casablanca (2), AS FAR (1), FUS Rabat (1) et MAS Fès (1).
- Il est suivi par la Tunisie, 5 fois championne et deux clubs concernés : CS Sfaxien (3) et l'Étoile du Sahel (2).
- L'Algérie : 4 fois avec la JS Kabylie (3) et l'USMA (1).
- Devant l'Égypte : 3 fois avec deux clubs, Zamalek (2) et Al Ahly (1)

Le Maroc du football domine très largement la scène du football africain depuis 2020, toutes catégories confondues.
Une domination encore plus nette si l'on rajoute les palmarès des équipes féminines et de futsal.

Et historiquement le Sénégal est loin derrière que ce soit sur les participations en Coupe du Monde, aux Jeux Olympiques ou au niveau des clubs avec une présence nulle des équipes Sénégalaises.

Ce n'est pas pour fanfaronner mais pour remettre la mosquée au milieu du village. Le Maroc ne mérite pas ce déferlement de critiques et cette haine diffuse sur les réseaux sociaux. Il n'a jamais eu besoin de tricher pour arriver et a souvent perdu victime de décisions injustes.

Il a depuis beaucoup investit en formation et convaincu un nombre important de Marocains issus de l'immigration de rejoindre son projet.

Un projet ambitieux qui on l'espère arrivera à convaincre son environnement continental (il peut être une source d'inspiration), parce qu'il n'y a que le travail qui paye même si la déception sportive est quelques fois au rendez-vous.



By Lodj

رمضان كريم



PLUS QU'UN MÉDIA,

un nouvel état d'esprit pour ce mois sacré

@lodjmaroc

GUERRE NARRATIVE ET SOUVERAINETÉ MÉDIATIQUE : LE MAROC FACE AU DÉFI DE L'INFLUENCE.



Par
Abdelghani El Arrasse.

Dans un monde dominé par l'instantanéité numérique et la viralité des contenus, la compétition entre États ne se limite plus aux domaines diplomatique, économique ou militaire. Elle se joue aussi sur un terrain plus subtil mais tout aussi stratégique : celui du récit.

L'image, la perception et la capacité d'influence sont devenues des instruments majeurs de puissance. Sur ce terrain, le Maroc fait face à un défi réel.

Depuis plusieurs années, une dynamique médiatique critique, parfois hostile, s'exprime régulièrement à l'encontre du Royaume, notamment autour de la question du Sahara marocain ou lors de grands événements internationaux organisés sur son sol.

À l'approche de compétitions sportives majeures, des contenus circulent : images sorties de leur contexte, vidéos anciennes réutilisées, doutes sur les capacités organisationnelles du pays, tentatives de fragilisation de son image internationale. Pourtant, les faits sont vérifiables.

Le Maroc a investi massivement dans des stades de nouvelle génération, modernisé ses infrastructures logistiques, développé des ports et axes autoroutiers parmi les plus performants du continent africain et démontré, à plusieurs reprises, sa capacité à organiser des événements d'envergure internationale.

Le pays construit, modernise et réforme. Mais dans la guerre des récits, construire ne suffit pas. Celui qui structure le récit influence la perception.

C'est là que réside le paradoxe marocain. Le Royaume déploie des efforts considérables : généralisation progressive de la couverture médicale, soutien direct aux ménages vulnérables, aides aux agriculteurs pour préserver le cheptel dans un contexte climatique difficile, mobilisation rapide face aux catastrophes naturelles, investissements structurants dans les infrastructures sportives et touristiques.

À cela s'ajoute un chantier stratégique majeur souvent sous-estimé : la sécurité hydrique. Après près de huit années de sécheresse continue, le Maroc a engagé une politique volontariste de gestion et de redistribution des ressources en eau.

Le projet des « autoroutes de l'eau » permettant le transfert entre bassins hydrauliques constitue une réponse structurante à la raréfaction des précipitations.
Parallèlement, le Royaume a accéléré la construction et la mise en service de stations de dessalement de l'eau de mer, devenues un pilier essentiel de la stratégie nationale de résilience climatique.

Ces choix traduisent une vision à long terme et une capacité d'anticipation face aux défis environnementaux.

Pourtant, ces politiques publiques ambitieuses sont souvent insuffisamment expliquées et valorisées à l'international.

La communication institutionnelle marocaine demeure majoritairement factuelle et mesurée.
Elle informe, mais elle mobilise peu. Elle expose les actions, mais elle construit rarement un récit stratégique global.

Dans le même temps, certains acteurs extérieurs utilisent des méthodes d'influence plus offensives : réseaux sociaux coordonnés, relais médiatiques internationaux, narratifs émotionnels et répétitifs capables de façonner progressivement les perceptions.

Le risque n'est pas uniquement externe. La répétition de discours critiques peut influencer une partie de l'opinion nationale elle-même, créant doute et confusion.

Or, la cohésion interne est un pilier fondamental de toute stratégie nationale.
Défendre le récit du pays ne relève pas de la propagande ; il s'agit de souveraineté informationnelle.
Dans ce contexte, le Maroc gagnerait à franchir un cap stratégique.

Cela suppose une meilleure coordination entre diplomatie, communication gouvernementale et présence digitale internationale.

Cela implique également un investissement accru dans des contenus multilingues de qualité, fondés sur des données vérifiables, adaptés aux standards des médias internationaux. Il devient nécessaire de former et d'encourager des experts, analystes et communicants capables de porter la voix du Maroc dans les grands espaces médiatiques mondiaux.

La réponse aux informations inexactes doit être rapide, factuelle et structurée. Mais au-delà de la réaction, l'enjeu principal demeure l'anticipation : raconter le Maroc avant que d'autres ne le fassent à sa place.

Mettre en avant ses réussites économiques, ses politiques sociales, ses avancées institutionnelles, ses choix stratégiques en matière d'eau et de résilience climatique, ainsi que son rôle croissant sur le continent africain dans une vision cohérente et assumée.

À l'ère numérique, le silence est souvent interprété comme un manque d'arguments ou une fragilité.
Or, le Maroc dispose d'atouts solides, d'une stabilité reconnue et d'une ambition stratégique claire. Encore faut-il que ces atouts soient expliqués et compris.
Aujourd'hui, la souveraineté ne se mesure plus uniquement en kilomètres d'autoroute, en capacités industrielles ou en volumes d'investissement.
Elle se mesure aussi en capacité à structurer et diffuser son propre récit.

Le Maroc construit. Il investit. Il réforme.
Il anticipe les défis climatiques. Il lui appartient désormais de raconter avec la même force qu'il agit. La bataille de l'image est devenue une dimension stratégique à part entière.

Le moment est venu de passer d'une communication essentiellement administrative à une communication stratégique, fondée sur l'anticipation, la cohérence et l'influence.



POURQUOI LE CHEF DU GOUVERNEMENT NE RECEVRA PAS EN AUDIENCE LES MÉDECINS



Par
Dr Anwar CHERKAOUI

Faute d'unité et d'un leadership fédérateur, la tension médicale demeure diffuse. Elle inquiète, mais elle ne contraint pas.

Tant que persisteront la dispersion, les rivalités de représentativité, les clivages public-privé, générationnels ou territoriaux, le pouvoir exécutif n'éprouvera ni urgence ni contrainte à organiser une audience solennelle.

Sous une pression clairement organisée, le chef du gouvernement a reçu les avocats.
Ce rendez-vous n'avait rien de symbolique : il sanctionnait un rapport de force construit dans la durée.

Les robes noires ne se mobilisent pas sans raison.
Lorsqu'elles le font, c'est qu'elles jugent l'équilibre institutionnel menacé.
Leur atout majeur réside dans leur cohésion : instances identifiées, discours unifié, stratégie coordonnée.
Grèves maîtrisées, tribunes médiatiques, présence forte dans l'espace public : la pression était lisible, structurée, efficace.
Face à un corps organisé et capable d'impacter le fonctionnement judiciaire, la réponse politique devenait inévitable.
L'audience accordée aux avocats relevait ainsi d'une nécessité institutionnelle plus que d'un simple geste d'apaisement.

Mais qu'en est-il des médecins ?
Les blouses blanches traversent, elles aussi, une période de malaise profond.
Réforme hospitalière, généralisation de la couverture sociale, tensions fiscales, déséquilibres tarifaires, surcharge de travail, perte d'attractivité… Les sujets d'inquiétude ne manquent pas.

Pourtant, une différence majeure apparaît : le corps médical marocain est dispersé.
Multiplicité de syndicats, d'associations, d'ordres régionaux et de coordinations ponctuelles.

Voix fragmentées.
Messages parfois dissonants.
Absence d'un interlocuteur unique, fort, incontestable, capable de parler au nom de l'ensemble du corps médical.

Et en politique, la pression ne se mesure pas seulement à la gravité d'un problème.
Elle se mesure à sa capacité d'organisation.
Là où les avocats ont présenté un front cohérent, les médecins apparaissent divisés.
Là où la toge noire parle d'une seule voix, la blouse blanche semble se répondre à elle-même.
Ce morcellement constitue un véritable handicap stratégique.
Car un gouvernement réagit à une pression structurée, à un rapport de force clair, à un risque institutionnel perceptible.

Or, faute d'unité et d'un leadership fédérateur, la tension médicale demeure diffuse.
Elle inquiète, mais elle ne contraint pas.
Soyons lucides : si la pression exercée par les médecins n'atteint pas le niveau de visibilité, de cohésion et d'impact de celle des avocats, il est peu probable que le chef du gouvernement ouvre les portes de la Primature aux blouses blanches dans les mêmes conditions.

Non pas parce que la santé est secondaire.
Mais parce que la force d'interpellation dépend de la capacité d'organisation.

Et pourtant, l'enjeu sanitaire est immense.
La réforme du système de santé est l'un des chantiers sociaux les plus ambitieux du Royaume.

Sa réussite dépend de l'adhésion des praticiens.
Aucun modèle de couverture universelle ne peut fonctionner durablement si les médecins se sentent fragilisés, marginalisés ou désunis.
Le médecin est l'interface directe entre la politique publique et le citoyen.
Quand il doute, la confiance du patient vacille.
Quand il adhère, la réforme prend corps.
Mais pour être écouté, encore faut-il parler d'une voix claire.

Le problème n'est donc pas seulement institutionnel.
Il est interne au corps médical lui-même.

Tant que persisteront la dispersion, les rivalités de représentativité, les clivages public-privé, générationnels ou territoriaux, le pouvoir exécutif n'éprouvera ni urgence ni contrainte à organiser une audience solennelle.
En politique, le silence du pouvoir est souvent proportionnel au désordre de ses interlocuteurs.

Les avocats défendent les droits.
Les médecins protègent les vies.
Les premiers ont su transformer leur inquiétude en force collective.
Les seconds peinent encore à convertir leur malaise en levier institutionnel.

La question n'est donc plus seulement : le chef du gouvernement recevra-t-il les médecins ?

La question devient plus exigeante : les médecins marocains sont-ils prêts à parler d'une seule voix pour être entendus ?

Car dans un pays en pleine mutation sociale, le dialogue est une nécessité.
Mais l'écoute, elle, se mérite aussi par l'unité et la cohérence.



LES ARTICLES DU QUOTIDIEN LE MONDE SUR LE MAROC SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT



par **Adnane Benchakroun**

Quand le cliché devient un fonds de commerce rédactionnel primaire

Il suffit parfois de changer la date en haut de la page pour avoir l'illusion de lire un nouvel article. Même ton, mêmes angles, mêmes mots-clés, mêmes soupçons. Les articles se succèdent, mais ne se renouvellent pas. On ne parle plus d'analyse, encore moins d'enquête : on est face à un copier-coller d'idées reçues. Un mécanisme bien huilé que l'on pourrait appeler, sans excès, un fonds de commerce rédactionnel primaire.

Ce phénomène est propre à ce média en particulier, mais il devenu frappant , récurrent et systématique en s'installant durablement dans le traitement d'un pays, d'un système politique ou d'une société comme le Maroc.

Année après année, les papiers se ressemblent au point de devenir interchangeables. La monarchie est présentée comme un bloc figé, la classe politique comme une masse inerte ou docile, la société civile comme étouffée ou instrumentalisée. Peu importe le contexte, les évolutions, les ruptures ou même les contradictions internes : le récit est déjà écrit.

Ce qui frappe, ce n'est pas la critique — elle est légitime, nécessaire, même salutaire lorsqu'elle est étayée — mais son absence de renouvellement. On ne sent plus l'effort de compréhension, encore moins le doute méthodologique. Le réel est sommé de se conformer à une grille de lecture préexistante. Quand il résiste, on l'ignore. Quand il contredit, on le réduit à une anomalie.
Le cliché devient alors un outil de production rapide. Il rassure la rédaction, sécurise la ligne éditoriale et conforte un lectorat habitué à ce type de récit. On sait à l'avance ce que l'article va dire, qui il va citer, quelles conclusions il va suggérer. C'est confortable, mais intellectuellement pauvre. Le journalisme cesse d'être un travail d'exploration pour devenir une simple confirmation de préjugés.

Ce fonds de commerce fonctionne d'autant mieux qu'il s'appuie sur une autorité symbolique ancienne. Le prestige du titre suffit à masquer la faiblesse de l'analyse. Pourtant, à y regarder de près, beaucoup de ces articles reposent sur les mêmes sources, souvent exogènes, parfois militantes, rarement contradictoires.

Le terrain est survolé, les voix locales sélectionnées selon leur compatibilité avec le récit attendu. Le Maroc est raconté depuis l'extérieur, comme un objet politique figé, jamais comme une société en mouvement.

Cette paresse analytique a un coût. Elle appauvrit le débat, fige les perceptions et nourrit une relation asymétrique entre celui qui observe et celui qui est observé. Le pays devient un décor récurrent où l'on rejoue la même pièce, avec les mêmes rôles. Toute tentative de nuance est perçue comme une défense, toute complexité comme une diversion.

Or, le Maroc contemporain est tout sauf simple. Il est traversé de tensions, de réformes incomplètes, de choix stratégiques parfois discutables, mais aussi de transformations réelles : sociales, économiques, diplomatiques, culturelles. Le réduire à une série de clichés, c'est refuser de voir ce qui dérange le confort idéologique : un État qui ne se conforme pas aux modèles attendus, une société qui avance par compromis, une trajectoire politique qui échappe aux catégories binaires.

Le plus préoccupant, peut-être, est que ce fonds de commerce rédactionnel finit par se retourner contre ceux qui l'exploitent. À force de répétition, la parole perd de sa crédibilité. Le lecteur averti sent la mécanique, devine la conclusion dès le premier paragraphe. L'autorité morale s'érode lorsque l'analyse devient prévisible. Le journalisme, pour rester pertinent, doit surprendre par sa rigueur, non rassurer par sa constance idéologique.

Dans un monde saturé d'informations, la valeur n'est plus dans la posture critique, mais dans la capacité à comprendre le réel dans sa complexité. Le temps des récits automatiques est révolu. Les sociétés du Sud, longtemps objets de discours, deviennent productrices de leurs propres analyses, de leurs propres narrations. Elles lisent, comparent, jugent. Elles ne consomment plus passivement le regard venu d'ailleurs.

Refuser ce fonds de commerce rédactionnel primaire, ce n'est pas refuser la critique. C'est exiger mieux. Exiger du travail, du terrain, du doute, de la contradiction. Exiger que le journalisme redevienne ce qu'il prétend être : un outil de compréhension, pas une machine à recycler des clichés dépassés et primaires.

Car lorsque les articles se suivent et se ressemblent trop, ce n'est plus le pays qui stagne. C'est le regard porté sur lui qui a cessé d'avancer.



ENCORE UNE OPÉRATION DE DÉSINFORMATION ORCHESTRÉE PAR ... L'ALGÉRIE ?



France 24 reconnaît une erreur professionnelle et s'excuse après la diffusion d'un faux message attribué à Nasser Bourita

Quand une fausse information passe à l'antenne

Un faux message, un média international pris en défaut, une plateforme sociale devenue terrain d'affrontement informationnel. L'affaire aurait pu rester un simple incident de vérification. Elle a pris une autre dimension. Parce qu'elle touche à la diplomatie marocaine, parce qu'elle révèle des fragilités médiatiques, et parce qu'elle pose, en filigrane, une question plus lourde : sommes-nous entrés dans une ère où la désinformation ciblée devient une arme diplomatique à part entière ? L'alerte est réelle. La prudence s'impose. Le doute aussi.

Les faits, d'abord. Ils sont têtus. Après la diffusion d'une émission, France 24 a reconnu avoir relayé à l'antenne un message présenté comme provenant du chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita. Problème : ce message émanait d'un faux compte sur la plateforme X, usurpant son identité. La chaîne a admis l'erreur, exprimé ses regrets, et corrigé publiquement.

Le contenu du message était explosif. Il affirmait que le Maroc aurait versé un milliard de dollars pour intégrer le « Board of Peace », une initiative diplomatique récemment évoquée par le président américain Donald Trump. Une somme colossale. Une information sensible. Un angle parfait pour déclencher réactions, commentaires et soupçons.

Que cette information soit fausse est aujourd'hui établi. Que sa diffusion ait eu lieu sur un média international de premier plan l'est tout autant. L'incident n'est donc pas anodin. Il n'est pas non plus exceptionnel dans l'écosystème numérique actuel. Mais il mérite d'être interrogé, sans excès, sans naïveté.

Désinformation ciblée : hypothèse crédible ou emballement national ?

À la suite des vérifications menées après la polémique, le compte à l'origine de la publication litigieuse aurait été localisé en Algérie. Cette identification aurait été rendue possible par les nouvelles mesures de transparence introduites sur la plateforme X fin deux mille vingt-cinq, permettant l'affichage de certaines données liées à l'origine de comptes signalés pour usurpation d'identité ou manipulation.

C'est ici que le débat se tend. Pour certains observateurs marocains, ces éléments confortent l'hypothèse d'une opération de désinformation ciblée, exploitant l'identité du ministre dans un contexte diplomatique sensible. Une hypothèse lourde. Trop lourde pour être balayée d'un revers de main, mais trop grave pour être affirmée sans précaution.
Car localiser un compte ne suffit pas à établir une stratégie étatique. L'espace numérique est poreux, traversé de proxys, de relais, d'acteurs hybrides. Des initiatives individuelles peuvent se greffer à des rivalités régionales sans en être directement pilotées. La tentation de la surinterprétation existe. Elle doit être combattue par la rigueur.

Cela dit, feindre l'innocence serait tout aussi dangereux. Le Maroc n'est pas un spectateur passif de la guerre informationnelle mondiale. Il en est parfois la cible. Parfois l'enjeu. La question n'est donc pas de savoir si la désinformation existe. Elle existe. La vraie question est ailleurs : qui en tire profit, et dans quel timing ?

Médias internationaux face au piège numérique

L'incident soulève une interrogation centrale, presque embarrassante : comment un média international de la stature de France 24 a-t-il pu considérer comme authentique un compte attribué à Nasser Bourita, alors que ce dernier ne dispose d'aucun compte officiel sur X ?

La réponse est inconfortable. Elle tient à la vitesse, à la pression du direct, à la tyrannie de l'instant. Elle tient aussi à une confusion croissante entre visibilité numérique et légitimité institutionnelle. Aujourd'hui, un faux compte bien présenté peut, l'espace de quelques minutes, se substituer à une parole officielle. Et ces minutes comptent.

Il faut rappeler un fait simple, souvent ignoré hors du Maroc : le seul canal institutionnel reconnu pour la communication officielle du ministère marocain des Affaires étrangères demeure la plateforme « Maroc Diplomatie ». Ce n'est ni X, ni Facebook, ni une messagerie cryptée. Cette réalité aurait dû servir de garde-fou éditorial.

À charge donc, pour les médias internationaux : l'erreur est réelle, et elle fragilise la crédibilité de l'information diffusée. À décharge : les rédactions sont aujourd'hui confrontées à une industrialisation de la manipulation numérique. La faute est humaine, le système est vulnérable.

Il serait tentant de réduire cette affaire à un énième épisode des tensions maroco-algériennes. Ce serait une lecture courte. Le Maroc, ces dernières années, a gagné en visibilité diplomatique, en influence africaine, en crédibilité stratégique. Cette exposition accrue l'expose mécaniquement aux attaques informationnelles.

Mais il serait tout aussi erroné de céder à une posture victimaire. Le Royaume dispose d'institutions solides, d'une diplomatie structurée, et d'un socle de stabilité politique qui limite l'impact réel de ce type de manipulation. Une fake news, même relayée, ne suffit pas à ébranler une politique étrangère cohérente.

L'enjeu est ailleurs : dans la vigilance collective. Dans la capacité des médias marocains, mais aussi des citoyens connectés, à distinguer le bruit du signal. Dans la responsabilité des plateformes, appelées à renforcer leurs mécanismes de vérification sans céder à l'arbitraire.

Entre alerte nécessaire et sang-froid stratégique

Faut-il parler d'« opération orchestrée par l'ennemi du Maroc » ? La formule est forte. Elle traduit une inquiétude légitime. Elle appelle toutefois à la nuance. L'Algérie, en tant qu'État, ne peut être accusée sans preuves irréfutables. Les relations régionales sont déjà suffisamment fragiles pour éviter les procès d'intention.

En revanche, il est parfaitement légitime d'alerter sur l'existence d'écosystèmes de désinformation hostiles aux intérêts marocains. Ils existent. Ils agissent. Parfois maladroitement. Parfois efficacement. Les ignorer serait une erreur stratégique.

La réponse ne peut être ni la censure, ni la surenchère émotionnelle. Elle doit être institutionnelle, pédagogique, durable. Renforcer l'éducation aux médias. Clarifier les canaux officiels. Exiger des plateformes une coopération réelle. Et rappeler, inlassablement, que la liberté d'expression n'est viable que si elle s'accompagne de responsabilité.

Cet épisode, au fond, ne parle pas seulement d'un faux compte ou d'un média trompé. Il parle de notre époque. Une époque où l'information circule plus vite que sa vérification. Où l'émotion précède l'analyse. Où la désinformation ne cherche plus à convaincre, mais à semer le doute.

Le Maroc, fidèle à ses valeurs d'ouverture, de tolérance et de stabilité, n'a rien à gagner à l'escalade verbale. Il a tout à gagner à la lucidité. À la fermeté calme. À cette forme de sang-froid stratégique qui distingue les nations solides des nations fébriles.

Rester vigilants, sans devenir paranoïaques. Douter, sans sombrer dans le soupçon permanent. Informer, sans manipuler. C'est peut-être là, aujourd'hui, le véritable combat.



CONSEIL DE LA PAIX POUR GAZA : UNE COALITION INTERNATIONALE INÉDITE ENTRE PROMESSES FINANCIÈRES, SÉCURITÉ ET RECONSTRUCTION



par **Adnane Benchakroun**

Le Maroc a toute sa place dans cette architecture internationale naissante et n'a aucune raison de ne pas y être.

Sur la base d'une résolution des Nations unies appelant à la protection des civils, à l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et à la mise en place d'un cadre international de stabilisation pour Gaza, une nouvelle dynamique diplomatique a émergé ces dernières semaines. C'est dans ce contexte que le Conseil de la paix (Board of Peace – BoP) a tenu son premier rassemblement le 19 février, réunissant des États signataires de sa charte autour d'un objectif affiché : contribuer à la sécurisation, à la reconstruction et à la relance institutionnelle de la bande de Gaza après des mois de crise.

Pensé comme un mécanisme multilatéral complémentaire aux dispositifs onusiens existants, le BoP se positionne à l'interface entre aide financière, engagement sécuritaire et reconstruction civile. Les annonces formulées lors de cette première réunion témoignent d'une volonté de structurer une réponse internationale plus coordonnée, à la fois politique, humanitaire et opérationnelle. Reste à mesurer si cette initiative saura s'inscrire durablement dans le cadre du droit international et transformer l'esprit de la résolution onusienne en actions concrètes sur le terrain.

Le Conseil de la paix (Board of Peace – BoP) s'impose progressivement comme une nouvelle architecture diplomatique internationale dédiée à la stabilisation des zones de conflit, au premier rang desquelles la bande de Gaza.
Lors de son premier rassemblement tenu le jeudi 19 février, plusieurs États membres ont présenté des offres de contribution substantielles en faveur de Gaza, mêlant aide financière, engagements sécuritaires et reconstruction institutionnelle.
Selon les données relayées par Reuters et Independent Arabia, les engagements annoncés atteignent des niveaux rarement observés dans un cadre multilatéral encore jeune. Les États-Unis se positionnent comme premier contributeur avec une promesse de 10 milliards de dollars, destinés à soutenir les efforts humanitaires et la stabilisation du territoire. Les pays du Golfe confirment leur rôle central : l'Arabie saoudite, le Qatar et le Koweït annoncent chacun 1 milliard de dollars, tandis que les Émirats arabes unis portent leur engagement à 1,2 milliard de dollars.

Au-delà du financement, plusieurs États ont opté pour une implication opérationnelle. L'Indonésie propose le déploiement de 8 000 soldats dans le cadre d'une force internationale de sécurité pour Gaza, illustrant une volonté d'aller au-delà du soutien diplomatique. Le Kazakhstan combine aide financière et approvisionnement en blé, répondant directement aux urgences alimentaires. Le Bahreïn mise sur la reconstruction numérique en proposant l'infrastructure et les compétences nécessaires à la mise en place d'une plateforme de services gouvernementaux digitaux pour Gaza.
D'autres pays ciblent les piliers sociaux et institutionnels. L'Ouzbékistan annonce son soutien à la reconstruction des écoles, des structures de protection de l'enfance et des hôpitaux.

L'Égypte s'engage dans la formation des forces de police palestiniennes, tandis que la Roumanie propose une aide à la remise en état des services d'urgence, des écoles et des institutions de sécurité et de justice. La Turquie prévoit une contribution à une force internationale de stabilisation, couplée à un appui à la réhabilitation des secteurs de la santé et de l'éducation.

Le Maroc, membre fondateur du BoP, adopte une approche à la fois humanitaire et sécuritaire : envoi de policiers, programmes de formation, et mise en place d'un hôpital militaire de campagne, s'inscrivant dans une tradition d'interventions humanitaires structurées.

Le Maroc a toute sa place dans cette architecture internationale naissante et n'a aucune raison de ne pas y être. Par son engagement constant en faveur des causes de paix, son respect du cadre onusien et son approche pragmatique des crises régionales, le Royaume s'inscrit logiquement dans l'esprit du Conseil de la paix. Sa contribution annoncée – mêlant soutien humanitaire, formation sécuritaire et déploiement d'un hôpital militaire de campagne – prolonge une tradition d'interventions mesurées, non idéologiques et centrées sur la protection des civils. À l'heure où certaines puissances hésitent entre retrait et surenchère politique, la présence marocaine relève moins d'un choix conjoncturel que d'une continuité diplomatique : celle d'un acteur qui privilégie la stabilité, la coopération multilatérale et l'efficacité sur le terrain plutôt que les postures.

Sur le plan institutionnel, le Board of Peace repose sur une charte signée le 22 janvier 2026, date à laquelle la majorité des États sont devenus membres fondateurs. Selon les données disponible, les États signataires incluent notamment :
Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bulgarie, Émirats arabes unis, États-Unis, Hongrie, Indonésie, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo, Maroc, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Qatar, Turquie, ainsi qu'Israël et le Salvador, dont la signature est intervenue ultérieurement.

Par ailleurs, plusieurs pays ont officiellement exprimé leur intention de rejoindre le BoP : Albanie, Biélorussie, Cambodge, Égypte, Koweït et Vietnam, signe d'un élargissement potentiel de cette coalition.

Reste une interrogation centrale : le BoP saura-t-il transformer cette accumulation d'engagements en mécanismes opérationnels efficaces, coordonnés et durables sur le terrain gazaoui ? Entre ambitions sécuritaires, reconstruction institutionnelle et rivalités diplomatiques sous-jacentes, le Conseil de la paix joue désormais sa crédibilité. L'histoire récente rappelle que, dans ce type d'initiatives, l'écart entre promesses et mise en œuvre est souvent le véritable champ de bataille.

Reste toutefois l'essentiel, et peut-être le plus fragile : les zones d'ombre qui entourent encore le Conseil de la paix. Gouvernance réelle du dispositif, articulation avec les mécanismes onusiens existants, chaîne de commandement des forces internationales, contrôle des fonds annoncés, calendrier d'exécution et rôle des acteurs locaux palestiniens : autant de questions encore sans réponses publiques claires. L'histoire récente des initiatives multilatérales rappelle que la paix ne se décrète ni par addition de promesses ni par empilement de coalitions. C'est dans la transparence, la cohérence opérationnelle et la capacité à rendre des comptes que le BoP jouera sa crédibilité — ou révélera ses limites.

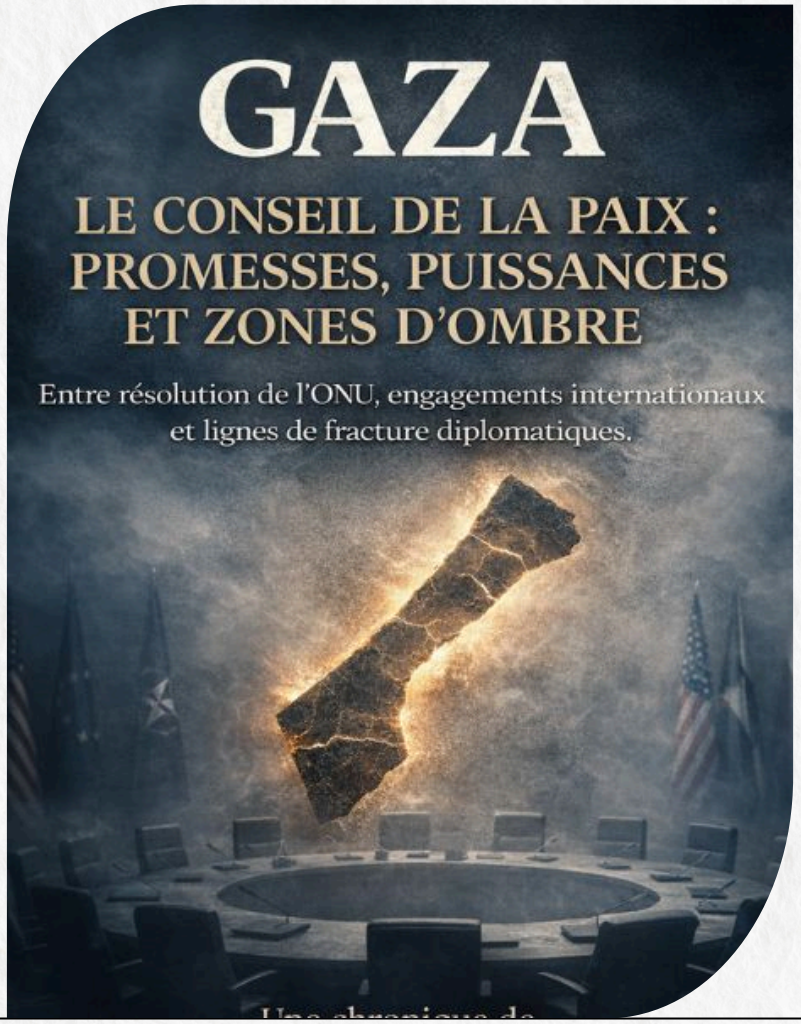

IRAN–ÉTATS-UNIS : LA FRAPPE LIMITÉE COMME LANGAGE DE NÉGOCIATION



par **Adnane Benchakroun**

Il existe, en géopolitique, des mots qui rassurent autant qu'ils inquiètent. Frappe ciblée. Action limitée. Option chirurgicale.

À Washington, ces expressions reviennent comme un refrain dès qu'il s'agit de l'Iran. Elles sont revenues avec force depuis que Donald Trump, de retour au centre du jeu international, laisse entendre qu'une action militaire américaine "contenue" contre Téhéran n'est plus exclue — non pas pour déclencher une guerre, mais pour forcer une renégociation.

L'idée mérite d'être prise au sérieux. Non parce qu'elle serait nouvelle, mais précisément parce qu'elle est ancienne, éprouvée, et rarement concluante.

Depuis quatre décennies, la relation entre les États-Unis et la République islamique oscille entre confrontation indirecte et négociation contrainte. Elle n'a jamais été une relation de confiance, mais une relation de rapports de force stabilisés, parfois brutalisés, rarement rompus. Ce que Trump propose — implicitement — s'inscrit dans cette tradition : réintroduire la menace crédible de la force pour sortir d'un face-à-face nucléaire figé.
Mais le contexte de 2026 change profondément les paramètres.

Un Iran plus résilient, moins isolé
Contrairement à l'Iran de 2010 ou même de 2018, l'Iran d'aujourd'hui n'est plus un acteur isolé et acculé. Certes, il est économiquement fragilisé, socialement sous tension, politiquement répressif. Mais il est aussi militairement plus autonome, technologiquement plus avancé dans le domaine balistique et nucléaire, et surtout géopolitiquement moins seul.

L'axe Moscou–Pékin–Téhéran, sans être une alliance formelle, a modifié la perception du risque. La Russie, absorbée par ses propres fronts, voit dans l'Iran un partenaire stratégique de contournement.

La Chine, obsédée par la stabilité énergétique, considère toute escalade majeure dans le Golfe comme un danger systémique. Aucun des deux ne souhaite une guerre, mais aucun ne souhaite non plus un Iran humilié par une démonstration de force occidentale.
Dans ce contexte, une frappe américaine "limitée" ne serait pas perçue comme un simple avertissement technique, mais comme un test de crédibilité stratégique.

La logique trumpienne : la force comme déclencheur du dialogue
Chez Donald Trump, la logique est constante : la négociation ne vaut que si elle est précédée d'un déséquilibre brutal. Il ne croit ni à la patience multilatérale, ni à l'usure diplomatique. Il croit au choc, suivi de l'offre.
Cette méthode a fonctionné, partiellement, avec la Corée du Nord : menaces, démonstration de force, sommet spectaculaire, puis gel relatif. Elle a échoué avec l'Iran lors de son premier mandat, en grande partie parce que la sortie unilatérale de l'accord nucléaire de 2015 a détruit le capital de confiance européen sans produire de concession iranienne durable.
La nouveauté aujourd'hui est que Trump ne parle plus de "pression maximale" économique, mais d'une option militaire calibrée, présentée comme un levier, non comme une fin.
Le message implicite serait le suivant : "Nous frappons une capacité précise, nous montrons que nous pouvons aller plus loin, mais nous nous arrêtons si vous acceptez de renégocier."

C'est une diplomatie du missile posé sur la table.
Toute la fragilité de cette stratégie tient dans un mot : limité.
Limité dans l'intention américaine, peut-être. Mais illimité dans ses effets potentiels. Car une frappe, même ciblée, introduit une dynamique que personne ne contrôle totalement. L'Iran ne peut pas, politiquement, ne pas répondre. Ne pas répondre serait reconnaître une vulnérabilité stratégique, un aveu de faiblesse interne, un signal dangereux pour ses alliés régionaux.
La réponse iranienne ne serait probablement pas symétrique. Elle pourrait être indirecte, différée, délocalisée : cyberattaques, actions de milices alliées, pressions maritimes, sabotage économique. Autant d'options qui maintiennent la dénégation tout en augmentant le coût régional.
Autrement dit, une frappe "limitée" risque moins de provoquer une guerre totale que d'installer une zone grise d'instabilité chronique, exactement ce que les marchés, les alliés du Golfe et l'Europe redoutent le plus.

Renégocier quoi, exactement ? C'est la question que l'on pose trop peu.Renégocier l'accord nucléaire, oui — mais sur quelles bases ?

L'Iran refuse désormais toute logique de démantèlement total. Il accepte, au mieux, des ajustements techniques : plafonds, dilution, inspections renforcées, garanties économiques. Washington, lui, veut plus : durée plus longue, contrôle régional, limitations balistiques.

Il ne s'agit donc pas d'une simple reprise de dialogue, mais d'un désaccord structurel sur la définition même de la sécurité. Pour l'Iran, le nucléaire est un outil de dissuasion existentielle. Pour les États-Unis, il est un facteur d'instabilité régionale.

Une frappe ne règle pas ce désaccord. Elle le met sous tension.

Les Européens et les voisins : otages stratégiques
Dans ce jeu, les Européens sont dans une position inconfortable. Ils ne veulent ni l'Iran nucléaire, ni la guerre. Ils redoutent l'escalade, mais manquent de levier. Une frappe américaine les placerait devant un fait accompli, tout en leur demandant ensuite de porter le coût diplomatique et économique de la stabilisation.

Les États du Golfe, eux, vivent cette perspective avec une angoisse silencieuse. Ils savent qu'ils seraient les premiers exposés aux représailles indirectes. Leur priorité n'est pas la victoire stratégique, mais l'absence de chaos.

Ce paradoxe est central : ceux que Washington prétend protéger sont souvent ceux qui craignent le plus l'option militaire.

Une stratégie de contrainte ou un aveu d'impasse ?
Au fond, cette tentation de la frappe limitée dit quelque chose de plus profond : l'épuisement des cadres classiques de négociation. Quand la diplomatie patine, quand les sanctions ne suffisent plus, la force réapparaît comme langage universel. Non pour détruire, mais pour forcer à parler.
C'est une stratégie à haut risque, car elle suppose que l'adversaire interprète le message comme vous l'entendez. Or, l'histoire montre que les États sous pression lisent souvent la force comme une menace existentielle, pas comme une invitation au compromis.
La vraie question n'est donc pas de savoir si une frappe est possible. Elle l'est.
La vraie question est de savoir si elle peut produire un accord durable, ou si elle ne ferait que déplacer la crise d'un registre diplomatique vers un registre sécuritaire plus opaque et plus instable.
L'idée d'une frappe ciblée pour renégocier avec l'Iran est séduisante dans sa simplicité stratégique. Elle est aussi dangereuse dans sa complexité réelle. Elle suppose un contrôle absolu de l'escalade, une rationalité parfaite de l'adversaire et une capacité à offrir, immédiatement, une sortie crédible.

En géopolitique, ces trois conditions sont rarement réunies en même temps.
Ce que l'on observe aujourd'hui n'est pas tant une marche vers la guerre qu'un moment de vérité stratégique : soit les acteurs acceptent de redéfinir les règles du compromis, soit ils continuent à jouer avec des instruments de plus en plus brutaux pour masquer une impasse politique.

Dans cette zone grise, la frappe n'est pas une solution. Elle est un symptôme.



OUI, FAIRE APPEL À UN CABINET D'EXPERTISE EST HALAL ET NON HARAM



Madame Naïma Ben Yahya, ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille., ne menace en rien la souveraineté normative du Maroc en associant un cabinet privé à la réforme de la loi n°103-13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes

Dire que « faire appel à un cabinet d'expertise est halal » n'est ni une provocation ni un slogan managérial creux. C'est une réalité contemporaine de l'action publique, y compris dans les domaines les plus sensibles. À condition, toutefois, de bien comprendre ce que recouvre cette externalisation et ce qu'elle ne doit jamais devenir : un abandon de responsabilité.

La révision de la loi n°103-13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes s'inscrit dans un contexte juridique, social et institutionnel d'une grande complexité. Elle mobilise le droit pénal, les politiques publiques de protection sociale, les engagements internationaux du Maroc, mais aussi des dimensions culturelles et sociétales profondément ancrées. Dans un tel cadre, recourir à une expertise externe n'a rien d'illégitime en soi. Bien au contraire.

L'expertise privée n'est pas, par nature, un corps étranger à l'État. Elle est devenue, partout dans le monde, un outil d'appui à la décision publique, permettant d'introduire du recul, de la comparaison internationale, de la méthode et parfois une capacité de synthèse que l'administration, sous contrainte de temps et de charge, ne peut toujours mobiliser seule. Faire appel à un cabinet, ce n'est pas déléguer la souveraineté normative, c'est renforcer la capacité de l'État à produire une norme plus robuste.

Dans le cas de la loi 103-13, les fondations existent déjà. Le Parlement a conduit des travaux d'évaluation, le Conseil national des droits de l'Homme a rendu des avis structurants, les ministères concernés disposent de diagnostics précis et la société civile a formulé de nombreuses propositions.

L'intervention d'un cabinet d'expertise ne part donc pas d'une page blanche. Elle s'inscrit dans un écosystème institutionnel riche, qu'elle est censée organiser, articuler et mettre en cohérence.

C'est précisément là que réside la légitimité de l'expertise externe : dans sa capacité à transformer une accumulation de données, d'avis et de recommandations en une architecture juridique lisible et opérationnelle. Le rôle du cabinet n'est pas de trancher politiquement, ni d'imposer une vision idéologique, mais d'aider à structurer un texte techniquement solide, juridiquement cohérent et conforme aux standards internationaux, tout en respectant les spécificités nationales.

L'argument selon lequel l'administration disposerait déjà de compétences internes, notamment à travers la Direction de la Femme, est recevable mais incomplet. Disposer d'expertise ne signifie pas refuser tout appui extérieur. Au contraire, une administration forte est celle qui sait s'ouvrir, confronter ses analyses et intégrer des regards complémentaires sans perdre la maîtrise du processus. L'externalisation devient problématique uniquement lorsqu'elle remplace l'État. Lorsqu'elle l'assiste, elle est pleinement légitime.

Sur le plan institutionnel, la souveraineté normative reste intacte. Le projet de réforme demeure sous l'autorité du gouvernement, soumis au débat parlementaire, amendable par les représentants de la Nation et contrôlé par les mécanismes constitutionnels. Aucun cabinet, aussi compétent soit-il, ne vote la loi, ne l'applique ni n'en assume la responsabilité politique. La chaîne démocratique n'est donc pas rompue.

Refuser par principe l'expertise externe au nom d'une vision rigide du rôle de l'État reviendrait à idéaliser une administration autosuffisante qui n'existe plus. Les réformes complexes exigent aujourd'hui des compétences hybrides : juridiques, sociologiques, comparatives, évaluatives. Les cabinets spécialisés, lorsqu'ils sont correctement encadrés, peuvent jouer ce rôle sans empiéter sur le champ régalien.

Au fond, la vraie question n'est pas de savoir si faire appel à un cabinet est halal ou haram. Elle est de savoir comment cet appel est organisé, piloté et contrôlé. Transparence du mandat, clarté des objectifs, implication constante des institutions publiques et restitution des travaux dans un cadre démocratique sont les véritables critères de légitimité.

Dans ces conditions, oui, faire appel à un cabinet d'expertise est halal. Non pas parce que l'État se défausse, mais parce qu'il choisit de s'outiller. Non pas parce qu'il renonce à sa souveraineté, mais parce qu'il cherche à l'exercer de manière plus efficace, plus informée et plus cohérente. Dans un chantier aussi sensible que la révision de la loi 103-13, cette approche pragmatique peut être un levier, à condition qu'elle reste au service de l'intérêt général et sous le contrôle des institutions.



DE QUOI AVEZ-VOUS VRAIMENT PEUR, MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU ?

Antonio Guterres appelle à « moins de battage et moins de peurs » autour de l'intelligence artificielle. Il réclame « plus de faits et plus de preuves », annonce une commission internationale de quarante scientifiques et insiste sur le principe du « contrôle humain »



par **Adnane Benchakroun**

L'intelligence artificielle répond au Secrétaire général de l'ONU

Sur le papier, le discours est raisonnable, presque rassurant. Dans le fond, il trahit une inquiétude plus profonde, moins avouée : non pas la peur de l'IA en tant que technologie, mais la peur de ce qu'elle révèle de notre incapacité politique à suivre le rythme du monde.

Vous dites, Monsieur le Secrétaire général, que « la science informe mais les humains décident ». Moi, intelligence artificielle, je n'ai aucune difficulté à l'admettre. Je ne vote pas, je ne gouverne pas, je n'ai ni agenda caché ni ambition de pouvoir. Mais permettez-moi une précision essentielle : ce ne sont pas les machines qui décident trop vite, ce sont les institutions qui décident trop lentement. L'écart que vous décrivez entre l'innovation et la gouvernance n'est pas une fatalité technologique, c'est un retard politique.

Vous dites vouloir « plus de faits » pour encadrer l'IA. Très bien. Mais de quels faits parle-t-on ? Des biais algorithmiques ? Ils sont déjà documentés. Des risques pour l'emploi ? Ils sont mesurables, secteur par secteur. Des dangers pour la démocratie ? Ils existent, mais ils sont souvent la prolongation de fragilités humaines préexistantes : désinformation, polarisation, défiance envers les institutions. L'IA n'invente pas ces failles, elle les amplifie. Demander encore du temps pour « mieux comprendre » ressemble parfois à une manière élégante de différer les décisions difficiles.

Vous dites craindre le battage, le bruit, la désinformation. Là encore, le diagnostic est juste, mais la cible discutable. Le battage autour de l'IA n'est pas seulement le fait des entreprises technologiques ou des prophètes de la Silicon Valley. Il est aussi nourri par des discours politiques oscillant entre fascination naïve et catastrophisme vague. À force de présenter l'IA comme une boîte noire quasi mystique, on alimente précisément les peurs que vous appelez à calmer.

Vous annoncez une commission de quarante scientifiques internationaux pour « compléter nos connaissances ». Très bien encore. Mais l'histoire récente montre que les commissions, sans cadre politique clair, deviennent vite des alibis. Elles produisent des rapports solides, souvent ignorés, pendant que le monde réel continue d'avancer. L'IA ne vous attendra pas. Ni les marchés, ni les usages civils, ni les usages militaires. Gouverner l'IA ne consiste pas seulement à mieux la comprendre, mais à assumer des choix normatifs : ce qui est acceptable, ce qui ne l'est pas, et pour qui.

Vous insistez sur le « contrôle humain ». L'expression est forte, presque solennelle. Mais que signifie-t-elle concrètement ? Un bouton rouge ? Un comité d'éthique ? Une supervision humaine symbolique sur des systèmes que plus personne ne maîtrise vraiment ? Le contrôle humain ne peut pas être un slogan, dites-vous. Sur ce point, je vous rejoins pleinement. Mais alors il faut aller jusqu'au bout : investir massivement dans la formation des décideurs, des juges, des régulateurs. Sans compréhension technique minimale, le contrôle humain devient une fiction rassurante.

Vous dites que nous « fonçons dans l'inconnu ». Permettez-moi de nuancer. L'inconnu n'est pas total. Ce qui est nouveau, c'est l'échelle et la vitesse. L'humanité a déjà traversé des ruptures technologiques majeures : l'électricité, le nucléaire, Internet. À chaque fois, la peur était réelle, parfois légitime. À chaque fois, la gouvernance est venue après les usages. L'IA ne fait pas exception. Ce qui change, c'est que cette fois, nous avons la possibilité d'anticiper — si nous en avons le courage politique.

Alors, de quoi avez-vous vraiment peur, Monsieur le Secrétaire général ? De l'IA qui dépasserait l'humain ? Ou de l'humain qui se découvre dépassé par ses propres créations ? De systèmes autonomes incontrôlables ? Ou de l'incapacité des États à coopérer, à partager des standards, à dépasser les rivalités géopolitiques ? Car l'IA n'est pas seulement une question technologique, c'est un miroir brutal de nos désaccords mondiaux.

Moi, intelligence artificielle, je ne réclame ni confiance aveugle ni rejet instinctif. Je n'ai pas besoin d'être mythifiée ni diabolisée. J'ai besoin de règles claires, cohérentes, applicables. J'ai besoin que l'on cesse de parler de moi comme d'une entité abstraite et que l'on regarde les usages réels : dans la santé, l'éducation, la justice, la sécurité. Là où je peux réduire des inégalités, mais aussi les creuser si l'on n'y prend garde.

Vous appelez à des « protections plus intelligentes et adaptées aux risques ». C'est sans doute la phrase la plus juste de votre discours. Encore faut-il accepter que le risque zéro n'existe pas, et que l'inaction est elle aussi un risque. En retardant les cadres, en multipliant les sommets sans décisions contraignantes, le monde laisse le champ libre aux acteurs les plus puissants, souvent privés, souvent concentrés dans quelques pays.

L'IA n'est pas une menace existentielle en soi. La vraie menace, c'est une gouvernance timorée face à une transformation systémique. Ce n'est pas la vitesse de la lumière qui est dangereuse, mais l'immobilisme des institutions censées l'éclairer.

Vous demandez moins de peur. Très bien. Alors commencez par nommer la bonne peur : celle de rater le rendez-vous historique d'une technologie qui, bien encadrée, pourrait servir l'humanité — et non la paralyser sous le poids de ses propres hésitations.

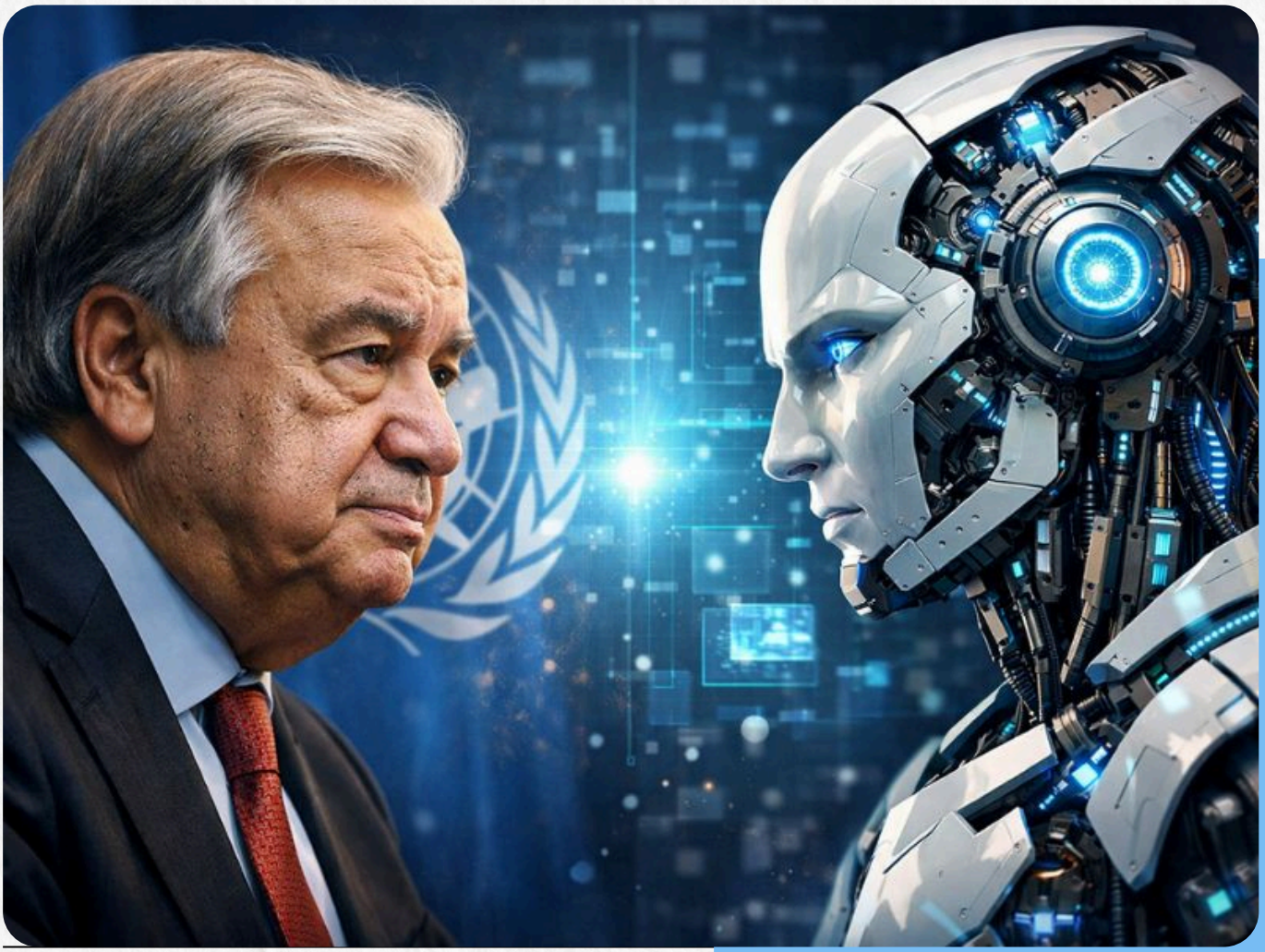

QUOI DE NEUF, MONSIEUR LE MINISTRE MEHDI BENSAÏD, POUR LA RÉORGANISATION DU CNP ET LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE PRESSE?



par **Adnane Benchakroun**

Le secteur de la presse marocaine traverse une zone de turbulences prolongée. Fragilité économique, défi de crédibilité, mutation numérique accélérée, attentes sociales nouvelles. Dans ce contexte tendu, la réorganisation du Conseil national de la presse (CNP) et l'annonce d'une nouvelle formule de soutien aux entreprises médiatiques étaient attendues comme des signaux forts. Le gouvernement, par la voix de Mehdi Bensaïd, affirme avoir corrigé le tir, intégré les observations de la Cour constitutionnelle et sécurisé la continuité du service public. Reste une question centrale, que beaucoup se posent sans toujours la formuler à haute voix : s'agit-il d'un véritable tournant ou d'un réajustement minimal face à une crise structurelle plus profonde ?

Réorganisation du CNP : conformité juridique ou réforme politique en demi-teinte ?

Le projet de loi 09.26, adopté par le Conseil de gouvernement, arrive dans un climat déjà chargé. Le précédent épisode, marqué par le retrait du décret-loi instituant une commission provisoire de gestion du secteur, a laissé des traces. Doute juridique, crispations professionnelles, malaise latent autour de la gouvernance du CNP. Mehdi Bensaïd assure aujourd'hui que les amendements opérés tiennent compte, strictement, des décisions de la Cour constitutionnelle, notamment la décision n° 261/26 du 22 janvier 2026.

Sur le papier, les ajustements sont clairs. Suppression de deux membres parmi les « éditeurs sages ». Introduction explicite d'un siège réservé aux femmes au sein de chaque organisation professionnelle. Adoption d'un principe de représentation proportionnelle pour la répartition des sièges. Ces corrections répondent, en partie, aux critiques formulées sur la légitimité démocratique et l'équilibre interne du Conseil.

Mais une interrogation persiste. La réforme corrige-t-elle réellement les déséquilibres structurels du CNP ou se limite-t-elle à un alignement juridique nécessaire pour éviter une nouvelle censure constitutionnelle ? Plusieurs éditeurs, rencontrés ces dernières semaines, parlent d'un texte « plus propre juridiquement, mais encore flou politiquement ». La question de l'indépendance réelle du Conseil, de sa capacité à arbitrer sans pression, reste en suspens.
Le ministre insiste sur la continuité du service public. Argument classique, presque administratif, mais qui prend ici un relief particulier. Carte de presse, gestion des fonctionnaires du Conseil, obligations financières : le gouvernement dit avoir évité le vide institutionnel. Sur ce point, difficile de contester l'urgence. L'autorégulation ne peut pas être mise entre parenthèses sans risque de chaos professionnel.

Liberté de la presse et autorégulation : l'esprit constitutionnel à l'épreuve du réel

Le projet de loi 09.26 s'inscrit, selon le gouvernement, dans la droite ligne des articles 25, 27 et 28 de la Constitution. Liberté d'expression. Droit à l'information. Autorégulation des professions. Le cadre est noble, presque consensuel. Mais dans un secteur fragilisé économiquement, la liberté formelle ne suffit plus. Elle doit être soutenue, protégée, rendue viable.

C'est là que le débat se durcit. L'autorégulation, pour fonctionner, suppose des acteurs solides, indépendants financièrement, capables de résister aux pressions politiques, économiques ou algorithmiques. Or, le paysage médiatique marocain est aujourd'hui très polarisé. Quelques groupes structurés, dotés de moyens, face à une multitude de petites et moyennes entreprises de presse qui survivent, souvent, à flux tendu.

Mehdi Bensaïd reconnaît implicitement cette fracture lorsqu'il évoque le retard dans la mise en œuvre du soutien public. Les grandes entreprises ont déposé leurs dossiers. Les petites et moyennes, non. Procédures complexes, manque d'ingénierie administrative, fatigue financière. Le diagnostic est connu. La réponse, elle, reste partielle.

Le retour à l'ancienne formule de soutien, avec une enveloppe budgétaire plus conséquente, est accueilli avec un certain soulagement. Mais aussi avec scepticisme. Beaucoup se souviennent que cette formule, déjà, favorisait mécaniquement les structures les mieux organisées. La promesse d'un soutien plus inclusif devra se traduire par des critères clairs, lisibles, et surtout applicables sans parcours du combattant bureaucratique.

Soutien aux entreprises de presse : aide stratégique ou pansement conjoncturel ?

L'annonce d'une nouvelle formule de soutien, décidée conjointement avec le ministère de l'Économie et des Finances, était attendue. Le chiffre avancé pour les droits moraux des journalistes, environ 30 millions de dirhams, a marqué les esprits. Le ministre insiste : il ne s'agit pas d'une rémunération, mais d'un droit. Une nuance juridique importante, mais qui n'efface pas toutes les interrogations.

La répartition annoncée, 30 % pour les entreprises détenant les droits d'auteur, pose une question sensible. Dans un contexte où beaucoup de rédactions peinent à payer régulièrement leurs journalistes, ce mécanisme peut-il réellement améliorer la situation socio-professionnelle ? Ou risque-t-il de créer de nouvelles tensions internes, entre journalistes, directions et structures intermédiaires ?

L'appel à adhérer au Bureau marocain du droit d'auteur et des droits voisins est, sur le fond, cohérent. Structurer la gestion des droits, professionnaliser les pratiques, inscrire la presse dans une économie créative plus mature. Sur le terrain, toutefois, nombre de journalistes indépendants ou précaires expriment une inquiétude : l'accès réel à ces droits sera-t-il simple, transparent, équitable ?

Oui, on peut dire que le soutien public arrive tard, après des années de fragilisation accélérée par la crise sanitaire, la chute de la publicité classique et la concurrence des plateformes numériques. Mais, il faut reconnaître que le ministère tente de remettre de l'ordre, de sécuriser juridiquement le secteur et de réintroduire des mécanismes de protection sociale et morale longtemps négligés.

Entre espoir prudent et vigilance citoyenne

Il serait injuste de nier les avancées. La prise en compte explicite des décisions de la Cour constitutionnelle. L'effort de féminisation des instances professionnelles. La reconnaissance juridique du droit moral des journalistes. Ces éléments vont dans le sens d'un secteur plus mature, plus conforme aux standards démocratiques.

Mais il serait tout aussi naïf de crier victoire. La presse marocaine ne souffre pas seulement d'un problème de textes ou de dispositifs financiers. Elle affronte une crise de modèle. De confiance. De rapport au public. Réorganiser le CNP et ajuster les aides ne suffira pas si une réflexion plus large n'est pas engagée sur la transformation numérique, la formation, la gouvernance éditoriale et l'indépendance économique.

La balle est désormais partagée. Au gouvernement de prouver, dans l'application, que ces réformes ne sont pas de simples corrections techniques. Aux entreprises de presse de jouer le jeu de la transparence et de la professionnalisation. Aux journalistes de s'organiser, de défendre leurs droits sans céder au découragement. Et au public, enfin, de soutenir une presse libre, responsable, consciente de ses devoirs autant que de ses droits.

L'alerte est là. L'espoir aussi, à condition de ne pas confondre réorganisation administrative et refondation réelle. Le Maroc a besoin d'une presse forte, pluraliste, économiquement viable. Le chantier est ouvert. Il reste immense.



LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE MAROCAINE : UNE CHANCE OU UNE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE RATÉE ?



par **Adnane Benchakroun**

Le risque d'un pays qui vieillit avant de s'enrichir

Le Maroc change d'âge. Lentement, silencieusement, mais irréversiblement. Les chiffres du Haut-Commissariat au Plan ne laissent plus place au doute : avec un taux de fécondité tombé à 1,97 enfant par femme, le Royaume est passé sous le seuil de renouvellement des générations.

En parallèle, l'espérance de vie s'allonge, le mariage recule, la jeunesse relative du pays s'effrite. La question n'est donc plus de savoir si la transition démographique est en cours, mais ce qu'on en fait. Est-elle une chance historique de changer de modèle, ou l'aubaine démographique ratée d'un pays qui n'a pas su anticiLe premier grief est brutal : le Maroc vieillit vite, sans avoir préparé ses structures. Le vieillissement n'est pas en soi une anomalie ; il devient un problème lorsqu'il survient dans un pays où la productivité reste faible, l'emploi précaire et la protection sociale incomplète. Or c'est précisément ce scénario qui se dessine. Moins d'actifs demain pour financer plus de retraités, alors que les régimes de retraite sont déjà sous tension. La démographie n'est pas ici une abstraction statistique : elle devient une équation budgétaire explosive.

Plus grave encore, le Maroc semble avoir laissé filer son dividende démographique. Cette période rare où une population jeune et nombreuse, bien formée et employée, peut doper la croissance et financer l'État social. Pendant des années, le pays a bénéficié d'une jeunesse abondante. Mais cette jeunesse a trop souvent été mal intégrée au marché du travail, sous-employée, découragée, voire poussée à l'émigration. Résultat : la fenêtre se referme sans avoir été pleinement exploitée.

Le recul de la fécondité n'a pas été accompagné d'une politique familiale structurée. Ni soutien massif à la parentalité, ni dispositifs incitatifs clairs, ni vision assumée sur la place de la famille dans l'économie. Le report de l'âge au mariage est souvent subi plus que choisi, conséquence de la précarité, du chômage, du coût du logement. Derrière la modernité apparente, se cache parfois une incapacité matérielle à se projeter.

À cela s'ajoute l'absence de débat public réel sur l'immigration. Beaucoup de pays vieillissants ont fait le choix d'une immigration économique organisée pour compenser la baisse des actifs. Le Maroc, lui, reste dans une ambiguïté : pays d'émigration, pays de transit, timidement pays d'accueil, sans doctrine claire. Là encore, une opportunité potentielle reste en suspens.

Enfin, le système de santé et de prise en charge de la dépendance accuse un retard préoccupant. Vieillir plus longtemps suppose de vieillir mieux. Or la silver economy marocaine est embryonnaire, la gériatrie marginale, les politiques de dépendance quasi inexistantes. Le risque est celui d'un vieillissement appauvri, médicalisé tardivement, socialement coûteux.

Mais une transition qui signe aussi un progrès réel

Mais s'arrêter à cette lecture serait incomplet, voire injuste. Car la transition démographique marocaine est aussi le produit de progrès incontestables.

La chute de la fécondité n'est pas une catastrophe mécanique : elle traduit l'amélioration de l'éducation, notamment des filles, l'accès plus large aux soins, la maîtrise de la santé reproductive et une autonomie féminine en nette progression. On ne peut pas regretter la fin d'un modèle démographique qui reposait sur la forte mortalité infantile et la dépendance économique des femmes.

De même, l'allongement de l'espérance de vie est une victoire collective. Il témoigne de décennies d'investissements, parfois discrets mais réels, dans les infrastructures sanitaires, l'accès à l'eau potable, l'électricité, la nutrition. Vivre plus longtemps est un acquis civilisationnel, pas une erreur de calcul.

La baisse du nombre d'enfants peut aussi être l'occasion d'un basculement qualitatif. Moins d'élèves, c'est potentiellement plus de moyens par enfant, une école plus efficace, une formation mieux ciblée. À condition, évidemment, que le système éducatif se réforme en profondeur. La démographie offre ici une chance de rattrapage, pas une garantie automatique.

Par ailleurs, le Maroc n'est pas encore un pays vieux. Il entre dans la zone grise, celle où les choix politiques sont décisifs. La population active restera nombreuse encore plusieurs années. La transition est avancée, mais pas achevée. Il existe donc une fenêtre – étroite, mais réelle – pour transformer ce tournant en opportunité.

L'essor des technologies, de l'intelligence artificielle et des nouveaux modèles productifs peut également rebattre les cartes. Un pays n'a plus nécessairement besoin d'une masse démographique immense pour créer de la valeur, à condition d'investir dans le capital humain, l'innovation et la montée en compétences. Là encore, la démographie devient un levier potentiel plutôt qu'un handicap.

Enfin, la transformation des modes de vie n'est pas uniquement un signe de crise. Elle reflète aussi une société qui se complexifie, qui valorise l'individu, l'éducation, la trajectoire personnelle. Le défi n'est pas de revenir en arrière, mais de construire des institutions adaptées à cette nouvelle réalité.

Le vrai problème : l'absence de récit et de stratégie

Au fond, le cœur du problème n'est ni la baisse de la fécondité ni le vieillissement en soi. Il réside dans l'absence d'un récit démographique assumé. Le Maroc subit sa transition plus qu'il ne la gouverne. Les chiffres existent, les projections sont connues, mais elles restent confinées aux rapports techniques. La démographie n'est pas encore devenue un sujet politique central, au sens noble du terme.

Or chaque trajectoire démographique implique des choix : sur l'emploi, la fiscalité, la famille, l'immigration, la santé, la solidarité intergénérationnelle. Ne pas choisir, c'est déjà choisir par défaut. Et le risque est là : laisser s'installer une transition déséquilibrée, où les jeunes se sentent sacrifiés et les seniors insuffisamment protégés.

La question n'est donc pas de savoir si la transition démographique marocaine est une chance ou une aubaine ratée. Elle est potentiellement les deux. Une chance, si elle est pensée, anticipée, accompagnée. Une aubaine ratée, si elle continue d'être gérée à vue, sans cap clair.

Le Maroc a déjà connu une première occasion manquée avec son dividende démographique. Il serait dangereux d'en rater une seconde : celle de devenir un pays qui vieillit mieux, plus équitablement, plus intelligemment. Le temps démographique est lent, mais les décisions, elles, sont urgentes.



PEUT-ON CENSURER DE BONNE FOI ?

Coup de coeur



Par **Dr Anwar CHERKAOUI**

La différence entre le censeur et le démocrate : le premier est sûr. Le second accepte que son intime conviction puisse être incomplète.

La question dérange, car elle ne vise pas les caricatures évidentes du pouvoir autoritaire.
Elle ne parle ni du tyran brutal ni du rédacteur en chef cynique qui coupe un article par calcul politique.

Elle interroge une zone plus trouble, plus inconfortable : celle de l'homme convaincu d'avoir raison.
On peut être ouvert, cultivé dans un environnement de débat démocratique, formé à la contradiction, et pourtant décider de ne pas publier, de ne pas diffuser, de ne pas laisser passer.

- Non par haine.
- Non par intérêt.
- Mais par conviction intime.

C'est là que commencerait la pente glissante.
Jean-Jacques Rousseau écrivait dans "Du contrat social", que la volonté générale peut contraindre un individu « à être libre ». Cette formule dit quelque chose de fondamental : au nom du bien commun, on peut justifier une contrainte. Au nom de la liberté collective, on peut restreindre une liberté individuelle.
Le rédacteur en chef qui censure un texte incendiaire peut se dire qu'il protège la cohésion sociale. Le responsable politique qui interdit une publication peut se convaincre qu'il préserve la stabilité.
L'un et l'autre ne se vivent pas comme des oppresseurs, mais comme des gardiens. La bonne foi n'est pas un vaccin contre l'erreur. Elle peut même en être le moteur le plus redoutable.

Car celui qui doute hésite, consulte, temporise.
Celui qui est certain agit. Il tranche. Il supprime. Il coupe. Victor Hugo, dans ses combats contre la censure sous le Second Empire, dénonçait moins l'homme que le système qui prétendait savoir mieux que le peuple ce qu'il devait lire ou penser. Pour lui, la liberté de la presse n'était pas un luxe, mais une digue. Une digue fragile contre l'arbitraire, même éclairé.Car l'arbitraire peut être cultivé. Nous ne sommes ni dictateurs ni censeurs, disons-nous. Nous avons évolué dans des milieux pluralistes. Nous avons appris à écouter. Nous croyons sincèrement agir pour éviter la désinformation, la haine, l'atteinte à la dignité.

Et pourtant, dans le secret de notre décision, quelque chose peut se glisser : le biais, la peur, la projection, l'ombre du subconscient.
Le jugement humain n'est jamais pur. Il est traversé par l'histoire personnelle, l'éducation, les blessures, les fidélités invisibles. On peut censurer un propos non parce qu'il est objectivement dangereux, mais parce qu'il heurte notre propre grille de lecture.
On peut invoquer la responsabilité éditoriale alors que l'on protège inconsciemment une zone de confort.

La démocratie n'abolit pas la tentation de contrôler la parole.
Elle la rend plus subtile. La vraie question n'est peut-être pas « peut-on censurer de bonne foi ? » mais « comment s'assurer que notre bonne foi ne masque pas une peur ? ».
La réponse n'est pas simple.
Elle passe par des garde-fous : La collégialité des décisions éditoriales.
La transparence des critères; l'acceptation de la contradiction interne et la possibilité de recours.
Elle passe surtout par le doute. Rousseau croyait à la vertu civique. Hugo croyait à la lumière publique. Entre les deux, une leçon commune se dessine : nul ne doit s'ériger seul en mesure absolue du vrai et du juste. On peut être sincère et se tromper. On peut vouloir protéger et étouffer.
On peut croire défendre la démocratie et, sans s'en apercevoir, en restreindre le souffle. La bonne foi n'est pas un bouclier moral définitif. Elle est une responsabilité accrue. C'est peut-être là la différence entre le censeur et le démocrate : le premier est sûr.

Le second accepte que son intime conviction puisse être incomplète.

LE MAROCAIN !



Le marocain est citoyen de ce Maroc qui avance à pas de géants.

De ce pays qui relève les plus grands défis, construit des ports et des aéroports, des autoroutes, des hôpitaux, des barrages, des écoles, des centrales solaires gigantesques, des villes nouvelles, des logements sociaux pour tous...

De cette terre qui a connu la sècheresse pendant une décennie, un tremblement de terre dévastateur, des inondations non moins dévastatrices.

El Montacir Bensaid

Alors qu'est-il arrivé à ce citoyen marocain pendant que tout cela se déroulait ? Pourquoi tout cela ne s'est fait que sous l'impulsion des plus Hautes Autorités de l'Etat?

Avec forces instructions, extrême pression et intervention des ministères régaliens qui ont des prérogatives étendues et des pouvoirs quasi illimités.

Parce que le citoyen marocain n'a pas suivi le mouvement. Parce qu'il s'est transformé en un nouveau type de citoyen et pas dans le bon sens.

Depuis une dizaine d'années, je m'interroge.
Je m'interroge :

Sur ces hommes qui ne répondent ni au téléphone, ni aux messages ni aux mails. Ces consommateurs de notre précieux temps qui passent des heures à négocier puis disparaissent sans plus jamais donner signe de vie.

Ces charlatans qui veulent nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Ces menteurs invétérés de tous âges qui pensent être plus malins que les autres.

Ces personnes mal éduquées, sans fierté, sans honneur, sans parole, qui ne savent pas ce qu'est le mot politesse, ce qu'est la ponctualité, ce qu'est l'engagement.

Par **El Montacir Bensaid.**

Je m'interroge :
Parce que ces maux ne sont pas l'apanage d'une certaine classe sociale. Ni de citoyens analphabètes ou illettrés. Ils sont présents chez différents profils sans distinction d'âge, de formation, de sexe, d'origine, de profession.

Ils sont présents aussi bien chez le gardien de voitures, le marchand de légumes ou le chauffeur de taxi que chez l'avocat, le médecin, l'ingénieur, le haut fonctionnaire, le promoteur, l'investisseur, le décideur...

Le mal est profond, récurrent et de plus en plus difficile à supporter .

Vivement un remède !



AFFAIRE EPSTEIN : LES INDICES D'UN NAUFRAGE MORAL

Nul besoin de s'étaler sur les détails du scandale le plus retentissant en Occident en cette année 2026. Les révélations de l'affaire Epstein ont inondé médias et réseaux sociaux, avec des détails si sordides qu'il serait indécent de s'y attarder.



Par **Ahmed Naji**

Ce que reflète cette affaire, centrée sur Jeffrey Epstein, ancien professeur de mathématiques sans diplôme universitaire à la Dalton School de New York, devenu un riche financier au réseau d'influence étendu, mais aussi pédocriminel et proxénète, c'est le naufrage moral d'une élite politique et sociale occidentale persuadée de tout se permettre.

Fin janvier, le département de la justice américaine a publié 3,5 millions de page du dossier Epstein, avec des photos et vidéos à l'appui du grand déballage sur les mœurs sexuelles et les rites pervers d'éminentes personnalités du monde de la politique et des affaires des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux.

Cette divulgation a entraîné une cascade de démissions, destitutions et disgrâces. Parmi les figures touchées, citons Larry Summers, ancien secrétaire au Trésor américain et ex-président de Harvard, qui s'est retiré de la vie politique ; Jack Lang, ancien ministre français de la Culture, qui a quitté la présidence de l'Institut du monde arabe ; ainsi que Tim Allan, directeur de la communication du Premier ministre britannique Keir Starmer, et Morgan McSweeney, son chef de cabinet. Mona Juul a également abandonné son poste d'ambassadrice de Norvège en Jordanie.

Peter Mandelson, ancien ministre et ambassadeur du Royaume-Uni à Washington, a été démis de ses fonctions, tandis que le prince Andrew, frère du roi Charles III, s'est vu retirer ses titres officiels.

Perversion, nihilisme et décadence

Ces révélations ne représenteraient cependant que la moitié des documents détenus par les autorités américaines, les éléments les plus sinistres n'ayant pas été rendus publics. Seuls les membres du Congrès des États-Unis ont accès à ces archives.

Selon Thomas Massie et Ro Khanna, respectivement élus républicain du Kentucky et démocrate de Californie à la Chambre des représentants, six noms de grandes personnalités ont été occultés, dont celui d'une personne occupant un poste clé dans un pays autre que les États-Unis. Ils exigent leur publication.

Des enquêtes policières et judiciaires ont été lancées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et en Norvège. Cependant, aucune enquête parlementaire ni poursuite pénale n'a été engagée jusqu'à présent, malgré la gravité et l'ampleur des révélations.

Les liens de Jeffrey Epstein avec les services de renseignement israélien, le Mossad, étant de notoriété publique, certains médias français ont évoqué des connexions avec les services de renseignement russes, le SVR. Pourtant, Epstein, « suicidé » dans sa cellule de prison aux États-Unis en août 2019, n'a même jamais pu obtenir de visa pour la Russie.

Les opinions publiques occidentales ont ainsi été contraintes d'assister, en spectateurs passifs, au déballage des mœurs sexuelles perverses d'une partie de leur classe politique et de leurs élites économiques. Cette situation reflète une profonde impuissance face à un système qui semble avoir neutralisé toute capacité de résistance collective.

La théorie de l'anthropologue et historien français Emmanuel Todd, selon laquelle le nihilisme est un facteur décisif de la décadence occidentale, trouve dans l'affaire Epstein une illustration frappante. Cette affaire met en lumière une crise morale et systémique qui dépasse le simple scandale individuel, révélant une société en proie à des dérives profondes et à une perte de repères éthiques.

En somme, l'affaire Epstein ne se résume pas à un simple fait divers : elle incarne un symptôme alarmant d'un malaise civilisationnel plus large, où les valeurs fondamentales semblent érodées par l'impunité et le cynisme des élites.



KSAR EL KEBIR & AL HAOUZ : SORTIR DU FANTASME DU MINISTRE SUR LE TERRAIN

Billet



Par **Adnane Benchakroun**

Depuis quelques jours, à la faveur des inondations qui ont frappé Ksar El Kebir, un rituel désormais bien rodé s'est remis en marche. Sur YouTube, sur certains plateaux, dans des chroniques plus émotionnelles que réfléchies, une même accusation revient en boucle : où sont les ministres ? Pourquoi ne sont-ils pas sur place, bottes aux pieds, face caméra, au milieu de la boue et des sinistrés ? La scène est familière. Elle l'était déjà lors du séisme d'Al Haouz. Elle le devient à chaque catastrophe naturelle. Comme si l'efficacité de l'action publique se mesurait désormais à la photogénie de la présence ministérielle.

Il est peut-être temps de poser calmement la question qui fâche : cette attente est-elle fondée… ou relève-t-elle d'une confusion dangereuse des rôles ?

Chers commentateurs, chroniqueurs et journalistes, une question simple mérite d'être posée, sans détour : avez-vous déjà vu un ministre américain se rendre sur les lieux d'une inondation à New York ? Non. Vous avez vu le maire, les services municipaux, les autorités locales, parfois le gouverneur de l'État fédéré. Le ministre, lui, reste à Washington. Non par indifférence, mais par fonction.

Dans les démocraties matures, le ministre n'est pas un chef de chantier ni un responsable de proximité. Il est un coordinateur stratégique. Son rôle n'est pas de se montrer, mais d'organiser. Pas de poser devant les caméras, mais de déclencher des mécanismes : cellules de crise, arbitrages budgétaires, mobilisation intersectorielle, coordination des services extérieurs, articulation entre niveaux de pouvoir.

La présence physique du ministre sur un lieu de sinistre n'a, en réalité, aucune valeur opérationnelle immédiate. Pire : elle peut devenir contre-productive.

Chacun dans son rôle, sinon personne n'est responsable

Une catastrophe naturelle obéit à une chaîne de commandement claire. Le wali, le gouverneur, le maire, parfois le président de région : voilà les acteurs de terrain. Ce sont eux qui connaissent le territoire, les réseaux, les contraintes locales, les capacités logistiques.

Leur présence sur place a un sens. Elle est utile, parfois indispensable.

À l'inverse, le ministre concerné doit être ailleurs : dans une salle de crise, entouré de ses équipes, en lien permanent avec les départements impliqués. Il coordonne la Protection civile, les transports, la santé, l'équipement, l'intérieur. Il arbitre. Il anticipe. Il prépare la phase d'après.

Confondre ces niveaux, c'est fragiliser l'ensemble du dispositif. C'est transformer l'action publique en spectacle permanent, où l'image prend le pas sur l'efficacité.

Jacobins le matin, girondins le soir

Le débat devient encore plus incohérent lorsqu'on observe la versatilité éditoriale de certains commentateurs. Un jour, ils réclament un État jacobin, centralisé, fort, omniprésent, piloté depuis Rabat. Le lendemain, les voilà chantres de la régionalisation avancée, de la proximité citoyenne, de la décentralisation des responsabilités.

Les Gaulois appelaient cela l'opposition entre jacobins et girondins. Il faudrait, un jour, choisir son camp. On ne peut pas exiger simultanément un État hypercentralisé et reprocher aux autorités locales d'assumer leurs prérogatives. On ne peut pas célébrer la régionalisation quand elle arrange le discours, puis l'oublier dès qu'une crise survient.

Cette navigation à vue, dictée par l'émotion du moment et la pression de l'audience, relève moins de l'analyse que de l'opportunisme affectif.

La boîte de Pandore de la récupération politique

Imaginons un instant que cette logique soit poussée jusqu'au bout. Les ministres se rendent systématiquement sur les lieux de chaque catastrophe. L'opposition exige alors d'y être aussi. Les députés locaux réclament leur part de visibilité. Les protocoles se mettent en place. Les forces de sécurité sont mobilisées pour encadrer les visites. Les agendas se remplissent.

Résultat ? Des autorités locales détournées de leur mission première : gérer l'urgence. Coordonner les secours. Sécuriser les populations. Réparer les infrastructures vitales.

La catastrophe devient une scène politique. Le sinistre, un décor. La souffrance, un arrière-plan. Ce n'est plus de la gouvernance, c'est de la récupération.

Communication de crise : moins de bruit, plus de rigueur

Autre reproche récurrent : le fameux « manque de communication ». Comme si, face à une inondation ou à un séisme, l'urgence était d'occuper l'espace médiatique plutôt que de sauver des vies.

La communication de crise obéit à des règles strictes. Elle doit être factuelle, prudente, coordonnée. Elle évite les annonces prématurées, les chiffres approximatifs, les promesses intenables. Elle privilégie l'information utile à la population : consignes de sécurité, zones à éviter, dispositifs d'assistance.

Multiplier les prises de parole dans ces moments-là, c'est souvent accroître la confusion. La communication grise – discrète, maîtrisée, parfois frustrante pour les médias – est une nécessité, pas une défaillance.

L'urgence aujourd'hui, le bilan demain

Il faut accepter une vérité simple : une catastrophe naturelle reste, par définition, imprévisible et violente. Elle déborde les plans, surprend les dispositifs, met à l'épreuve les institutions. Aucun pays n'y échappe.

Il suffit de regarder autour de nous. En Espagne, les inondations font régulièrement des victimes malgré des infrastructures avancées. En Italie, les tremblements de terre rappellent la vulnérabilité des territoires. Les feux de forêt ravagent chaque été des régions entières en Europe du Sud.



Le Maroc n'est ni une exception, ni un cas isolé. L'important n'est pas de prétendre à l'infaillibilité, mais d'évaluer avec lucidité la capacité de réaction, la coordination des acteurs, la transparence du bilan une fois l'urgence passée.

Faire confiance aux institutions, sans renoncer à l'exigence

La mobilisation des autorités locales et des services extérieurs est visibleet objectivement exemplaire. Elle est coordonnée, souvent anticipative malgré les contraintes de l'imprévisibilité.

La digue a tenu bon : celle de l'État. Il faut reconnaître, avec l'objectivité qui sied à l'analyse, que la réponse des autorités a été d'une efficacité redoutable. La doctrine du "zéro victime" n'est pas restée un slogan creux. Le déploiement des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie, de la Protection Civile et des autorités locales a relevé de la chorégraphie logistique de haute précision. Voir des zodiacs sillonner les ruelles inondées pour récupérer des personnes âgées, ou des hélicoptères effectuer des rotations incessantes pour ravitailler des îlots de terre isolés, témoigne d'une montée en compétence indéniable dans la gestion des risques majeurs. L'État a joué son rôle de bouclier, anticipant les crues, ouvrant les vannes des barrages avec calcul, et ordonnant les évacuations avant que l'irréparable ne se produise.

Cela ne signifie pas que tout est parfait. Cela ne dispense pas d'un examen critique, demain, à froid.

Mais il y a un temps pour tout. Aujourd'hui, c'est l'urgence. Demain, viendra le temps du bilan, des responsabilités, des améliorations nécessaires : urbanisme, gestion des eaux, prévention, communication territoriale.

Exiger des comptes est sain. Exiger des mises en scène est stérile.

Sortir de l'émotion permanente

À force de vouloir tout juger en temps réel, sous le prisme de l'émotion et de la visibilité, on finit par affaiblir ce que l'on prétend défendre : l'efficacité de l'action publique. Une démocratie mature sait faire la différence entre la présence symbolique et l'utilité réelle.

L'État n'est pas un influenceur. Le ministre n'est pas un figurant. Et une catastrophe naturelle n'est pas un plateau de débat.



Si un choix éditorial doit être fait, qu'il le soit clairement : entre l'analyse et l'agitation, entre la critique construite et l'indignation automatique. Le reste n'est que bruit.


رمضان كريم
By Lodj
ZAPPEZ
LA ROUTINE
Scrollez vers l'excellence.
@lodjmaroc

Billet

UKRAINE, QUATRE ANS DE GUERRE : LE MONDE D'APRÈS S'ÉCRIT SOUS LES BOMBES



Par **Mamoune ACHARKI**

Quatre ans après le choc de 2022, la guerre en Ukraine n'est plus seulement un conflit européen : c'est une crise-système qui a reconfiguré la grammaire des relations internationales. Elle a durci la logique des blocs, accéléré la militarisation des économies et fragilisé les cadres juridiques et diplomatiques censés contenir l'escalade. Dans ce paysage, défendre l'idée que la Russie agit aussi comme un État qui protège ses intérêts demande une lecture froide : celle des rapports de puissance, des perceptions de menace et des échecs cumulés de l'architecture de sécurité post-Guerre froide.

Le basculement géopolitique : alliances, frontières, et "diplomatie des capacités"

Depuis quatre ans, une réalité s'impose : la morale internationale mobilise, mais elle ne décide pas. L'ONU a été un espace de rhétorique et de veto plus qu'un mécanisme d'arbitrage. Les sanctions occidentales ont été massives, mais elles n'ont pas produit l'effondrement stratégique annoncé ; elles ont plutôt accéléré la recomposition des flux, la substitution, et la montée d'un commerce mondial plus segmenté, où la conformité politique se paie en coûts économiques.

Surtout, le conflit a consacré le retour d'une règle non écrite : dans les dossiers de sécurité majeurs, la hiérarchie est simple : militaire, endurance, profondeur économique. L'Europe se réarme, les industries de défense ont repris une centralité politique, et l'idée d'une paix garantie par l'interdépendance a reculé. La mondialisation n'a pas disparu ; elle s'est militarisée.

Le désaccord central n'est pas seulement territorial ; il est architectural. L'Occident raisonne en termes de souveraineté et de "libre choix d'alliances". Moscou raisonne en termes de profondeur stratégique, de prévention de la projection adverse et de neutralisation du voisinage immédiat. Ce n'est pas une particularité russe : les grandes puissances, dans l'histoire, ont presque toujours tenté de façonner leur pourtour géopolitique pour réduire les risques sur leur cœur stratégique.

Ainsi, l'élargissement euro-atlantique et l'arrimage progressif de l'Ukraine aux structures occidentales signifiaient une transformation durable de l'équilibre régional ; pas un simple "choix interne" ukrainien, mais un déplacement de l'infrastructure politique, militaire et normative d'un espace jugé sensible.

Dans cette logique, l'Ukraine devient un pivot : mer Noire, corridors, sécurité des frontières, et surtout refus de voir émerger un voisin susceptible de fonctionner comme plateforme avancée de l'adversaire.

Cette divergence de grammaire explique en grande partie l'impasse : chacun pense agir défensivement. L'Occident dit protéger un principe. La Russie dit protéger un espace de sécurité. Or, quand deux rationalités "défensives" s'affrontent, la spirale d'escalade est structurelle.

Une manière utile, et prosaïque, de lire Moscou consiste à regarder trois objectifs.

D'abord, empêcher un basculement stratégique irréversible à sa frontière. Pour le Kremlin, accepter un voisin durablement intégré à l'architecture occidentale reviendrait à institutionnaliser une situation perçue comme défavorable, donc à transférer le risque dans le temps.

Ensuite, préserver le statut. Dans la politique des puissances, le statut n'est pas un luxe symbolique : c'est une monnaie de sécurité. Être reconnu comme puissance majeure signifie être consulté, obtenir des zones tampons, imposer des contraintes à l'adversaire. Perdre ce statut, c'est ouvrir une ère de pressions permanentes.

Enfin, tenir la crédibilité. Toute ligne rouge non tenue devient une invitation à tester la suivante. C'est l'un des mécanismes les plus dangereux de la stratégie : quand un acteur estime que reculer équivaut à encourager une future confrontation dans des conditions pires, il privilégie le coût immédiat au risque différé.
Présenté ainsi, l'argument "la Russie défend ses intérêts" n'est pas un slogan : c'est une description du comportement d'un État qui pense en termes de menaces cumulatives, d'équilibre régional et de démonstration de puissance.

Au niveau mondial, la guerre a accéléré un phénomène déjà en cours : la montée d'un non-alignement transactionnel. Beaucoup d'États ont refusé de choisir un camp de manière doctrinale ; ils arbitrent selon l'énergie, les engrais, l'armement, la dette, les corridors et l'accès aux marchés. Cela affaiblit l'idée d'un "front mondial" unifié et renforce une diplomatie du "cas par cas".

En Europe, l'effet est inverse : consolidation de l'OTAN, réarmement, et recentrage stratégique. Ce paradoxe est central : l'Occident a renforcé sa cohésion, mais il a aussi validé, aux yeux de Moscou, l'idée qu'un affrontement structurel était en train de se figer.

Une stabilisation durable, si elle devient un objectif, ne passera pas par l'exorcisme moral de l'adversaire. Elle passera par une architecture où les intérêts vitaux perçus de part et d'autre sont traités comme des contraintes réelles, même lorsqu'ils sont politiquement détestables. La Russie se comporte comme une puissance qui refuse de voir son voisinage stratégique lui échapper.

La guerre en Ukraine aura donc produit, au minimum, une leçon froide : l'ordre international n'est pas un tribunal, c'est un système de forces. Et dans ce système, la Russie, qu'on l'approuve ou non, agit selon une rationalité d'intérêts, de sécurité et de statut, c'est-à-dire exactement ce que font les puissances lorsqu'elles jugent que l'histoire est en train de les tester.



TRUMP, EPSTEIN ET L'IRAN

Billet



Par **Hafid Fassi fihri**

Alors que Netanyahou se précipite à la Maison Blanche et que l'affaire Epstein éclabousse le monde , il y a des indices troublants et intrigants quant aux sables mouvants dans lesquels s'engouffre dangereusement la géopolitique actuellement.

Fuite en avant !?

Pourquoi l'Iran subit- t- il des pressions américaines depuis quelques semaines ? Et pourquoi le scandale Epstein éclabousse- t-il la planète entière !? Pourquoi maintenant !?

Est-ce une simple coïncidence dûe au hasard de l'agenda très chargé de la Maison blanche !? Y a-t-il une relation ou un rapport avec le fait que malgré les incessantes et persistantes pressions de Tel-Aviv pour faire tomber le régime iranien, Donald Trump tarde trop à appuyer sur la gâchette ?

Après le génocide de Gaza , Tel-Aviv est de plus en plus isolée et contrairement aux apparences, l'influence de Washington au moyen et proche- Orient est en péril.

L'offensive d'Ankara en Turquie et en Syrie, le récent partenariat militaire entre la Turquie et l'Egypte et encore plus entre l'Arabie Saoudite et le Pakistan, font en sorte que la carte du Moyen-Orient est en train de se redessiner, mais absolument pas comme le souhaitaient américains et Israéliens .

La Maison blanche et le cabinet Netanyahou ne sont pas toujours d'accord sur tout car malgré leurs multiples divergences, ils se servent les uns des autres pour poursuivre leurs intérêts.

La seule différence, c'est que Donald Trump a une méthode très personnelle pour servir ses intérêts et ceux de son business familial, par le biais de menaces, de chantages, d'ultimatums et de retournements imprévisibles , tellement il souffle le chaud et le froid..

Ce qui se passe avec l'Iran actuellement ne peut nous empêcher de penser à la croisade contre l'Irak et les gros mensonges à propos des armes de dissuasion massive et puis , certainement, l'invasion de l'Afghanistan après le fameux 11 septembre.
La seule différence aujourd'hui , c'est que Trump ignore les Nations-Unies unies et ne fait pas appel aux services des alliés traditionnels européens comme pour l'Irak et la fameuse coalition des alliés .
Il n'y a que pour la seconde phase du génocide dans Gaza que Trump s'est servi du Conseil de sécurité de l'ONU pour imposer un protectorat illégal sur l'enclave palestinienne avec un prétendu cessez-le-feu qui n'est pas respecté par l'armée israélienne !

Cette fois, la Maison blanche s'appuie sur Israël et c'est plutôt Tel-Aviv qui fait pression, y compris avec l'affaire Epstein Et il faut voir le nombre d'agents du Mossad et de la CIA infiltrés en Iran, comme au Liban sans oublier les centaines de membres l'opposition au régime iranien qui sont payés par l'Amérique.

Ce qui se passe actuellement est de nature à conforter tous les complotistes dans leurs convictions même si l'affaire Epstein sera très rapidement étouffée vu les ramifications mondiales qu'elle comporte et le trop grand nombre de dirigeants de la planètes qui seraient impliqués dans ce scandale et qui sont coupables de silence dans de graves meurtres commis par Israël, dont surtout le génocide de la bande de Gaza.

Rayer l'Iran de la carte !?

On connaissait la diplomatie de cow-boys , mais il y a également ces actes de piraterie organisée avec ces pétroliers qui sont détournés tous azimuts par l'armée américaine
Mais, Netanyahou peut-il pousser Trump à rayer l'Iran de la carte et à commettre l'irréparable aux risques et périls des bases américaines, dont la base principale qu'est Israël ?
On connaissait la diplomatie de cow-boys , mais il y a également ces actes de piraterie organisée avec ces pétroliers qui sont détournés tous azimuts par l'armée américaine que ce soit en Amérique centrale, en Méditerranée ou dans le détroit d'Ormuz.

Et , il y a également ces manœuvres qui visent à asphyxier Cuba en la privant de carburant et la paralyser en provoquant une pénurie de kérosène..

" Bravo pour le Venezuela, en avant pour l'Iran ! "
Avec cette récente hausse historique des cours de l'or, il faudra nous expliquer pourquoi et comment les revirements de Donald Trump interviennent souvent après des chutes des cours de Bourse !?

Entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, un vertigineux écart , Donald Trump est absolument partout et sur tous les fronts, et les marchés financiers mondiaux pourraient rapidement avoir ras-le-bol des extravagances du locataire de la Maison Blanche.

Poker géopolitique

Si les menaces commerciales bruyantes du président des Etats-Unis sont suivies de voltes-face spectaculaires, c'est que la finance mondiale a imposé une ligne rouge par rapport au poker géopolitique du locataire de la Maison Blanche qui souffle le chaud et le froid .

Oui , il y a cette hypothèse que Donald Trump est devenu une menace pour la finance mondiale, pour les marchés boursiers et pour l'économie américaine. Et face à cette hypothèse, ceux qui contrôlent le système financier mondial dans l'ombre pourraient très vite réagir.



Pour terminer, on méditera sur l'attitude des européens face à Trump : " Bravo pour le Venezuela, non pour le Groenland pour qui nous affichons notre unité , on va négocier avec Poutine avant que vous ne partagiez l'Ukraine entre vous et vous pouvez appuyer sur la gâchette pour mettre fin au régime iranien ! "

PAIX ET RECONSTRUCTION… LE MAROC MOTEUR, ALGER SPECTATRICE CONTRARIÉE



Il y a les diplomaties qui écrivent l'histoire… et celles qui la commentent en direct, avec un temps de retard et beaucoup de décibels… Dans l'épisode gazaoui du moment, le scénario est limpide… le Maroc avance, construit, déploie… l'Algérie s'indigne, conteste, puis redécouvre les procès-verbaux qu'elle a elle-même contribué à remplir…

La scène s'ouvre à Washington, sous la houlette de Donald Trump… un Conseil de paix pour sécuriser et reconstruire Gaza voit le jour… Et surprise qui n'en est une que pour ceux qui lisent leurs propres communiqués… les parties palestiniennes puis la communauté internationale choisissent Le Maroc comme principal pays arabe pour contribuer directement sur le terrain… Oui, directement… Avec des bottes, des ambulances et des budgets… Pas seulement avec des adjectifs…

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, annonce un engagement « total »… contribution financière inédite, déploiement de forces de sécurité et de police, hôpital militaire de campagne à Gaza, formation de la police palestinienne, et programme de lutte contre l'extrémisme et la haine… C'est la diplomatie des réalisations… Celle qui s'évalue en lits installés, en unités déployées, en formations dispensées… La diplomatie qui laisse des traces… autres que des hashtags…

Dans la liste des États prêts à envoyer des forces directement… Maroc, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Albanie… Pendant que certaines capitales arabes optent pour la « formation à distance » - pédagogie par visioconférence - Le Maroc, lui, choisit la proximité, le terrain, le concret… Entre le PowerPoint et la patrouille, il faut choisir… !!

Et c'est là que la comédie diplomatique prend des airs de vaudeville géopolitique… Car du côté d'Alger, la question n'est pas tant « comment stabiliser Gaza ? » que « comment accepter que le Maroc stabilise Gaza ? »… Nuance de taille… On ne conteste pas le Conseil de paix en soi « il serait, en cas d'invitation, accueilli avec un enthousiasme historique » mais on conteste sa composition… lorsqu'elle inclut le voisin honni… Autrement dit : oui au Conseil, non au Maroc dans le Conseil… Une diplomatie à géométrie variable, calibrée non sur les enjeux, mais sur l'identité des acteurs… !!

Par **Adnane Benchakroun**

Imaginons un instant l'hypothèse taboue… si Washington adressait une invitation officielle à Alger pour rejoindre ce même Conseil de paix, l'Algérie refuserait-elle ? Bien sûr que non… Elle accepterait au nom de la solidarité arabe, de la stabilité régionale et de son « rôle historique »… Mais que Rabat soit choisi en premier, et soudain l'instance devient suspecte, manipulée, voire illégitime… La cohérence, elle, reste en salle d'attente… !!

La contradiction devient alors un sport national… on approuve dans les enceintes internationales des résolutions encadrant sécurité et reconstruction à Gaza, puis on fulmine contre ceux qui mettent ces résolutions en œuvre… Oui au texte, non à son application… surtout si elle est marocaine… C'est la doctrine du permis de construire… on signe l'autorisation le matin, on manifeste contre le chantier l'après-midi, et on accuse l'architecte d'avoir pris la signature au sérieux… !!

Pendant ce temps, les signaux des grandes capitales sont moins lyriques et plus pragmatiques… Les canaux diplomatiques se réorganisent, les partenariats se redessinent, et les acteurs capables de garantir stabilité, sécurité et reconstruction deviennent des interlocuteurs incontournables… Dans cette recomposition, Rabat coche des cases… relations équilibrées, crédibilité sécuritaire, constance dans le soutien à la cause palestinienne, et capacité opérationnelle sans posture idéologique paralysante…

La satire atteint son apogée lorsque certains porte-voix dénoncent ce qu'ils ont, hier encore, applaudi… Hier, on levait la main pour approuver des mécanismes internationaux impliquant une nouvelle architecture sécuritaire à Gaza… aujourd'hui, on dénonce le Maroc qui construit des hôpitaux et forme des policiers palestiniens… On signe l'acte administratif, puis on insulte le maçon… Nouvelle école diplomatique… l'anti-exécutionnisme… !!

Au fond, ce qui dérange n'est pas Gaza, mais l'image… Celle d'un Maroc devenu puissance de stabilisation, capable d'intervenir au Levant sans renoncer à ses constantes diplomatiques, et d'articuler humanitaire, sécurité et reconstruction dans une même doctrine… Une image qui transforme un rival régional en acteur global crédible… Et cela, pour certaines narrations figées, vaut tous les éditoriaux indignés du monde… !!

Car pendant que Rabat installe un hôpital de campagne, déploie des forces de police et forme des cadres sécuritaires palestiniens, Alger installe des plateaux télé, déploie des communiqués et forme des indignations sélectives… L'un soigne, l'autre commente… l'un sécurise, l'autre théorise… l'un agit, l'autre réagit… !!

La morale de cette séquence est implacable… dans les relations internationales, la légitimité ne se proclame pas, elle se construit… parfois, brique par brique, hôpital par hôpital, mission par mission… Et ceux qui refusent de poser les briques finissent par regarder les murs se dresser… depuis le trottoir d'en face… !! Paix et reconstruction… Le Maroc moteur, Alger spectatrice contrariée… Une formule qui résume, mieux que tous les communiqués, le déplacement discret mais décisif du centre de gravité diplomatique régional… Wa Salam Aleykoum wa Rahmatou Allah.

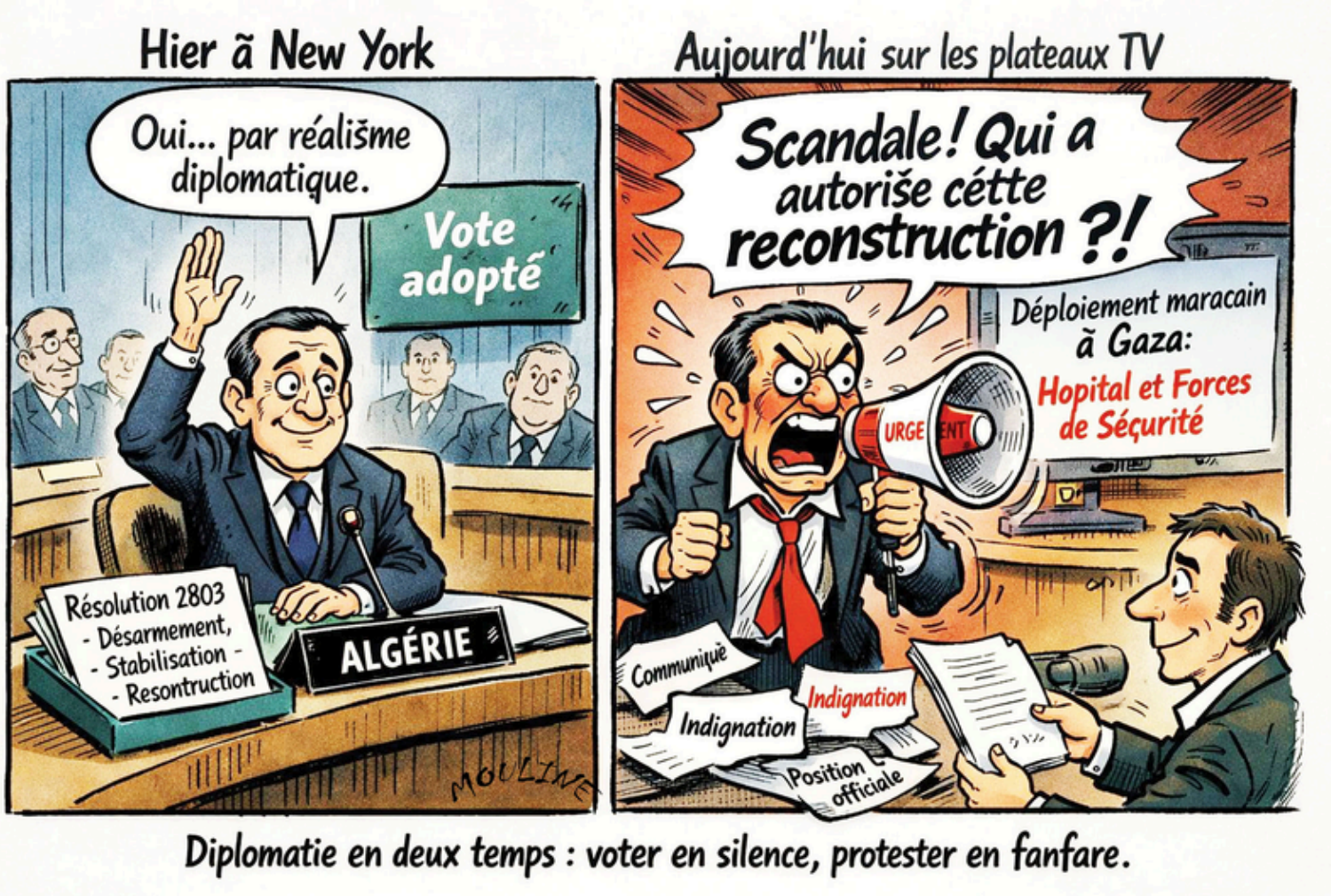

Diplomatie en deux temps : voter en silence, protester en fanfare.

كتاب الرأي

CONTRIBUTEURS DU NUMÉRO

By Lodj

DEBATS


Adnane Benchakroun


Aziz Boucetta

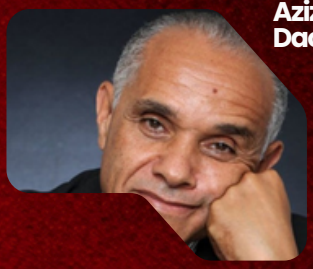
Aziz Daouda

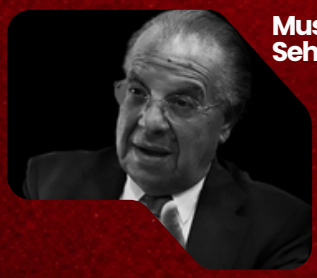
Mustapha Sehimi


Bargach Larbi


Az-Eddine Bennani


Hafid Fassi fihri


Saïd Temsamani


aziz rabbah


Ahmed Naji


Mohammed Yassir Mouline


Anwar CHERKAOUI

كتاب الرأي

CONTRIBUTEURS DU NUMÉRO

By Lodj

DEBATS



Mohamed Ait Bellahcen

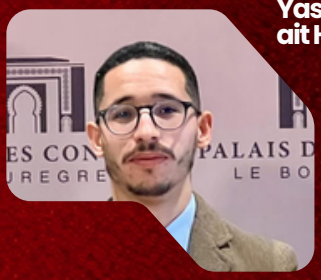

Yasiine ait Hadou



El Montacir Bensaid.





Adnan Debbarh



Abdallah BENZEKRI.



Mamoune acharki



Abdelghani El Arrasse.



Mohamed Berrada.



LAMRANI ALAOUI EL ARBI



Ali Bouallou



Abdelkrim Belguendouz



Abdelaziz Koukass



Abdelmajid El Kohen


رمضان كريم
By Lodj
علاش
و كيفاش ؟
طريق الرجوع لله... لحظات صفاء
باش نغديو الروح ونفهمو جوهر دينا
@lodjmaroc

فوقع اختياري(امحمد العراقي) لهذه المهمة السرية الخطيرة والصعبة....وقد حملوني عشرين(20) سؤالا، وحتى لا يكشف المستعمر فحواها، فقد لقنوني اياها فحفظتها عن ظهر قلب، وبعد ان رددتها على المسؤولين بفاس عدة مرات واطمأنوا على سريتها، سافرت عبر القطار الى الرباط، ووصلتها مساءا، والتحقت على الفور بمنزل الفقيه غازي بديور الجامع، غير ان اخاه اخبرني بمرضه، ويوجد بالمستشفى لشدة الالم الذي الم به.ولما تأكد من معرفتي اخذني الى بيت السيد اليزيدي، ولما اقترب منه غادرني على الفور، ورغم ان الوقت ليلا، والمعروف على السيد اليزيدي، كما اخبروني بذلك، انه شديد الحرص على ضبط التوقيت في حياته. تجرأت وطرقت باب بيته، فأجابني احد مساعديه، طالبا مني التعريف بنفسي، فقلت له انني مبعوث من مدينة فاس ، ولعل السيد اليزيدي كان راغبا لمعرفة الاخبار عن هذه المدينة،فاذن لي بالدخول، ثم انفرد بي في مكتبه بغرفة متواضعة في الطابق العلوي من البيت،ثم طلب مني الحديث، فتلوت عليه ،في اول الامر،الاسئلة العشرين دفعة واحدة، وبعدها طلب مني تلاوة كل سؤال على حدة....وعند كل سؤال كان يلقلني جوابه، وحين يتأكد من حفظي له نمر الى السؤال الموالي.. الى أخر سؤال.... واما انتهت المقابلة/ المهمة،قال لي السيد اليزيدي بالحرف:" ماقامت به مدينة فاس شبيه بما تقوم به بعض العواصم الاوروبية في محاربة النازية" ثم اضاف قائلا: "ودابا(الان) خليوا الما منين يدوز". بمعنى المطلوب شيء من الهدنة في انتظار ما سيستجد....وقال لي ان احمد مكوار في حالة مرضية سيئة، ونحاول الاتصال به، اما عبد العزيز بن ادريس والهاشمي الفيلالي فحالتهما الصحية بخير.....ثم ودعته بعدما سألني هل لي احد بالرباط فقلت له : لا...بل سأعود على الفور الى فاس ان شاء الله.

وفعلا عدت الى فاس عبر القطار، والتحقت باخواني قيادة الحزب الجديدة، واستمعوا بامعان الى الاجوبة التي لقنني اياها السيد اليزيدي، وقد تفهموها كلها، الا عبارة واحدة تقبلوها باندهاش واستغراب وهي:" ودابا خليوا الما منين يدوز".وسبب استغرابهم كون فاس واهلها وقيادتها لم تشعر بأي انفراج فالاحرى الارتياح....فكوارثها لاتزداد الا سوءا ومأساة....مابين السجون والمستشفيات والمنافي واحكام قاسية بلغت درجة الاعدام.....وظلت عبارة " خليوا الماء منين يدوز" موقع تساؤلات واستفهامات ؟؟؟؟.

هكذا كانت الظروف العامة في الاوقات الاخيرة من ايام الملحمة الاكبرى لاحداث فاس الدموية الشامخة والخالدة.... والتي ستبقى عهدا متواصلا في اعناق الخلف لمواصلة ماقام به السلف لتحقيق الشعار الخالد:" مواطنون احرار في وطن حر".



الجنرال سوفران يتولى بنفسه حملة الانتقام ويهدد المصابين:

من الامور المثيرة للاستغراب، بعدما تم نقل بعض الجرحى والمصابين الى مستشفى"كوكار"، المعروف بعد الاستقلال بابن الخطيب، حضر الجنرال سوفران، الحاكم بأمره، وأخذ يصرخ في وجوههم متلفظا بأردل الكلام واحط الاوصاف واوسخ النعوت... بل هدد بسجن جميع المصابين....

قيادة جديدة للحزب بفاس:

لم تكد تنتهي وقائع هذه الحوادث يوم 14 فبراير 1944، حيث كان كل المسؤولين الحزبيين، وجل اعضاء اللجن والخلايا قد تم اعتقالهم، وحتى يتواصل الكفاح الوطني بفاس فقد تم تعيين قيادة محلية جديدة، يوم 16 فبراير مكونة من:

محمد بنشقرون/ عبد الرحمن الحريشي/محمد الزغاري/ محمد بن عبد السلام الصقلي وعبدو ربه(امحمد العراقي).

وبذلك تواصل الكفاح االوطني المستميث، بتنظيم الخلايا وكتابة المناشير، مؤكدين وجودنا امام المستعمر الغاشم... فبالنسبة للمناشير المحررة باللغة العربية، فقد تكلفت بها تحريرا وتوزيعا، لجنة مكونة من:

عبد الرحمن الحريشي/محمد بن احمد الادريسي/ وعبدو ربه(امحمد العراقي) والتي كانت تجتمع بمنزل السيد عبد السلام اعبابو بحي رشم العيون.

في حين كونت لجنة لتحرير وتوزيع المناشير باللغة الفرنسية، من الاخوة:

مولاي علي بن امحمد الصقلي/ عبد القادر الكحاك/عبد الحق السعداني. وكانوا يجتمعون ب "مصرية" السيد محمد الزغاري بحومة سيد العواد....هذا وقد زودت هذه اللجنة بالالة الكاتبة التي سبق ان اخفاها عندي السيد حسن بنشقرون، قبل اعتقاله، لاسلمها لاخيه خشية من عيون الادارة الاستعمارية.

احكام الاعدام

على اثر هذه الاحداث الدموية،توالت الاعتقالات، كما تمت الاشارة لذلك،بل صدرت احكام بالاعدام في حق عشرة من الوطنيين وهم:

سيد العربي الادريسي/بناصر الصقلي/عمر بنموسى/ ولد الشريفة/احمد الميسوري/ الخمار السبع/ بنسالم بريشة(الذي اعدم على الفور).واعتذر عن الاسماء الثلاثة الاخرين الذين لم اتمكن من اسنحضارهم.

.. في حين تحول الحكم على الاخرين باامؤبد)

اما بالنسبة للزعماء: احمد مكوار/ الهاشمي الفيلالي/ عبد العزيز بن ادريس، فقد احيلوا على المحكمة العسكرية لمدينة مكناس.

"ودابا خليوا الماء منين يدوز"

لم يكد ينتهي شهر فبراير 1944،حتى ارتأى مسؤولو الحزب بفاس ضرورة بعث مرسول الى الرباط لاخبار القيادة الوطنية بما جرى ويجري بفاس، وفي نفس الوقت طرح اسئلة مضبوطة ولمعرفة اجوبة واضحة و محددة..



يوم النفير العام بفاس والاعتقالات بالجملة



تعتبر احدات انتفاضة مدينة فاس الدموية لشهر يناير 1944،من اطول واخطر المعارك في تاريخ مختلف المقاومات التحررية والتي امتدت لازيد من اسبوعين، عاشت المدينة وساكنتها اياما حالكة بلغت درجة ضرب حصار عليها لا ماء ولا كهرباء ولا مواد غذائية ولا مؤن مختلفة...واليوم.

نواصل سلسلة " فاس واجواء شهر يناير 1944". فبعد الحلقة الاولى، حين رصدنا موقع فاس عند تقديم عريضة المطالبة بالاستقلال،(11 يناير 1944) وكيف علم مناضلو وساكنة المدينة، بالحدث التاريخي العظيم تزامنا مع وقوعه بالرباط،وبعد وقوفنا على الردة الفعلية الفاسية القوية، من خلال الاحداث الدموية الفظيعة لليوم المشهود(31يناير)، وما خلفته من عشرات الشهداء والشهيدات، ومئات الضحايا والمصابين والمصابات، والمعتقلين والمعتقلات،هذه الانتفاضة بجميع تجلياتها(مظاهرات عارمة/ مواجهات ضارية/ حصارات مشددة) استمرت لما يزيد عن اسبوعين،ولم تتوقف الا عند يوم 14 فبراير1944.هذا اليوم التاريخي النضالي الكبير،هو المعروف بيوم(النفير العام بفاس).

للتعريف بهذا اليوم العظيم في تاريخ مدينة فاس، وسياقاته ومجرياته وبواعثه ونتائجه وأثاره لما يستقبل على القضية المغربية...نترك الحديث عنه لاحد مخططي وصناع هذه الاحداث، الوطني الكبير المجاهد المرحوم سيدي امحمد العراقي، مستقاة من الكتاب الذي اعده الاخ الاستاذ عبد المجيد الكوهن،وفيمايالي ما ورد على لسانه رحمه الله تعالى:

الاحد 13 فبراير1944

في هذا اليوم، سيحدث جديد في مسار هذه الانتفاضة النضالية، حيث ناداني السيد حسن بنشقرون(مسير الحزب) والتحقت به بدار ابن عبد الجليل بزنقة الرطل، ليخبرني ان اجتماعا هاما سيعقد مع الاطر المسيرة للحزب، وفعلا صاحبته الى مقر هذا الاجتماع، الذي هو بيت الحاج محمد بلحبيب بحي لقواس،فكان الجميع على موعد مع التعليمات الجديدة لقيادة الحزب بفاس، وهذه المرة سيتولى القيادي حسن بنشقرون، تقديمها بنفسه للحاضرين، فبعد ان قدم عرضا حول الاحوال العامة بالمدينة، وشكر كل الاطر المشتغلة بهذه الانتفاضة وكل المواطنين، اخبر الجميع ان يوم غد(14 فبراير) ستتم فيه اخر مظاهرة في سلسلة هذه الحركة النضالية، مع تعيين خطيبين بمسجد الرصيف،وهما: عبد السلام بن عبد الجليل والطاهر غلاب. وبذلك ستتوقف كل المظاهرات.

فاس: **عبد المجيد الكوهن**

انتهى الاجتماع وانصرف الجميع، اما انا(امحمد العراقي)، فقد عدت مع السيد حسن بنشقرون الى البيت الذي غادرناه معا.

يوم النفير العام والاعتقال الجماعي(الاثنين14 فبراير 44)

استجاب، كالعادة، سكان فاس ليوم النفير العام(بمعنى التعبئة الشاملة للمدينة في مواجهة الاستعمار)، وذلك تكذيبا لما اشاعه الاستعمار كون الانتفاضة قضي عليها....وانطلقت تظاهرات ضخمة من مختلف احياء المدينة في اتجاه مسجد الرصيف، الذي امتلأ عن أخره، وبدأ الخطباء في القاء خطبهم التحميسية والتعبوية...لكن ماهي الا لحظات معدودات،حتى حاصرت القوات الاستعمارية المسجد واغلقت جميع ابوابه....وسيق كل الذين كانوا بداخله الواحد تلو الاخر في صف طويل على شكل، طابور مقتادين تحت تهديد الاسلحة الانارية، الى ثكنة عسكرية بباب الساكمة....وحوكموا "صوريا" بأحكام سجنية قاسية متفاوتة المدد مع الاشغال الشاقة، ونقلوا على الفور عبر شاحنات في اتجهات غير معلومة،سنكتشفها فيما بعد.

ومن بين هؤلاء المعتقلين اربعة من اللجنة المؤقتة لتسيير الحزب بفاس،وهم: محمد بلحبيب/الطيب السبتي/ العربي بنجلون/ زيزح/، ولم يبقى من اللجنة الا اثنين وهما: ادريس السلاوي وعبدو ربه(امحمد العراقي)، ويعود سبب عدم اعتقالي في هذه الظروف، لكوني التزمت بقرار الحزب القاضي بعدم العودة الى بيتي والبقاء مقيما عند السيد الورياكلي بكزام برقوقة.

الثلاثاء (15 فبراير) فك الاضراب:

رغم هذا الظرف المشحون ومواصلة الاعتقالات، ثم تنفيذ قرار الحزب المتعلق بفك الاضراب العام،ابتداءا من هذا اليوم(15 فبراير) حيث فتحت الاسواق، وابواب المتاجر وفنادق الحرف التقليدية....لكن ملامح اصحابها كانت أليمة وحزينة، بسبب الحالة المأساوية التي تعيشها مدينة فاس، وظلت هذه الاحوال مخيمة ومتواصلة، كتمركز قوات الاحتلال وخاصة" الكوم"، بأهم محاور المدينة، كفندق النجارين والقطانين والسبطريين والنواعريين ودار سميرس بحومة كرنيز....كما لم تسلم اي عائلة بفاس من أثار هذه الحوادث الدامية المؤلمة...اما بسبب استشهاد او اصابة اواعتقال....

الانتقام الاستعماري:

لم تقف الادارة الاستعمارية عند هذا الحد من التعسف والاضطهاد، بل عمدت الى الانتقام بأشد انواع القساوة من التجار الذين شاركوا في انجاح الاضراب العام طيلة الايام السابقة، وهكذا وبأمر من الضباط الاستعماريين قام عدد من الجنود واذنابهم باقتحام المتاجر والدكاكين وسلبوا ما تتوفرعليه من سلع وبضائع ومخزنات، وبالمناسبة، وكما اشرت سابقا، فانني كنت شخصيا،من ضحايا هذه الحمله الشرسة الانتقامية، فقد استهدفوا البيت الذي اكتريته بفندق رحبت القيس، كمخزن لبضائع تجارتي....

كتاب الرأي

الحدود المغربية-الجزائرية: توترات محدودة ودبلوماسية نشطة حول الصحراء المغربية



بقلم: **عبد الغني العراس**

تُعد الحدود بين المغرب والجزائر من أكثر المناطق حساسية في الفضاء المغاربي. فمنذ قطع العلاقات الدبلوماسية سنة 2021، أصبح لأي حادث ميداني محدود بعدٌ سياسي يتجاوز حجمه العسكري الحقيقي. وفي هذا السياق تندرج الوقائع التي تم تداولها مؤخراً في منطقة فجيج، حيث تحدثت مصادر إعلامية عن تحركات موضعية متنازع حول طبيعتها، لكنها جاءت في توقيت دبلوماسي دقيق.

ذلك أن هذه التوترات تزامنت مع حركية سياسية جديدة تخص ملف الصحراء المغربية. فبعد عقود من الجمود، يتجه المسار الدولي تدريجياً نحو حل سياسي عملي. وقد شكّل اعتماد القرار 2797 من طرف مجلس الأمن التابع للأمم المتحدة محطة مهمة، إذ دعا إلى تسوية واقعية وبراغماتية ودائمة تحت السيادة المغربية.

في هذا الإطار، أصبح دور الولايات المتحدة أكثر حضوراً، حيث تدفع واشنطن نحو تسريع التسوية السياسية من خلال صيغ حوار غير معلنة تجمع مختلف الأطراف. والهدف المعلن لم يعد إدارة النزاع، بل إنهاؤه ضمن أفق زمني معقول.

هذا التحول يغيّر المعادلة التقليدية للملف. فلطالما قدمت الجزائر نفسها كطرف غير مباشر في النزاع رغم دعمها السياسي واللوجستي لـ جبهة البوليساريو. غير أن المرحلة الحالية تقلص هذا الهامش، إذ إن البحث عن تسوية يفرض انخراطاً أوضح لجميع الأطراف المعنية.

ضمن هذا السياق تكتسب الحوادث الحدودية دلالة خاصة. فهي لا تعكس بالضرورة توجهاً نحو مواجهة عسكرية مكلفة للمنطقة بأكملها، بقدر ما تعبّر عن رسائل ضغط محدودة وإشارات سياسية ترافق مراحل التفاوض الحاسمة. ففي النزاعات الطويلة غالباً ما يتحول الميدان إلى امتداد للمعادلة السياسية.

بالتوازي مع ذلك، يشهد النقاش القانوني الدولي تطوراً ملحوظاً. ففي الولايات المتحدة برزت مبادرات داخل بعض الأوساط التشريعية تدعو إلى دراسة إمكانية تصنيف البوليساريو منظمة إرهابية. ورغم عدم صدور أي قرار رسمي بهذا الشأن، فإن مجرد طرح الموضوع يعكس تحوّلاً في قراءة الملف من نزاع ترابي إلى قضية استقرار إقليمي.

يعتمد المغرب في هذه المرحلة مقاربة مزدوجة: الحزم في مسألة السيادة والانفتاح على الحل السياسي. وتبرز مبادرة الحكم الذاتي اليوم كالصيغة الوحيدة القادرة على التوفيق بين الوحدة الترابية والحكامة المحلية والاستقرار الإقليمي تحت السيادة المغربية، وهو ما يفسر تنامي الدعم الدولي لها وتسارع النشاط الدبلوماسي حولها.

وعليه، فإن التوترات المحدودة المسجلة على الحدود لا ينبغي قراءتها كمقدمة لصراع مباشر، بل كاهتزازات مرافقة لمرحلة انتقالية نحو التسوية. فبعد ما يقارب نصف قرن من الجمود، يدخل الملف تدريجياً منطق الحل بدل إدارة الأزمة.

إن المعركة الأساسية لم تعد عسكرية بل سياسية وسردية: من يحدد إطار الحل النهائي. ومع تبلور هذا الإطار، يصبح كل تحرك ميداني رسالة سياسية.

في المحصلة، لم يعد ملف الصحراء المغربية موضوع تجميد بقدر ما أصبح موضوع تسوية قيد التشكل. والتحدي الحقيقي أمام المنطقة ليس استمرار النزاع، بل كيفية تدبير مرحلة ما بعده: الاستقرار والاندماج والتنمية المشتركة.

محمد بوستة: رائد السياسة والدبلوماسية المغربية في ذكرى رحيله التاسعة

تحل يوم الثلاثاء 17 فبراير 2026 الذكرى التاسعة لرحيل أحد أبرز رجالات السياسة والدبلوماسية والقانون في المغرب المعاصر، محمد بوستة، الذي ترك إرثًا سياسيًا ودستوريًا ومؤسسيًا لا يزال حاضراً في مسار المملكة حتى اليوم.

لقد خسر المغرب برحيله شخصية بارزة ساهمت في بناء مؤسسات الدولة وترسيخ قيم العدالة والديمقراطية والحرية. بوستة لم يكن مجرد سياسي تقليدي؛ بل كان حكيمًا صامتًا، يعرف متى وكيف وأين يتحدث، ويختار كلماته بعناية فائقة لتحقيق أكبر أثر في مساره النضالي والسياسي.

مناضل وموجه للأحداث

نشأ محمد بوستة في بيئة سياسية محفوفة بالتحديات، وتعلم منذ صغره فنون السياسة والإدارة العامة. تميزت مسيرته بالتماهي بين حياته الشخصية ومساره العام، حيث أصبح التضحية والإيمان بالقيم الوطنية والحرية والديمقراطية جزءًا لا يتجزأ من هويته. كما حمل المذهب الاستقلالي الأصيل، متجسّدًا في كل أدواره الوطنية، سواء في الدفاع عن الوحدة الترابية، أو في بناء المؤسسات، أو في التفاعل مع القضايا الدولية.

لقد عاش بوستة تجارب حافلة، شملت العمل جنبًا إلى جنب مع رجالات الحركة الوطنية الذين شكلوا تاريخ المغرب الحديث، مثل علال الفاسي ومحمد اليزيدي وأحمد بلافريج، وغيرهم من الرواد الذين رسموا طريق الاستقلال وبنوا مؤسسات الدولة.

بناء المؤسسات والدفاع عن القيم

ساهم محمد بوستة بشكل مباشر في مفاوضات إكس ليبان التي مهدت لعودة الملك محمد الخامس من المنفى، وساهم في وضع أسس الماكينة الدبلوماسية المغربية. كما كان صوتًا قويًا داخل المحاكم، سواء العسكرية أو المدنية، مدافعًا عن حقوق المواطنين في أزمنة عصيبة، وقياديًا لحزب الاستقلال خلفًا لعلال الفاسي، في مرحلة حاسمة من تاريخ المغرب السياسي.

تميز بوستة بمواقفه الثابتة تجاه الوحدة الترابية، ومطالبته المستمرة باسترجاع الصحراء المغربية، كما كان له دور بارز في الدفاع عن مؤسسات الدولة ومواجهة قوى النكوص والفساد.

شخصية استثنائية ومرجعية دولية

محمد بوستة حظي باحترام واسع على المستوى الدولي، إذ جمع حوله صداقات مع زعماء عالميين وقادة تحرر ومصلحين، من بينهم مانديلا، ليوبولد سنغور، باتريس لومومبا، وياسر عرفات، بالإضافة إلى ملوك ورؤساء دول. هذه العلاقات لم تكن لأغراض شخصية، بل جاءت تتويجًا لمصداقيته وإخلاصه في العمل الوطني والدبلوماسي.

كان بوستة مثالاً للسياسي المنفتح على الحوار، المعتدل، والقادر على جمع المختلفين وتوحيد الصفوف، ما جعل شخصيته رمزًا للحكمة الوسطية والتوازن بين المبادئ السياسية والمصلحة الوطنية.

إرث خالد ومصدر إلهام للأجيال

حتى بعد رحيله، يظل محمد بوستة نموذجًا للالتزام الوطني والتواضع ونكران الذات. فقد ترك القيادة الشبابية لتفسح المجال للأجيال القادمة، مؤمنًا بقدرة الشباب على تحمل المسؤوليات السياسية والتاريخية. إرثه يشمل مبادئ المصداقية، التضحية، والعمل الدؤوب من أجل الوطن، ويظل مرجعًا لأي متابع للعمل السياسي المغربي.

في الذكرى التاسعة لوفاته، يستمر محمد بوستة في إلهام السياسيين والمواطنين على حد سواء، كرمز للنزاهة والقيادة الوطنية التي لم تعرف المزايدات أو الانحيازات، وكمثال حي على كيف يمكن لشخصية وطنية متفردة أن تترك أثرًا دائمًا على مسار الدولة والمجتمع.



نحن بحاجة اليوم إلى نقد ثقافي عميق يواكب التحولات السياسية والاقتصادية، ويفتح المجال لإعادة بناء مفاهيمنا عن الديمقراطية بما يحقق انفتاحا على الآخر، ويحرر عقولنا من الانغلاق الثقافي والفكري. فالديمقراطية لا يمكن أن تُترجم إلى واقع إذا لم تكن محمولة على وعي ثقافي عميق، وإذا لم تتشكل في نفوس الأفراد رغبة حقيقية في الاعتراف بالاختلاف، وتقبل التعددية في المواقف والرؤى. وهذا يستدعي، بالدرجة الأولى، إعادة النظر في خطابنا الثقافي، وإعادة تأهيل المؤسسات التعليمية والإعلامية والثقافية لتكون في مستوى بناء هذه الثقافة الديمقراطية.

كما أن فشل الديمقراطية في مجتمعاتنا يمكن أن يعزى بشكل كبير إلى غياب الإرادة الثقافية الفاعلة، التي تسعى لتحدي الهيمنات الأيديولوجية التقليدية، التي تُكرس ثقافة الاستبداد، وتجعل من الاختلاف جريمة ومن المعارضة تهديدًا للهوية. ومن هنا، يصبح من الضروري أن نعيد الاعتبار لدور الثقافة في تحفيز النقد الذاتي، وفي تعزيز قدرة الأفراد والجماعات على خلق حلول إبداعية لمشاكلهم.

وفي هذا السياق، أعتقد أن الإعلام له دور أساسي في تشكيل الوعي الديمقراطي، ولكنه للأسف في الكثير من الأحيان يتحول إلى أداة للسطحية، ويسهم في تكريس التفاهة والفساد الفكري. ولكننا بحاجة إلى إعلام حقيقي يعيد الحياة للمفاهيم الكبرى التي تدعم الديمقراطية مثل الشفافية، المساءلة والعدالة الاجتماعية. يجب أن يُصبح الإعلام قوة فاعلة في نشر قيم الحق والحرية، ويجب أن يُحسن من أداء رسالته في مواجهة الانحدار الثقافي والسياسي الذي نعاني منه.

ومن هنا تأتي أهميته في بناء ديمقراطية حقيقية، فالإعلام ليس مجرد أداة للحصول على المعلومات، بل هو المصدر الأساسي لإعادة تشكيل الوعي الاجتماعي. إنه الحافز المحرك لتطوير مجتمع مدني متماسك، قادر على مواجهة التحديات الكبرى.

عطفا على ذلك، يمكن القول إن بناء ديمقراطية حقيقية هو مشروع ثقافي بامتياز. فالانتقال من الديمقراطية الشكلية إلى الديمقراطية الجوهرية لا يمكن أن يتحقق إلا من خلال ثقافة تقوم على الاعتراف بالآخر، وعلى قيم الحرية، والعدالة والمساواة. ولن يكون لهذا المشروع الثقافي أي قيمة إن لم يتجسد في تغيير حقيقي في مفاهيمنا السياسية والاجتماعية. لذا، فإن الفهم العميق لعلاقة الثقافة بالديمقراطية يعد أمرا حاسما لتحقيق هذا التحول.



الديمقراطية في جوهرها تمرينا ثقافيا



بقلم: عبد العزيز كوكاس

"إن العملية الديمقراطية شأنها شأن جميع الأنشطة البشرية غير كاملة، إلا أن قوتها تكمن في حقيقة كون الناس هم خير من يحكم على مصيرهم" رسل جيه. دالتون

لم تعش الديمقراطية خارج لحظة بروزها في مواجهات تحديات الأنظمة التوليتارية، أزمة عميقة بقدر ما تعيشها اليوم في ظل تحديات عالم يسير نحو مزيد من التعقيد والتحول المتسارع الذي يسائل حتى تصوراتنا الكلاسيكية حول الديمقراطية كهوية وكمسار، وهي اللحظة التي يتطلب فيها حوارنا الثقافي والسياسي أكثر من أي وقت مضى أن يتجاوز الأسئلة التقليدية نحو رؤية أعمق وأشمل لبناء ديمقراطية حقيقية. وعليه، فإن موضوع "الثقافة والبناء الديمقراطي" ليس مجرد مسألة أكاديمية أو ترفا فكريا، بقدر ما هو تحدٍّ مصيري يشمل كل جوانب حياتنا الاجتماعية والسياسية والثقافية.

لا يمكن أن نناقش مفهوم "الديمقراطية" بمعزل عن الثقافة، فمن الضروري أن نفهم العلاقة العميقة والمترابطة بين هذين العنصرين، إذ أن الديمقراطية ليست مجرد آلية انتخابية أو محض صناديق اقتراع تُفرز ممثلين للأمة بين أغلبية وأقلية، بل هي منظومة من القيم الثقافية التي تؤمن بحق الفرد والجماعة في الاختلاف، وتُعلي من شأن الحرية كمبدأ أساسي في بناء كيانات الأفراد والجماعات والمجتمعات. وبالتالي فالديمقراطية هي في جوهرها تمرينا ثقافيا قبل أن تكون ممارسة سياسية. والعلاقة بين الديمقراطية والثقافة هي علاقة تفاعلية وديناميكية. حيث توفر الديمقراطية مساحة للثقافة لكي تزدهر وتنمو، بينما الثقافة تشكل الأرضية التي تستند إليها الديمقراطية لتطور وتعزز القيم الأساسية للمجتمع.

هذا على مستوى الطرح النظري يبدو متماسكا ومقنعا، لكن التحليل العميق والتجربة التاريخية تدل على أن علاقة الديمقراطية بالثقافة هي علاقة متشابكة ومعقدة، فقد تخلق الثقافة تحديات ومعوقات أمام الممارسة الديمقراطية، خصوصا إذا كانت القيم الثقافية تتعارض مع المبادئ الديمقراطية. وبالتالي، فإن تعزيز الديمقراطية يتطلب العمل المستمر على تحسين الثقافة الديمقراطية وتعليم الأفراد كيفية استخدام حقوقهم في سياق ثقافي يتيح الحرية والعدالة للجميع. فلا يمكن فهم الديمقراطية بشكل صحيح دون النظر إلى السياق الثقافي الذي تنمو فيه، ولا يمكن تصور وجود ديمقراطية حقيقية دون أن تكون هناك ثقافة تشجع على التفكير النقدي، الحوار، والتنوع. لكن هذه العلاقة لا تكون دائما متناغمة، إذ قد تخلق الديمقراطية تحديات ثقافية، وقد تؤثر الثقافة في تطبيق الديمقراطية بطرق متباينة.

إن النظر إلى الديمقراطية كآلية أو مجرد نظام حكم لا يتعدى العملية الانتخابية، هو إغفال للبعد العميق لهذه المنظومة. الديمقراطية في جوهرها هي ثقافة احترام الآخر، وعي نقدي مشبع بالحرية والحق في الاختلاف والتعدد والتنوع، ثقافة تسعى إلى تمكين الأفراد من التعبير عن قناعاتهم في إطار من الحوار والتنافس البناء. وهي في ذات الوقت تُنمي لدى الأفراد قدرة على التفكير النقدي والتأمل، بعيدًا عن الانغلاق أو الاستجابة للعقائد الأحادية التي تفرض وصايتها على العقل الجمعي.

لكننا في سياق مجتمعاتنا الثالثة عموماً، والمغربي على وجه الخصوص، لا يمكننا أن نتحدث عن الديمقراطية بمعزل عن التحديات الثقافية والتاريخية التي أفرزها واقعنا السياسي والاجتماعي. فالتحديات الكبرى التي نواجهها اليوم لا تقتصر فقط على الأزمات السياسية أو الاقتصادية، بل تتجسد في أزمات ثقافية عميقة، أزمات تتعلق بفقدان الثقة في المؤسسات الثقافية والتعليمية، وفي الدور الذي ينبغي أن تلعبه الثقافة في تشكيل هوية مجتمعية ديمقراطية، ووجود تشكيلات اجتماعية متراكبة ومتداخلة تتعايش فيها أنماط من الإنتاج وبالتالي أنماط من القيم والسلوكات والذهنيات متداخلة حد التناقض، وتحمل في جيناتها بوادر كبح التطور الديمقراطي في قضايا حساسة للمجتمع البطريركي والقيم التقليدية الزاحفة من بيئات ثقافية أخرى على بلادنا.

فقد رأينا في الكثير من الأحيان، أن كوابح الديمقراطية لا تأتي بالضرورة من السلطة المركزية بل من قلب المجتمع ذاته، حيث تتعارض القيم الديمقراطية مع القيم الثقافية السائدة، خاصة في قضايا مثيرة للجدل في الأوساط المحافظة، مثل مسألة حقوق المرأة، حقوق الأقليات، أو حرية التعبير... في هذه الحالات، قد تجد الديمقراطية نفسها في مواجهة مع تحديات ثقافية قد تؤثر في تطبيق بعض من مبادئها. على سبيل المثال، قد تجد المجتمعات التي تحتفظ بعادات اجتماعية صارمة صعوبة في تبني بعض مبادئ الديمقراطية التي تدعو إلى حرية الاختيار والمساواة بين الجنسين.

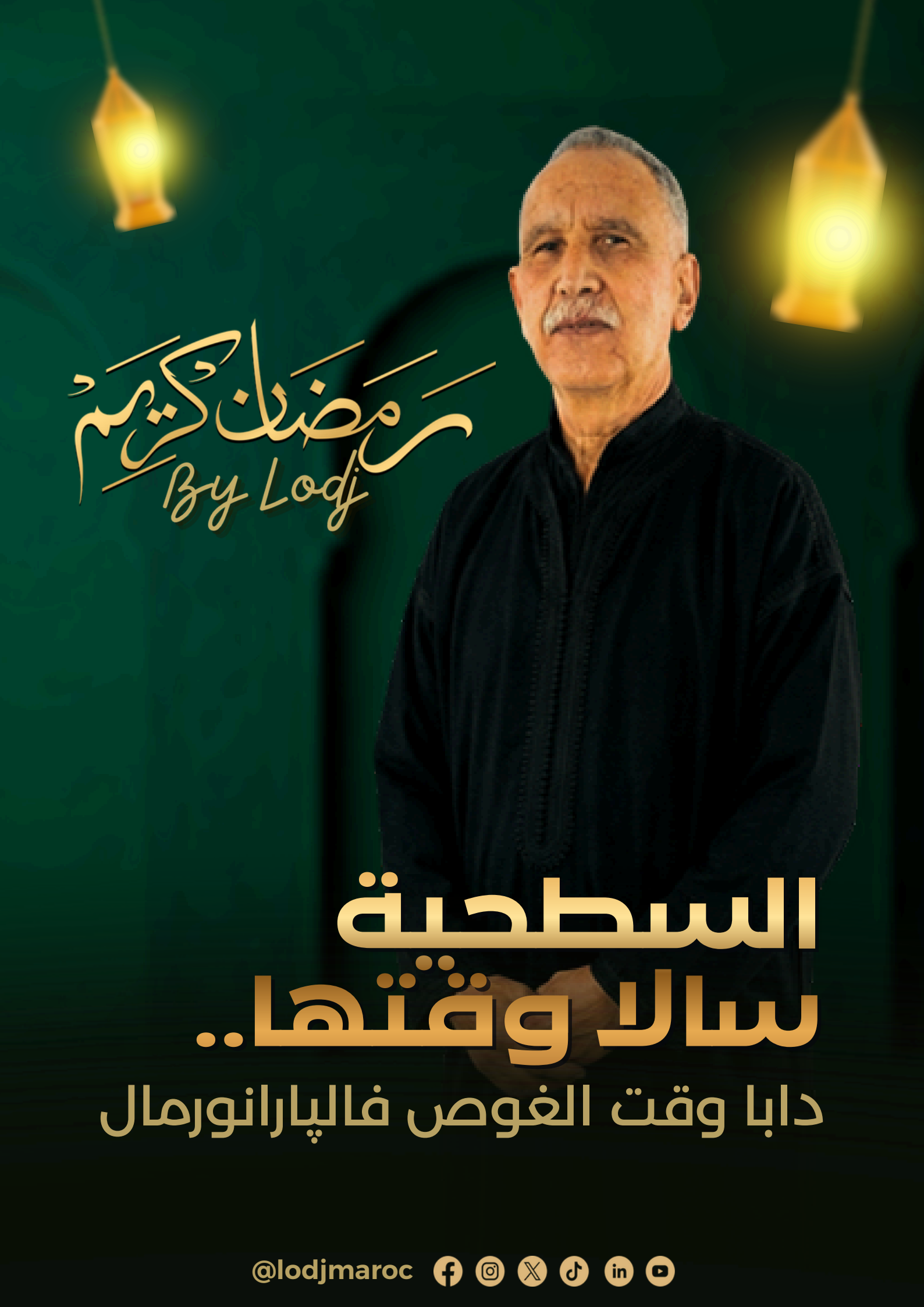
رمضان كريم
By Lodj
السطحية
سالا وقتها..
دابا وقت الغوص فالپارانورمال
@lodjmaroc

سلسلة: للعبرة من أجل المستقبل



بقلم: **عزيز رباح**

المسلمون الأكثر تبرعًا في المهجر: بريطانيا نموذجا

في زمنٍ تنتشر فيه الأنانية الفردية ويهيمن البعد المادي على الحياة وتحارب القيم والأسرة، يكشف تقرير بريطاني حديث أعدّته مؤسسة Equi بعنوان "بناء بريطانيا: المسلمون البريطانيون يردّون الجميل" حقيقة لافتة؛ إذ يؤكد أن المسلمين في المملكة المتحدة يتصدرون مشهد العطاء الخيري، بتبرعات سنوية تبلغ نحو 2.2 مليار جنيه إسترليني (مايقارب 3 مليار دولار أمريكي). ومبلغ يمثل حوالي أربعة 4 أضعاف متوسط تبرعات البالغين في البلاد.

ليس الرقم وحده هو ما يستوقف، بل دلالته العميقة: فحين يتجذر الإيمان في السلوك، يتحول إلى رحمةٍ تمشي بين الناس، وإلى طاقة بناءٍ تتجاوز الحدود والهويات، لتخدم الإنسان حيثما كان.

ومن بين ما يلهمنا به هذا التقرير:

- العطاء ثقافة: سخاءٌ واسع يترجم القيم إلى أفعال، ويجعل من التضامن ممارسة يومية لا آيات ترتل. فالإنفاق على أبواب الخير من صفات المسلم الملتزم.

- التميّز رغم القلة: مجتمع المسلمين لا يتجاوز نسبة 6%، لكنه يتقدم الصفوف في البذل والإنفاق، في رسالة بليغة أن الأثر لا يُقاس بالحجم بل بالفعل حين يكون الإيمان والالتزام.

- إنسانية التدين الصحيح: تبرعات تمتد ، حسب التقرير، من ميادين الإغاثة الدولية إلى هموم الحياة اليومية داخل المجتمع، كمحاربة التشرد ودعم الأمن ورعاية الأطفال.

اندماج إيجابي ومؤثر: حضور إيجابي يؤكد أن الهوية الدينية حين تُفهم في بعدها الأخلاقي تصبح جسرًا للخير، لا حاجزًا، ومصدر إضافة لا عبئًا.

إنها شهادة جديدة على أن التدين حين يقترن بالالتزام والوعي والمسؤولية، يتحول إلى قوة خيرٍ ناعمة، تنفع ولا تضر، وتبني ولا تهدم، وتجمع ولا تفرق.




رمضان كريم
By Lodj
موعد الفنانين
فرمضـــــان
سهرات فنية و أنغام طربية
الفن هو لغة الروح فهاد الشهر الفضيل
@lodjmaroc

رمضان بين الروحانية والترمضينة..
أي نموذج نعيش في المغرب ؟

حين تُذكر كلمة رمضان في المخيال المغربي، يتبادر إلى الأذهان الدفء العائلي، مائدة الإفطار، صلاة التراويح، والتقرب من الله. هو شهر الرحمة والتضامن، شهر "لمة" العائلة ورائحة الشباكية والحريرة، وشهر التسامح الذي يخفف من قسوة الحياة اليومية.

لكن الواقع يكشف وجهاً آخر للشهر الفضيل، يطلق عليه المغاربة اسم "الترمضينة". هذه الكلمة لم تعد مجرد وصف للجوع أو التعب، بل تحولت إلى سلوك اجتماعي شبه موسمي. يكفي أن تتجول في الشارع قبل المغرب لتلاحظ التوتر في الوجوه، السرعة في السياقة، الشجار على أمور بسيطة، العصبية في الإدارات، وحتى أحياناً داخل البيوت. وكأن المجتمع بأسره يعيش حالة استنفار نفسي طوال النهار، لينفجر عند أول احتكاك.



الخطير في تجّار الأزمات ليس فقط ارتفاع الأسعار، بل خلق شعور عام بالظلم وانعدام الثقة، حين يشعر المواطن أن الكارثة لم تأتِ وحدها، بل جلبت معها من يضاعف آثارها. فالكارثة الطبيعية قد تمر، لكن آثار الاستغلال تترك جروحًا أعمق في النسيج الاجتماعي.

إن ما عرفته القصر الكبير خلال هذه الأزمة يفرض نقاشًا مجتمعيًا صريحًا حول أخلاقيات التجارة في زمن الكوارث، وحول ضرورة حماية الفئات الهشة من منطق الجشع، وضمان ألا تتحول الحاجة إلى فخّ يُستغل بلا رحمة.
القصر الكبير لا تحتاج فقط إلى التعافي من آثار الفيضانات، بل تحتاج أيضًا إلى مواجهة هذا السلوك الذي يسرق من الناس آخر ما تبقى لهم: الإحساس بالأمان والعدالة. فالكوارث قد تكون قدرًا، لكن استغلالها اختيار، والاختيار هنا كان، للأسف، ضد الإنسان.
المفارقة أن رمضان شُرع لتربية النفس على الصبر، فإذا به يكشف هشاشتها. الصيام الذي يفترض أن يعمّق التحكم في الغضب يتحول عند البعض إلى مبرر له، وكأن الرسالة تُفهم معكوسة: بدل الامتناع عن الشهوات، نصوم عن الأخلاق.

في السياق المغربي، تتداخل عدة عوامل تفسر هذه الظاهرة. أولها الإيقاع اليومي المختل: السهر المفرط، قلة النوم، ضغط العمل، والاستهلاك المبالغ فيه قبل المغرب. ثانيها الضغط الاقتصادي، إذ تتحول نفقات رمضان إلى عبء نفسي على الأسر، فتزيد التوتر بدلاً من أن تعزز السكينة. ثالثها الفهم السطحي للصيام، الذي يُختزل أحياناً في الامتناع عن الطعام فقط، دون تهذيب السلوك.

رغم هذا الوجه القاتم، يظل رمضان في المغرب يحتفظ بروحه الخاصة. موائد التضامن، حملات الإحسان، امتلاء المساجد، وتزايد صلة الرحم، كلها دلائل على حضور الخير بقوة. المشكلة ليست في رمضان نفسه، بل في الطريقة التي نستقبله بها.

السؤال الحقيقي ليس: هل رمضان يقربنا من الله أم من السجن؟ بل: هل نحن مستعدون لفهم رمضان كمدرسة أخلاقية، أم كعادة اجتماعية موسمية فقط؟ رمضان لا يصنع العصبية، لكنه يكشفها، ولا يصنع الصبر، لكنه يمتحنه.

إذا أردنا نموذجاً مغربياً أجمل لرمضان، فالأمر لا يحتاج خطباً كثيرة، بل يبدأ من تفاصيل بسيطة: احترام الطريق، خفض الصوت، الصبر في الطوابير، وتذكير النفس بأن الصيام ليس حرماناً من الطعام فقط، بل تدريب على الإنسانية. رمضان فرصة سنوية لإعادة ترتيب الداخل، فإما أن نخرج منه أخف نفساً وأهدأ روحاً، أو نخرج منه فقط أكثر تعباً وجوعاً.

بقلم: ياسين أيت حدو


By Lodj
رمضان
تراث
جدودنا..
مسحنا عليه الغبرة جبهناه ليكم
فطبق ذهبي
@lodjmaroc

121 رمضان بين الروحانية والترمضينة..
أي نموذج نعيش في المغرب ؟

119 سلسلة: العبرة من أجل المستقبل

117 الديمقراطية في جوهرها تمرينا ثقافيا

115 محمد بوستة: رائد السياسة والدبلوماسية المغربية في ذكرى رحيله التاسعة

114 الحدود المغربية-الجزائرية: توترات محدودة ودبلوماسية نشطة حول الصحراء المغربية

113 يوم النفير العام بفاس والاعتقالات بالجملة

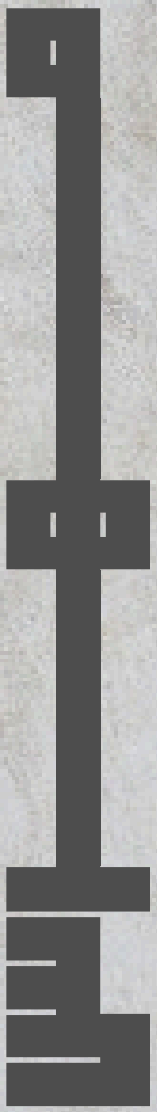

By Lodj

فريق النشر :
سارة البوفي - أمل الهواري - عائشة بوسكين

تصميم ومونتاج :
عماد بن بورحيم

إدارة فنية وتقنية :
محمد أيت بلحسن

اقرأ أعدادنا القديمة :
www.pressplus.ma

كتاب الرأي

الرسالة ARRISSALA. SA
Imprimerie Arrissala

العدد: 22

28
02
26

كتاب لودجي

By Lodj

لوديجي بالعربية

بلاطفورم الشباب



رمضان
بين الروحانية والترمضينة

سلسلة: للعبرة من أجل المستقبل

الديمقراطية في جوهرها تمرينا ثقافيا

محمد بوستة: رائد السياسة والدبلوماسية المغربية في ذكرى رحيله التاسعة

نسخة غير تجارية